



The *Great* Canadian
Catholic Hospital History Project

Documenting the legacy and contribution of the
Congregations of Religious Women in Canada,
their mission in health care, and the founding and operation of Catholic hospitals.



Projet de la *Grande* Histoire
des hôpitaux catholiques au Canada

Retracer l'héritage et la contribution des
congrégations de religieuses au Canada,
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

**Les Fêtes de l'Hôtel-Dieu en 1909:
Pour célébrer le 250e anniversaire de
l'arrivée au pays en 1659
(De trois premières Hospitalières de Montréal)**

Source: Library of the
Catholic Health Alliance of Canada

Copyright: Public Domain

Digitized: May 2013

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR

LES
FÊTES DE L'HÔTEL-DIEU
EN 1909

Pour célébrer le 250e anniversaire

De l'arrivée au pays en 1659

Des trois premières Hospitalières de Montréal



MONTREAL
ARBOUR & DUPONT, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
419 et 421, rue Saint-Paul

1909

Les Fêtes de l'Hôtel-Dieu en 1909

LES
FÊTES DE L'HÔTEL-DIEU
EN 1909

Pour célébrer le 250e anniversaire
De l'arrivée au pays en 1659
Des trois premières Hospitalières de Montréal

PAR

L'abbé **ELIE-J. AUCLAIR**

DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL

Docteur en Théologie et en Droit Canon

Professeur agrégé à l'Université Laval

Secrétaire de la rédaction à la *Revue Canadienne*



ARBOUR & DUPONT, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

419 et 421, rue Saint-Paul

1909

Nihil obstat,

C. LECOQ,

CENSOR.

11 novembre 1909.



Permis d'imprimer,

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

11 novembre 1909.



PRÉFACE

Mon esprit voit Dieu dans les œuvres de sa puissance ;
Mais mon cœur le voit bien mieux dans toutes les œuvres d'amour...

MONSABRÉ.

 A charité est le signe propre auquel on reconnaît les disciples du Christ. C'est lui, en effet, le divin Maître qui l'a apportée sur la terre, la sainte charité, et il l'y a laissée à ses amis. Son grand commandement, c'est l'amour. Aimez Dieu d'abord par-dessus tout, et puis le prochain comme vous-même—tout est là. Le paganisme avait fait l'esclavage et les esclaves ; par la bouche de saint Basile, le christianisme a poussé ce cri qui a traversé les siècles : " Dans la nature, il n'y a pas d'esclaves ". A Sparte et à Rome, on tuait les enfants mal conformés ; sous la loi chrétienne, on les recueille et on leur bâtit des asiles. Le paganisme chargeait sur des bateaux prêts à sombrer ses mendiants sans ressources et

ses malades sans assistance, et le lit du Tibre devenait leur refuge ; le christianisme, lui, a construit des palais pour toutes les misères, des hôpitaux pour toutes les souffrances, et, ces palais, ces hôpitaux, il les appelle superbement des Hôtel-Dieu !

Parler de nctre Hôtel-Dieu de Montréal et raconter les fêtes par lesquelles on a célébré le 250e anniversaire de sa fondation, en septembre dernier, voilà tout l'objet de ce modeste volume. En l'écrivant, nous avons fait d'abord un acte d'obéissance. Nous voudrions bien aussi en avoir fait—moins mal—un acte de foi et un acte d'amour. Il tombera, ce livre, dans les mains de beaucoup de gens sans doute, de plus d'un malade assurément, de quelques désabusés peut-être ? Puisse-t-il apporter aux uns et aux autres—nous l'espérons à cause des grandes choses qu'il raconte et malgré ses imperfections — force, soutien et consolation !

Le plan que nous avons adopté est très simple. D'abord, dans un premier chapitre, nous donnons une *notice historique*, courte mais assez complète, de l'admirable institution qu'est l'Hôtel-Dieu de Montréal. Dans un deuxième chapitre, nous racontons le *triduum religieux* de la célébration

jubilairc de septembre 1909. Le troisième chapitre donne le récit de *l'inauguration du monument de Jeanne Mance*, la fondatrice. Au quatrième chapitre enfin, nous complétons, par la publication de *lettres et échos* en rapport avec les fêtes, ce qu'il y avait à dire à leur sujet.

Nous avons pensé aussi qu'il serait utile à l'intérêt de ce volume-souvenir qu'il contienne quelques gravures. Nous en publions trente-deux, qui se rapportent, comme il était naturel, à l'histoire de l'Hôtel-Dieu et aux personnages qui l'on vécue, ou encore donnent quelque idée des locaux actuels du magnifique hôpital.

Les sermons, discours et allocutions, dont nous avons fait l'analyse au cours de ces récits, nous paraissant avoir un caractère historique qui s'impose, nous les publions intégralement à la fin du volume.

Et maintenant, nous offrons LES FÊTES DE L'HOTEL-DIEU EN 1909, en hommage de respectueuse admiration à la vénérée supérieure et aux dévouées religieuses qui perpétuent, au pied de notre Mont-Royal, l'œuvre de Jeanne Mance et de ses premières collaboratrices. Nous le savons, leur humilité et leur piété se sont trouvées un peu gênées par tout le bruit et tout l'éclat que le jubilé de 1909 a

projetés sur leur œuvre de silencieuse et féconde abnégation. Elles estiment, à l'imitation des saints, que le bruit est souvent l'ennemi du bien. Qu'elles se rassurent, nous ne tenons en rien à faire violence à leur modestie. Mais il faut bien, à certaines heures, pour l'honneur et pour la gloire du saint nom de Dieu, que les œuvres qu'il daigne faire par nos mains brillent et resplendissent. C'est la raison de ce livre, comme ce fut la raison des fêtes qu'il raconte.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

1er novembre 1909.





Jeanne Mance.



LES
FÊTES DE L'HÔTEL - DIEU
EN 1909

CHAPITRE I

NOTICE HISTORIQUE



MONTRÉAL est née d'une pensée de foi et son Hôtel-Dieu d'un élan de charité. Le jour même — 17 mai 1642 — où M. de Maisonneuve et ses compagnons abordèrent, au pied du Mont-Royal, sur les rives de notre île, alors inculte et sauvage, et que peuplent aujourd'hui près d'un demi-million d'hommes, Jeanne Mance, la fondatrice de l'Hôtel-Dieu, qui faisait partie de cette troupe d'élite, mettait pied sur notre sol, et, le lendemain, lorsque pour la première fois la messe fut

célébrée à Ville-Marie (1), l'autel auquel monta le Père Vimont (jésuite), avait été dressé et décoré par les propres mains de notre Jeanne.

Refaire l'histoire de Jeanne Mance et de son œuvre, même brièvement, c'est donc nécessairement remonter jusqu'aux premières origines de l'histoire de Montréal, et, si nous voulions être complet, il nous faudrait écrire sur ce sujet plus d'un volume. Les annales de l'Hôtel-Dieu, en effet, de bien des façons, ce sont les annales mêmes de Ville-Marie ; car c'est tout de suite après l'établissement de la colonie et dès l'année 1642 que Jeanne Mance fonda, dans sa propre maison, l'hôpital qu'elle devait diriger elle-même, seule, pendant dix-sept ans. Mais nous tâcherons de nous borner et nous ne dirons ici que tout juste ce qu'il faut pour qu'on comprenne bien ce qu'est, à Montréal, pour nous Canadiens catholiques, cet Hôtel-Dieu de Saint-Joseph, dont on vient de solenniser avec splendeur, aux premiers jours de septembre 1909, les fêtes jubilaires.

Ce n'est pas cependant de l'arrivée de Jeanne Mance et de la fondation précise de l'Hôtel-Dieu qu'on a voulu célébrer le 250e anniversaire — qui tombait d'ailleurs en mai 1892. Non. On a fêté et commémoré l'arrivée, dix-sept ans plus tard, des trois premières Hospitalières de Saint-Joseph

(1) L'on sait que Ville-Marie est le premier nom de Montréal.



Mère Marie de la Ferre.

qui nous vinrent, à la demande de Jeanne Mance, de La Flèche en Anjou. Et c'était justice. Au jugement de notre héroïne elle-même — et l'histoire se doit de lui donner raison — l'Hôtel-Dieu ne fut vraiment, complètement et parfaitement fondé que le jour — c'était en octobre 1659 — où les trois filles spirituelles de Jérôme de la Dauversière et de Mlle de la Ferre s'en vinrent d'Anjou se vouer ici à l'œuvre désormais impérissable de sa vie, sous la direction des prêtres admirables que furent toujours les fils du pieux M. Olier : nous avons nommé Judith Moreau de Brésoles, Catherine Macé et Marie Maillet. C'était donc le 250^e anniversaire de leur arrivée à elles qu'il convenait de célébrer.

Tous ces noms, qui se sont glissés d'eux-mêmes sous notre plume, évoquent des souvenirs auxquels il nous faut d'abord nous arrêter.

Jérôme Le Royer de la Dauversière et Jean-Jacques Olier ne vinrent jamais au Canada et à Montréal, ni l'un ni l'autre. Mais on ne saurait dire assez, ni trop répéter, ce qu'ils nous ont voulu et ce qu'ils nous ont fait de bien. A eux aussi, on devrait, il faudra élever des statues. Le peuple a besoin de savoir et de redire leurs noms.

Pendant que M. Olier consacrait, dans Notre-Dame de Paris, la Compagnie de Montréal à la sainte Vierge et que ses fils se disposaient à partir pour le Canada, M. de la

Dauversière, à La Flèche, nourrissait pour ses filles, les Hospitalières de Saint-Joseph, les mêmes apostoliques projets. En 1642, de concert avec Mlle de la Ferre, d'après, dit-on, une révélation de la sainte Famille, il avait établi en effet cette communauté religieuse, la destinant pour le Canada. Il eut même une vision — les hommes de Dieu méritent de ces faveurs exceptionnelles — qui lui fit connaître l'île de Montréal jusque dans ses moindres détails géographiques ! Dès lors, il ne songea plus qu'à trouver les moyens de réaliser les généreux desseins qui lui paraissaient voulus de Dieu. Ces moyens devaient s'offrir à lui spontanément dix-sept ans plus tard.

Jeanne Mance, à Montréal, avait cependant fondé son hôpital ainsi que nous l'avons dit, d'abord dans sa propre maison. Puis, en 1644, elle l'avait transporté dans un bâtiment en bois, de 60 x 24 pieds, du coût de six mille francs fournis par Mme la duchesse de Bullion, qu'elle avait fait construire sur la rue Saint-Paul. Ce bâtiment de la rue Saint-Paul fut à proprement parler, à Montréal, notre premier Hôtel-Dieu. Jeanne Mance y prit soin des malades de la colonie, toute seule, pendant quinze ans. C'est là aussi qu'elle devait recevoir les trois premières venues de nos Hospitalières. Ce bâtiment dura cinquante ans.

Mais la colonie prospérait, les familles se multipliaient, le *grain de sénévé*, comme avait dit le Père Vimont dans



M. J.-J. Olier.

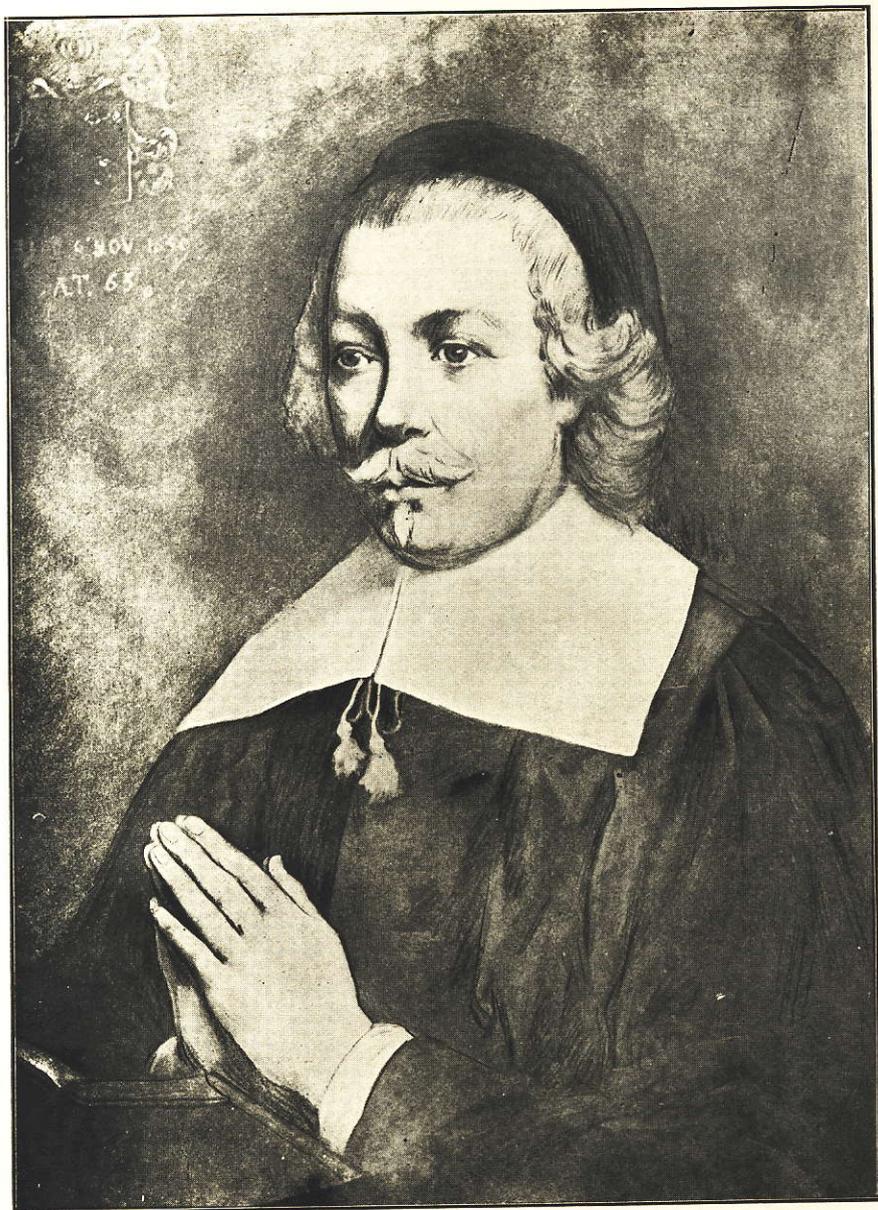
son premier sermon, poussait bien, il lui fallait des soins plus nombreux. En d'autres termes, et au point de vue qui nous occupe ici, Jeanne Mance pour ses malades dont le nombre augmentait n'avait plus assez de ses deux mains. D'ailleurs, avec ses convictions de foi, elle estimait depuis longtemps que, pour assurer la durée de son œuvre, il lui fallait une communauté. N'a-t-on pas dit depuis, et très justement, que les moines comme les chênes sont éternels ? Jeanne pensait que les nonnes — sœurs des moines — le sont aussi, et que confié à leurs sollicitudes son hôpital vivrait toujours. En 1659, elle fit donc le voyage de France et alla jusqu'au pays d'Anjou demander de l'aide à M. de la Dauversière. Le saint homme en fut ravi. On lui proposait la réalisation de son vœu le plus cher.

En 1659, M. Olier, n'était plus de ce monde, il était mort depuis deux ans. Mais il avait avant de mourir fourni de ses deniers pour l'œuvre de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et ses fils étaient déjà au Canada depuis 1657, prêts à se dévouer pour venir en aide aux Hospitalières, que Jeanne Mance amènerait avec elle. Durant son voyage, la fondatrice de l'Hôtel-Dieu ne négligea donc pas d'aller prier sur le tombeau du regretté fondateur de Saint-Sulpice, et c'est précisément en vénérant son cœur, qu'on conservait à Paris, qu'elle fut guérie d'une fracture au poignet dont elle souffrait depuis plus de vingt mois.

Les deux vénérables amis, M. de la Dauversière et M. Olier, devaient du reste, au ciel comme sur la terre, continuer leur protection et leurs faveurs à Montréal et à son Hôtel-Dieu. N'a-t-on pas vu dans la suite, pour ne citer qu'un cas, une Sœur de l'Hôtel-Dieu, guérie d'une grave maladie par l'intercession de M. Olier (1846), changer son nom et porter dans la communauté celui de Sœur Olier jusqu'à la fin de sa vie ?

La venue au Canada des Hospitalières de Saint-Joseph, de La Flèche en Anjou, fut donc très vite décidée. Jeanne Mance n'eut pour ainsi dire qu'à formuler sa demande. La grâce du bon Dieu avait préparé toutes les voies et les adhésions étaient prêtes. M. de la Dauversière voulut en personne choisir lui-même les trois premières élues.

L'heure était singulièrement favorable. L'Institut des Hospitalières de Saint-Joseph était alors dans toute sa ferveur. La fondatrice, Marie de la Ferre, était morte depuis sept ans (1652), mais son esprit planait toujours sur son cher cloître. Quoique laïque et engagé dans les liens du mariage, M. de la Dauversière, dont l'âme tout apostolique brûlait du zèle le plus pur, s'employait non seulement à assurer les établissements et à diriger les constructions que le développement de la communauté requérait, mais encore, de l'avis de ses directeurs spirituels, il savait inculquer à celles que devant Dieu il appelait ses chères filles, d'admi-



M. J. Le Royer de la Dauversière.

rables vues de foi et de charité. De l'Institut de La Flèche, trois maisons, celle de Laval, celle de Baugé et celle de Moulins (2), étaient sorties. Le quatrième allait naître, au lointain Canada, à Montréal. Et partout, l'on rivalisait de zèle dans la pratique de l'esprit de détachement des biens du siècle, dans la vie d'union et de charité entre Sœurs, dans le dévouement aux pauvres et aux malades, dans l'observance parfaite des règles et constitutions, dans l'exubérance de vie chrétienne, en un mot, qui se manifeste d'ordinaire à la naissance d'une famille religieuse.

M. de la Dauversière adressa à ses filles plusieurs exhortations sur le futur établissement de Ville-Marie, insistant sur son importance pour le bien de la colonie naissante et sur le rare degré de vertu qu'il faudrait à celles qu'on appellerait à l'honneur de cet apostolat lointain. Puis, ayant bien prié et fait prier, il désigna les trois privilégiées qui partiraient pour le Canada, toutes les trois natives de l'Anjou : Judith Moreau de Brésoles, Catherine Macé et Marie Maillet. " C'était trois filles d'une vertu signalée — écrit Sœur Morin, la première Hospitalière canadienne et la première annaliste de l'Hôtel-Dieu — destinées toutes trois à être les fondements de cet édifice, où la divine Majesté doit être servie et honorée jusqu'à la fin des siècles,

(2) La maison de Moulins a dû disparaître dans la tourmente de 1789.

par un grand nombre de filles, qui, à leur imitation, offriront leur santé et leur vie pour être sacrifiées au service des pauvres malades. . . . trois filles d'un grand courage, de beaucoup de résolution, capables de soutenir avec une patience invincible toutes les oppositions que le démon devait susciter contre leur œuvre, se servant même des gens de bien pour la traverser. ”

C'est un beau tableau, bien suggestif, que celui qui représente le départ des trois Hospitalières, le 29 juin 1659, du port de Laroche, pour le Canada. Elles sont là, sur le pont du *Saint-André*, à genoux, sous les mains bénissantes de leur fondateur. Debout, près d'elles, on aperçoit Jeanne Mance et Marguerite Bourgeois, facilement reconnaissables à leur costume. Le vieux gentilhomme chrétien a les mains étendues sur la tête de ses filles et les yeux tournés vers le ciel. On sent vivre là beaucoup de surnaturel. La mer qui se gonfle au loin et les nuages qui courent à l'horizon rappellent que des dangers sont à appréhender. C'est bien cela. Plus d'une difficulté avait dû être surmontée, il en surgirait d'autres !

La chronique rapporte que M. de la Dauversière ayant, en effet, conduit ses chères filles jusque sur le pont du navire qui les mènerait en Canada, les harangua avant leur départ et les bénit. Il leur promit que la sainte Providence veillerait sur elles. Puis il entonna son *Nunc*



Départ des trois premières Hospitalières de La Flèche pour le Canada

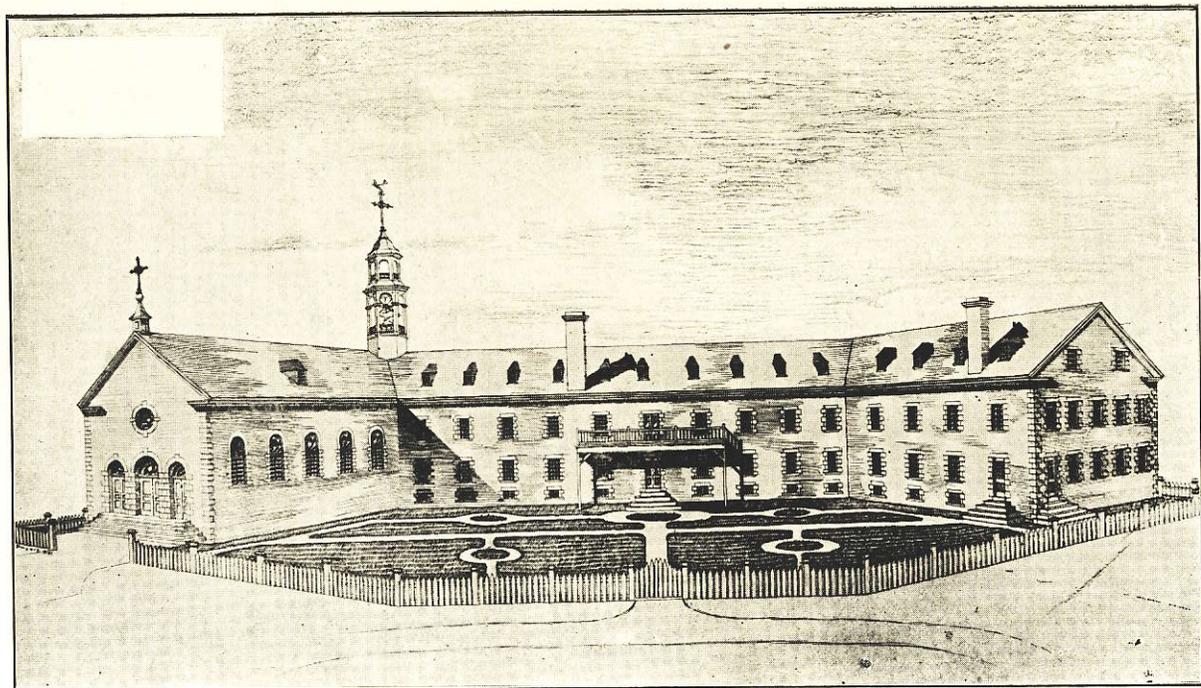
dimittis, estimant l'œuvre de sa vie accomplie. De fait, il mourut dans la même année, le 6 novembre 1659, à 63 ans. On a dit de lui que c'était un homme de miséricorde et l'ami des pauvres et des souffrants, ce qui suffit à sa louange. Mlle de la Ferre, morte sept ans auparavant, n'avait pu voir ce couronnement de leur œuvre commune, comme M. de la Dauversière. Mais c'est quelque chose de son admirable dévouement aussi bien que du zèle du fondateur pour le salut des âmes, que les trois premières Hospitalières, Judith de Brésoles, Catherine Macé et Marie Maillet, emportaient vers le lointain Canada.

Les épreuves qui ne leur avaient pas été ménagées jusque-là — car les familles des trois saintes filles et même tout le peuple de La Flèche s'étaient soulevés pour les empêcher de partir—ne firent que changer de nature, sitôt que le navire qui les portait eût gagné la haute mer. Le *Saint-André* avait servi deux ans aux troupes de marine et n'avait guère depuis été désinfecté. La peste se déclara à bord. Jeanne Mance, la Sœur Macé et les trois compagnes de Marguerite Bourgeois qui voyageaient avec les Hospitalières furent atteintes par le terrible mal. Les Sœurs encore valides se dévouèrent au soin de leurs compagnes et des autres malades. Mais on comprend quelle angoisse devait peser sur leur âme à toutes. On a fort justement écrit que " si dans l'histoire de l'Institut le surnaturel

abonde, dans l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie les tribulations surabondent ". D'ailleurs, il en est ainsi d'ordinaire à la fondation de toutes les grandes et fortes œuvres des chrétiens. C'est en mourant sur une croix que Jésus a vaincu le monde. Personne n'est plus grand que le Maître. On ne peut le suivre vraiment qu'à la condition de porter un peu de sa croix.

A Québec, d'autres contrariétés attendaient les héroïques voyageuses. Mgr de Laval, dont il ne convient certes pas de suspecter les bonnes intentions, voulut les fondre dans la communauté des Hospitalières de Saint-Augustin. Comme elles persistaient dans leur dessein d'aller jusqu'à Montréal, elles finirent pourtant par gagner leur cause et par obtenir la permission sollicitée, et, le 2 octobre, elles faisaient voile pour Montréal, où elles n'arrivèrent cependant que le 17 ou le 18 du même mois, le vent leur ayant tout le temps été contraire. Enfin, elles atteignaient le but tant désiré ! Mais Dieu sait qu'elles ne devaient guère s'y reposer. Au contraire, le grand travail, celui de toute leur vie, commençait.

Elles ne trouvaient, dans la modeste bourgade sise au pied du Mont-Royal, que deux cent soixante personnes environ, dont cinquante chefs de famille. Mais ce petit groupe de colons et de sauvages amis guerroyant constamment contre les Iroquois, et menant par ailleurs une vie



Ancien Hôtel-Dieu jusqu'en 1821 (rue Saint-Paul).

très dure, devaient bientôt fournir une forte clientèle à l'hôpital. Pour les colons de Montréal, ce fut sans doute une joie profonde de penser qu'à douze cents lieues de la patrie ils pourraient compter, à l'heure de la souffrance, sur l'assistance des dévouées "Mères" que Dieu leur envoyait. Quant à Jeanne Mance, elle était particulièrement heureuse de l'arrivée des Hospitalières qu'elle était allée chercher elle-même en Anjou : son œuvre, en effet, était ainsi assurée de vivre.

Le premier monastère des Hospitalières de Saint-Joseph à Montréal fut une petite et pauvre chambre de 25 pieds carrés, sorte de grenier en planches mal jointes, où la pluie et la neige pénétraient tout à l'aise, qu'on avait disposée pour les Sœurs au-dessus des salles réservées aux malades dans l'hôpital. Inutile d'insister sur les privations de toutes sortes que ces généreuses filles de l'Anjou eurent à endurer. Cela se devine plus facilement que cela ne se raconte. Dès leur arrivée à Ville-Marie, Jeanne Mance confia aux Hospitalières la gérance de son cher hôpital. Quelques semaines plus tard (20 novembre 1659), M. de Maisonneuve leur donnait acte par écrit de cette prise de possession. En 1666, Louis XIV confirmait par lettres patentes l'établissement des Hospitalières à Ville-Marie (3).

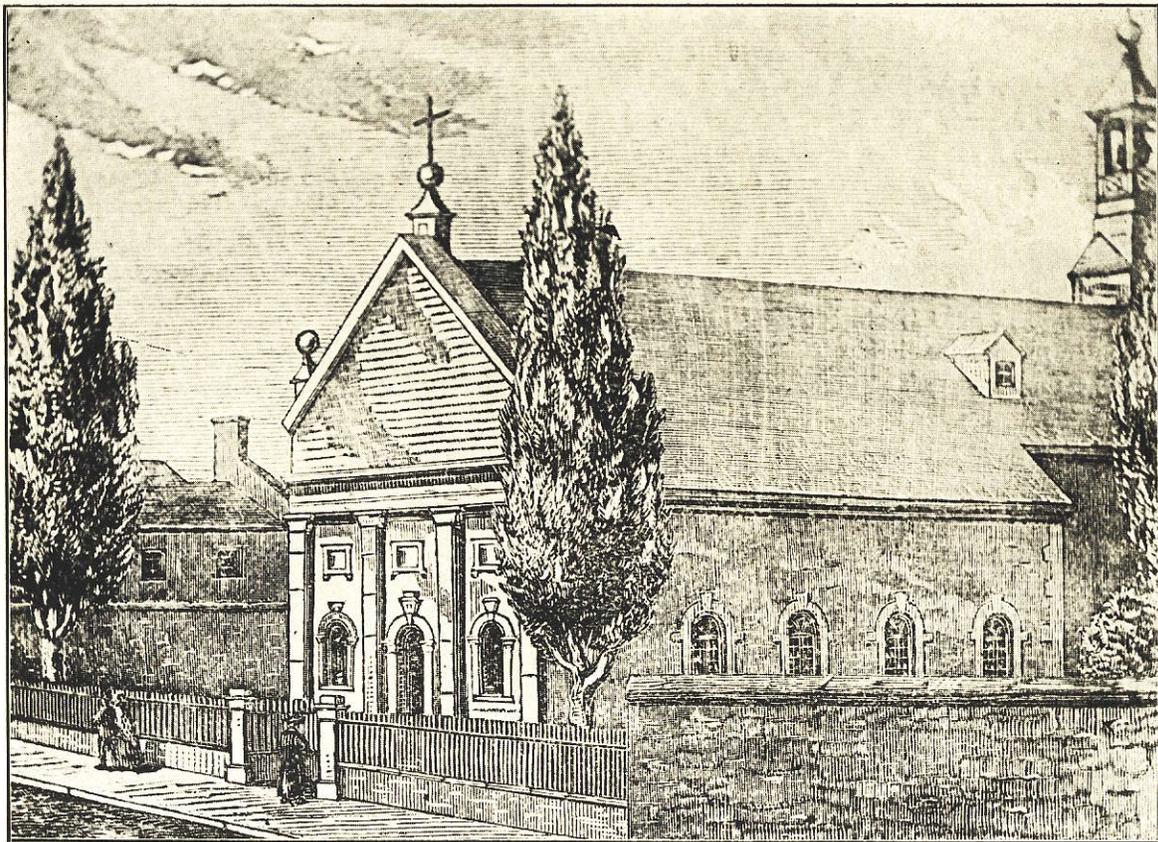
(3) Deux siècles plus tard, en 1842, sous la domination anglaise, un acte de la Législation du Canada, signé à Kingston par le gouverneur-général, reconnaissait l'arrêté royal de Louis XIV, daté de 1666.

Quand donc Jeanne Mance mourut, à 63 ans, pleine de jours et de mérites — c'était le 19 juin 1673 — les Hospitalières n'eurent qu'à continuer leur gérance. Enfin, en 1676, trois ans plus tard, toute l'administration financière leur était définitivement confiée par les autorités compétentes. Au point de vue spirituel, l'Institut des Hospitalières fut approuvé pour les vœux solennels, dès 1666, le 8 janvier, par le pape Alexandre VII (4).

En 1695, l'Hôtel-Dieu fut une première fois rasé par l'incendie. Les Sœurs eurent alors la douleur de voir se consumer dans les flammes les restes mortels de l'héroïque Jeanne Mance, conservés jusque-là en grande vénération. De telle sorte que de la fondatrice de l'Hôtel-Dieu, rien ne demeure absolument, pas même les cendres. Ou plutôt non, il ne nous reste d'elle rien qui soit périssable, mais il nous reste tout, puisque son œuvre vit toujours.

Les trois Sœurs de Brésoles, Macé et Maillet sont aussi depuis longtemps parties de ce monde. Mais on conserve précieusement leur souvenir avec celui de Jeanne Mance.

(4) Au milieu du XIX^e siècle également, le 12 mai 1865, le pape Pie IX, de sainte et pieuse mémoire, accordait une nouvelle approbation à l'Institut. Les dates du 8 janvier et du 12 mai, qui rappellent ces deux événements, sont toujours célébrées avec solennité dans tout l'Institut.



Chapelle de l'Hôtel-Dieu en 1821 (rue Saint-Paul).

Elles lui furent associées dans le travail et dans la peine, il convenait qu'elles survivent avec elle aussi dans la gloire et dans la postérité.

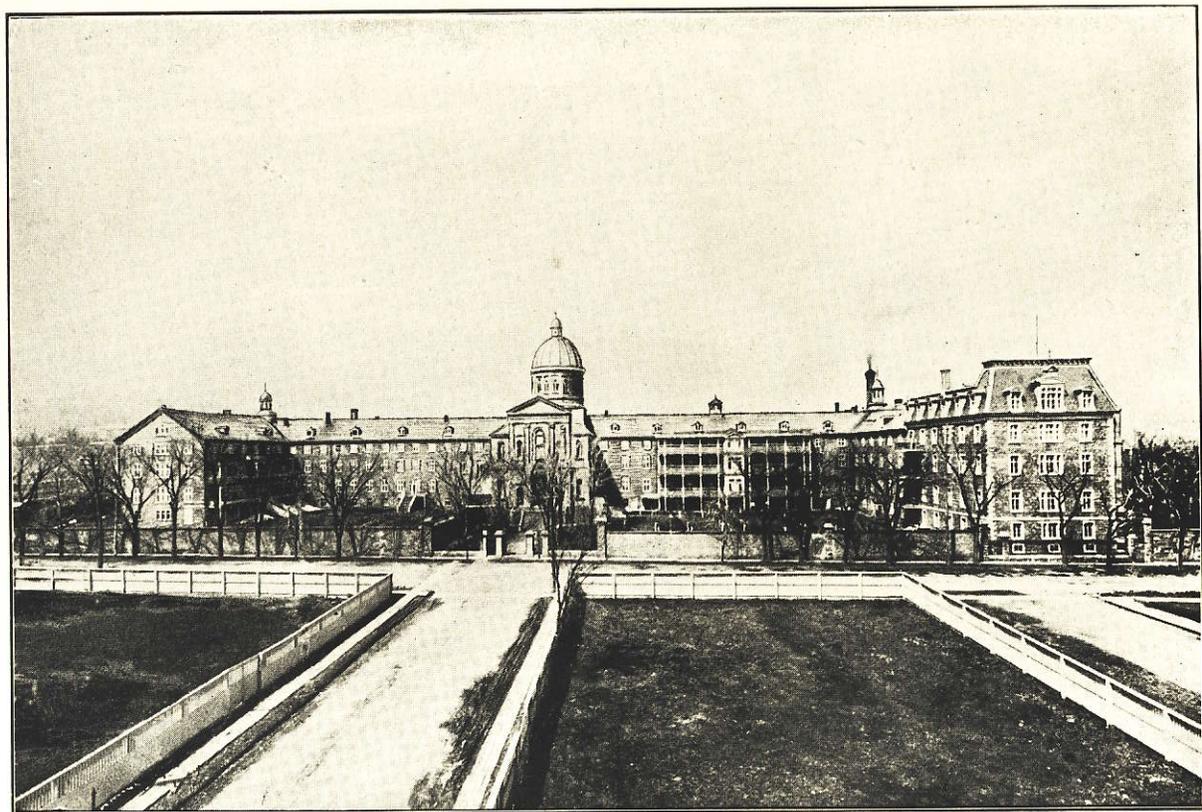
Aux noms des fondatrices, il faut joindre encore celui de Mme la duchesse de Bullion qui donna sans compter de sa bourse et de son cœur pour l'œuvre de l'Hôtel-Dieu. Jeanne Mance trouva en elle un véritable banquier, un banquier qui avait cela de merveilleux qu'il ne voulut attendre d'autres intérêts et d'autres dividendes des sommes qu'il donnait à l'Hôtel-Dieu, que ceux qui se paient dans l'éternité du bon Dieu.

Deux fois encore, après l'incendie de 1695, en 1721 et en 1734, l'Hôtel-Dieu de la rue Saint-Paul fut ravagé par le feu. Mais chaque fois, grâce aux secours qui leur vinrent des messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs et desservants de l'île, des colons eux-mêmes toujours prêts pour elles à quelques sacrifices, ou même de France, où elles conservaient de puissantes amitiés et de fécondes relations, les Hospitalières purent relever leur maison de ses ruines. Avant la Cession, c'est-à-dire jusque vers 1760, à cause sans doute de ces divers malheurs, on ne possède aucune statistique sur le mouvement et le nombre des malades soignés à l'Hôtel-Dieu. Mais de 1760 à 1860, le nombre connu et exact des malades admis est de 82,121. Depuis, la proportion est allée en augmentant. De 1860 à 1909, le total des

patients traités aux divers services hospitaliers se chiffre à 119,352.

Comme nous ne nous sommes pas proposé de donner ici un précis historique absolument complet de l'Hôtel-Dieu, nous passons à grands traits sur ces deux siècles et demi de travaux si méritoires et ne retenons que les faits les plus importants et qui ont modifié en quelque manière l'esprit général de l'œuvre dont nous venons de raconter les débuts.

Le grand fait de l'histoire de l'Hôtel-Dieu est sûrement la translation, en 1861, des locaux de l'œuvre, de la rue Saint-Paul au Mont Sainte-Famille, où ils se trouvent encore à l'heure actuelle, mais singulièrement agrandis et embellis. C'était sous l'administration épiscopale du deuxième évêque de Montréal, celui que l'histoire appelle déjà le grand évêque, et dont la figure, avec celle des Laval et des Plessis, restera parmi les plus glorieuses dans la galerie de nos grands hommes, Mgr Bourget. Les circonstances demandaient un changement pour l'Hôtel-Dieu et surtout son agrandissement. Mgr Bourget, qui avait vécu avec Mgr Lartigue, dont il fut d'abord le secrétaire, à l'Hôtel-Dieu même, qui fut comme le berceau de l'évêché de Montréal, avait reçu là le diaconat en 1821 et la prêtrise en 1822. Il y avait aussi assisté son prédécesseur à la mort, en 1840. Il conservait en conséquence pour ce sanctuaire et pour ce cloître un profond attachement. Il vit où était l'avenir, et,



Hôtel-Dieu en 1861 — Mont Sainte-Famille.

après avoir prié, il décida, de concert avec les supérieures de la communauté, la translation des locaux de l'hôpital de la rue Saint-Paul au Mont Sainte-Famille, jusque sur le flanc du Mont-Royal, où se trouvait en effet un site merveilleux pour l'Hôtel-Dieu.

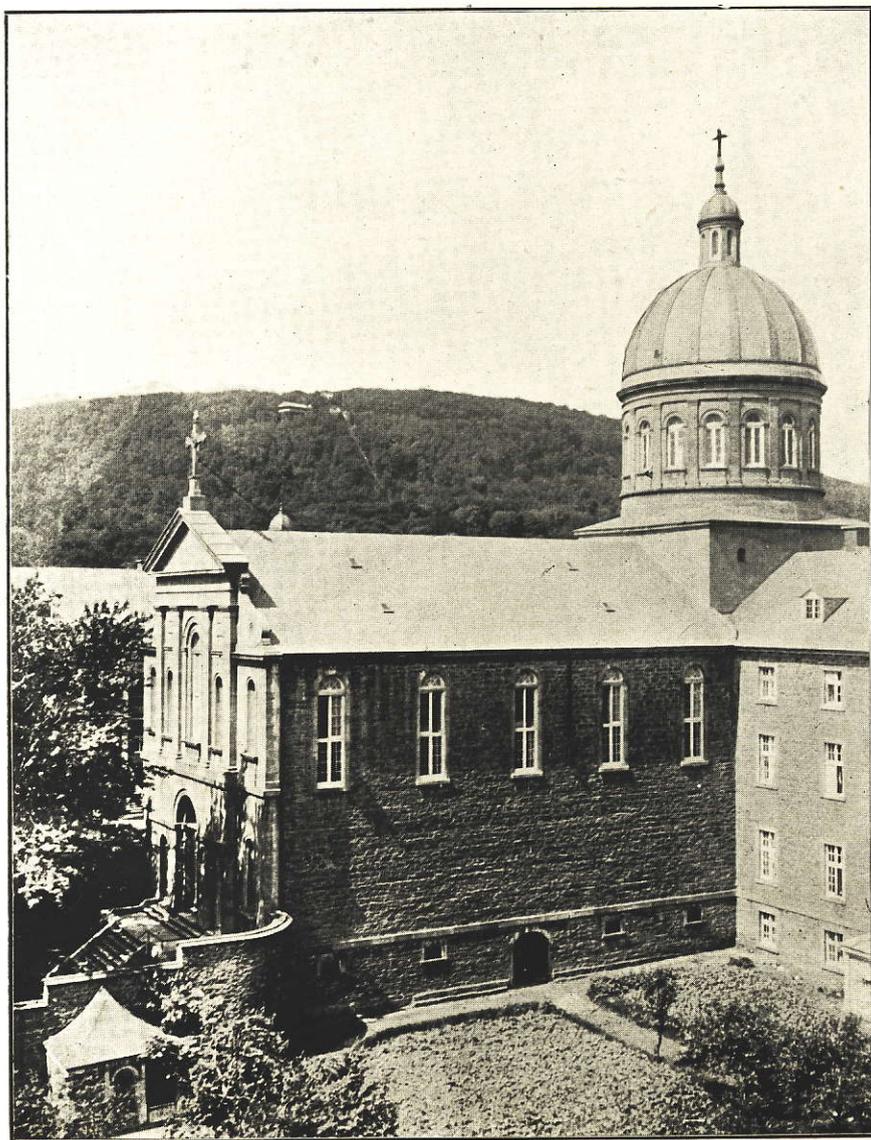
Les Hospitalières sont des Sœurs cloîtrées. Elles ne connaissent que leur monastère, leur chapelle, leur hôpital et leurs jardins. Plus que d'autres, elles s'identifient avec les êtres de la maison qu'elles habitent, puisqu'elles n'en sortent jamais. Aussi le fait d'une translation d'un lieu à un autre prend-il pour elles les proportions d'un événement extraordinaire. Les religieuses de 1861 s'étaient attachées à leurs vieilles bâtisses de la rue Saint-Paul. L'hôpital, la chapelle, leurs cellules, leurs promenades... tout cela pour elles avait une âme. S'en séparer fut un déchirement. Il y avait plus de 200 ans qu'on vivait là. Et puis, un si grand nombre de Sœurs y étaient mortes ! Oh ! la poésie des vieilles choses et des vieux murs, qui donc en dira jamais tout le charme secret et mystérieux !

Au moins, du consentement des autorités concernées, les Hospitalières emportèrent avec elles au Mont Sainte-Famille les restes de leurs chères défuntés. Il fallut pour cela pas moins de 23 cercueils. La cérémonie de cette translation funèbre fut des plus imposantes. Mgr Bourget chanta un grand service solennel, et M. Billaudèle, p. s. s.,

prononça l'éloge des bonnes Sœurs mortes en faisant le bien dans l'asile de la douleur et de la paix. Au surplus, la modeste église de l'hôpital de la rue Saint-Paul ne périt pas tout entière sous le marteau démolisseur. On transporta les pierres du temple abandonné aux jardins du nouveau cloître, et, de ces pierres qui parlent et parleront toujours, on construisit une petite chapelle sous le vocable de saint Joseph, le glorieux patron de l'Institut. C'est pour les Sœurs de l'Hôtel-Dieu, aux belles journées de l'été, l'endroit obligé d'un pèlerinage éminemment évocateur.

Depuis 1845, huit maisons-filles sont nées de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Ce furent, par ordre d'ancienneté, les maisons de Kingston, de Tracadie (5), de Chatham, de Madawaska, de Campbellton, d'Arthabaska, de Windsor et de Winooski. La maison de Kingston, à son tour, a essaimé : les maisons de Cornwall et de Chicago sont sorties d'elles. Toutes ces maisons, à la façon des ordres anciens, sont indépendantes les unes des autres, et chacune a son noviciat. Seules demeurent, entre toutes, comme aussi avec les neuf communautés hospitalières de France issues de La Flèche, les relations de cordialité et de sympathie les meilleures et les plus réconfortantes. Toutes les filles spiri-

(5) On verra plus loin dans l'analyse du discours du Dr Guerin comment est né le lazaret de Tracadie.



Chapelle de l'Hôtel-Dieu en 1861.

tuelles de M. de la Dauversière et de Mlle de la Ferre restent ainsi unies sous les regards de Dieu et dans l'émulation au bien. Dans les grandes circonstances de la vie religieuse, on échange des vœux, et, à la mort de chaque Sœur, on s'unit dans l'offrande des pieux suffrages. C'est dans cette heureuse liberté propice au développement de chaque maison, que toutes gardent l'union en Dieu, nous voulons dire dans le Christ Jésus et dans ses membres souffrants.

La maison-mère elle-même n'a d'ailleurs éprouvé aucun affaiblissement de cette maternité glorieuse. L'Hôtel-Dieu de Montréal a continué de progresser, grâce au bien qu'elle n'a pas cessé de faire, grâce à la sympathie que le public lui a toujours manifestée, grâce aussi et surtout au constant appui des messieurs de Saint-Sulpice et à la bienveillance des évêques et archevêques de Montréal.

Mgr Lartigue et Mgr Bourget, nous l'avons déjà insinué, ont toujours été pleins de bonté et d'attentions délicates pour l'Hôtel-Dieu. Leur successeur, Mgr Fabre, pour ne s'être pas trouvé dans les mêmes circonstances, n'a jamais manqué non plus de témoigner, à l'occasion, de sa considération et de son affection pour l'hôpital. Mgr Bruchési enfin, l'archevêque actuel, et son auxiliaire, Mgr Racicot (6), continuent

(6) Mgr Racicot est un ancien "écolier" de l'Hôtel-Dieu ; il y reçut la prêtrise le 6 novembre 1879.

ces pieuses et affectueuses traditions. C'est à Mgr l'archevêque Bruchési qu'est due la pensée si belle et si opportune du monument qu'on vient d'élever à Jeanne Mance, comme aussi l'initiative et le succès des belles fêtes jubilaires, que nous allons raconter dans les chapitres suivants.

Le zèle des " nos Messieurs ", qui furent et sont les aumôniers de l'Hôtel-Dieu depuis deux siècles et demi, a toujours été, pour les Hospitalières et pour leurs malades, ce qu'on est en lieu d'attendre des admirables et dévoués fils de M. Olier. Après avoir veillé sur le berceau de l'œuvre, l'avoir vue grandir et prospérer, ils l'entourent encore aujourd'hui de leurs soins vigilants et intelligents.

Ce n'est pas ici le lieu de rappeler en détail les relations avec l'hôpital, depuis 1847, de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, devenue la Faculté de Médecine de l'Université Laval. Mais il faut au moins signaler d'un mot le secours puissant et apprécié que les distingués titulaires des chaires de cette Ecole ont apporté à l'Hôtel-Dieu depuis plus d'un demi-siècle.

Sous l'action de ces diverses influences, l'habile administration des Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal multipliait les progrès. Depuis la translation de la rue Saint-Paul au Mont Sainte-Famille, le mouvement hospitalier s'est de mieux en mieux accentué. Pendant un certain temps, de 1857 à 1874 exactement, on reçut à l'Hôtel-Dieu des vieil-

lards de l'un et l'autre sexe. Il y en eut, en moyenne, de 37 à 40 par année. Mais il a fallu abandonner cette œuvre, dont s'occupent d'ailleurs d'autres communautés. L'œuvre de l'assistance aux orphelins et orphelines dura plus longtemps, jusqu'en 1890, avec une moyenne par année de 90 à 100 admis. Il a fallu y renoncer aussi. On se contente maintenant d'accepter des collégiens et des écoliers, pas plus de 17, qui font office de servants de messe. Ce sont les malades, leurs infirmiers et leurs aumôniers qui réclament toute " l'action " de l'Hôtel-Dieu.

Autrefois, jusqu'en 1825, on n'avait que 32 lits disponibles. De 1760 à 1860, on reçut 82 mille malades, nous l'avons dit, soit 41 mille pour cinquante ans. De 1860 à 1910 — un autre demi-siècle ! — c'est 128 mille patients qu'on a admis, et depuis la construction additionnelle de 1902, c'est de 300 lits au moins que l'hôpital dispose. Et il est clair qu'il faudra encore et toujours des additions et des augmentations dans les locaux et dans le personnel. Toutes les améliorations : service téléphonique, ambulance perfectionnée, galeries pour la cure d'air, jardins pour promenades et plusieurs autres, les Sœurs n'ont pas hésité à s'imposer mille sacrifices pour en faire bénéficier leurs chers malades. Durant l'année qui s'achève, en vue des fêtes jubilaires, divers travaux de restauration et d'embellissement ont été exécutés. Nous ne saurions mieux faire pour en donner

une idée à nos lecteurs que de distribuer ou d'intercaler à travers les pages de ce modeste volume des vignettes de l'Hôtel-Dieu, tel qu'il est aujourd'hui, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les leçons par l'image sont plus vite lues et elles se retiennent mieux (7).

(7) Il ne sera pas hors de propos de donner ici en note, pour ne pas charger le texte de notre récit général, un aperçu de l'administration de l'Hôtel-Dieu.

La communauté des Hospitalières de Saint-Joseph est seule administratrice de l'hôpital, quant aux finances et à l'hospitalisation. — La supérieure, représentant la communauté, agit au nom de cette corporation pour l'administration financière et civile. — Elle est représentée, quant à la direction hospitalière, par l'une des religieuses préposée comme hospitalière en chef, laquelle reçoit les patients et les classe dans les divers départements qui leur sont affectés, non sans les avoir préalablement soumis à l'examen du médecin. Cette même officière a une vue générale, non seulement sur les départements des malades, mais encore sur quelques autres de l'établissement, et rend compte de leur régie à la supérieure, qu'elle consulte dans ses difficultés. — Les Sœurs à qui est confié le soin des différentes salles de malades sont dépendantes de l'hospitalière en chef, sur un certain nombre d'articles ; cependant, chacune, dans son département respectif, exerce son emploi avec une grande liberté pour ce qui concerne le soin des patients qui lui sont directement confiés. — En chacun des départements où les femmes sont traitées, des Sœurs sont chargées de faire les pansements, aidées des gardes-malades, distribuées pour

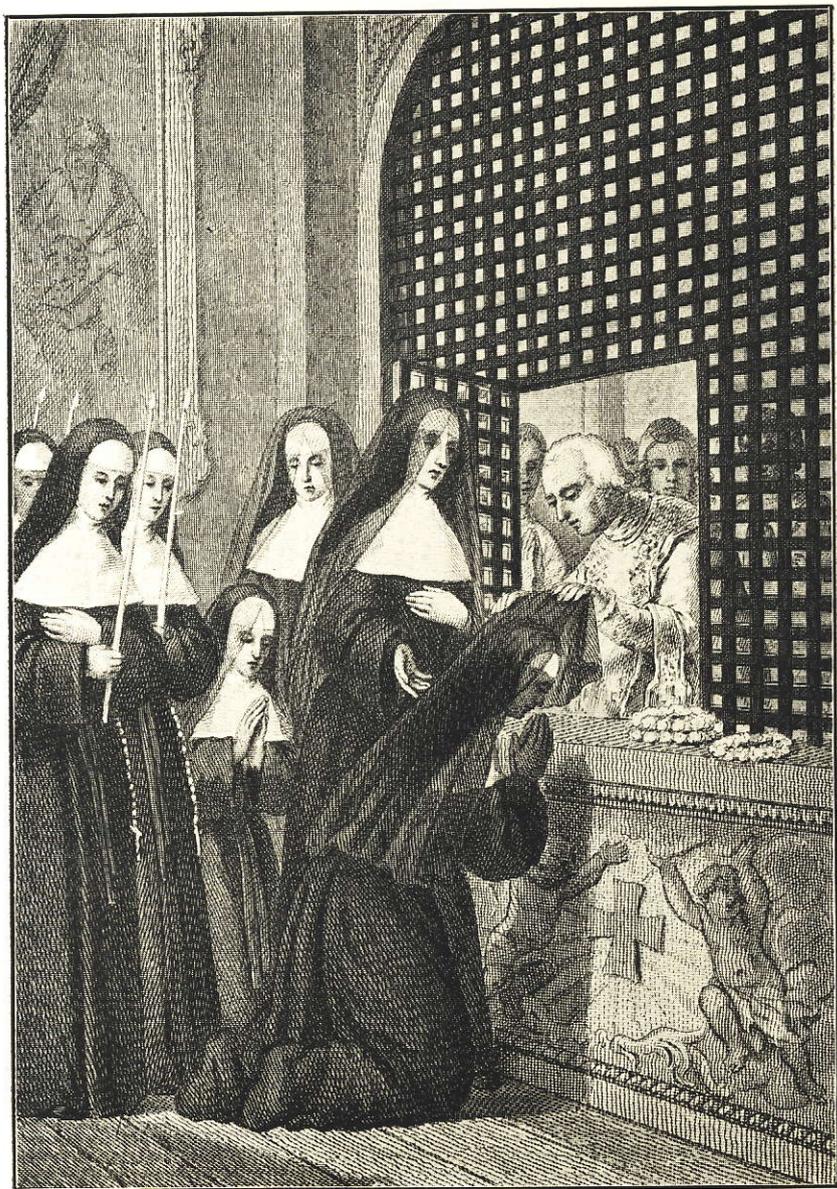
Tout incomplète et tout imparfaite qu'elle est, cette notice historique, dont nous avons trouvé les éléments tout préparés dans un recueil de notes que l'une des religieuses

le service des divers départements. Dans les salles des hommes, les pansements sont faits par les médecins internes de l'Institution dont le nombre varie de huit à douze — les internes sont aidés dans leurs fonctions par des étudiants en médecine et autres employés de la maison. — Les Sœurs chargées de la pharmacie exécutent les prescriptions des médecins et fournissent tout ce qui est nécessaire aux pansements et traitements chirurgicaux. — Deux salles d'opérations sont au service des chirurgiens. Là aussi se trouve attaché un personnel spécial, composé de trois Hospitalières, deux médecins internes, deux gardes-malades et autres employés jugés nécessaires pour le service des chirurgiens qui, chacun, ont des jours et des heures marquées pour leurs opérations. — Ces salles, quand il y a urgence, sont à la disposition des chirurgiens, la nuit comme le jour. Il en est de même pour la réception des malades. — Le dispensaire ophthalmique, celui des traitements par l'électricité, le laboratoire de pathologie sont aussi régis dans le même ordre — médecins spécialistes, Sœurs hospitalières, gardes-malades, en cas de nécessité. — Le service médical de l'hôpital est fait par les médecins de la Faculté de médecine de l'Université Laval et leurs adjoints, dénommés à tour de rôle, pour un trimestre, par le bureau médical de l'Hôtel-Dieu. — La clinique se fait aux lits des malades six jours de la semaine, et se continue à la salle d'opération quatre fois la semaine alternativement par les professeurs de médecine et de chirurgie. — L'administration des finances et des autres départements indépendants de l'hôpital demeure entièrement

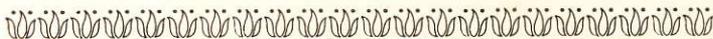
de l'Hôtel-Dieu a bien voulu nous passer, aideront nos lecteurs, nous en avons la confiance, à comprendre mieux encore le sens et la portée des fêtes jubilaires de septembre 1909 que nous allons maintenant raconter.

sous le contrôle de la supérieure, aidée de son conseil. — La mense de l'hôpital est tout-à-fait distincte de celle de la communauté, et les revenus de chacune, aux termes des constitutions, ne peuvent être confondus.





Les Hospitalières de Ville-Marie prononçant les vœux solennels de religion



CHAPITRE II

LE TRIDUUM RELIGIEUX

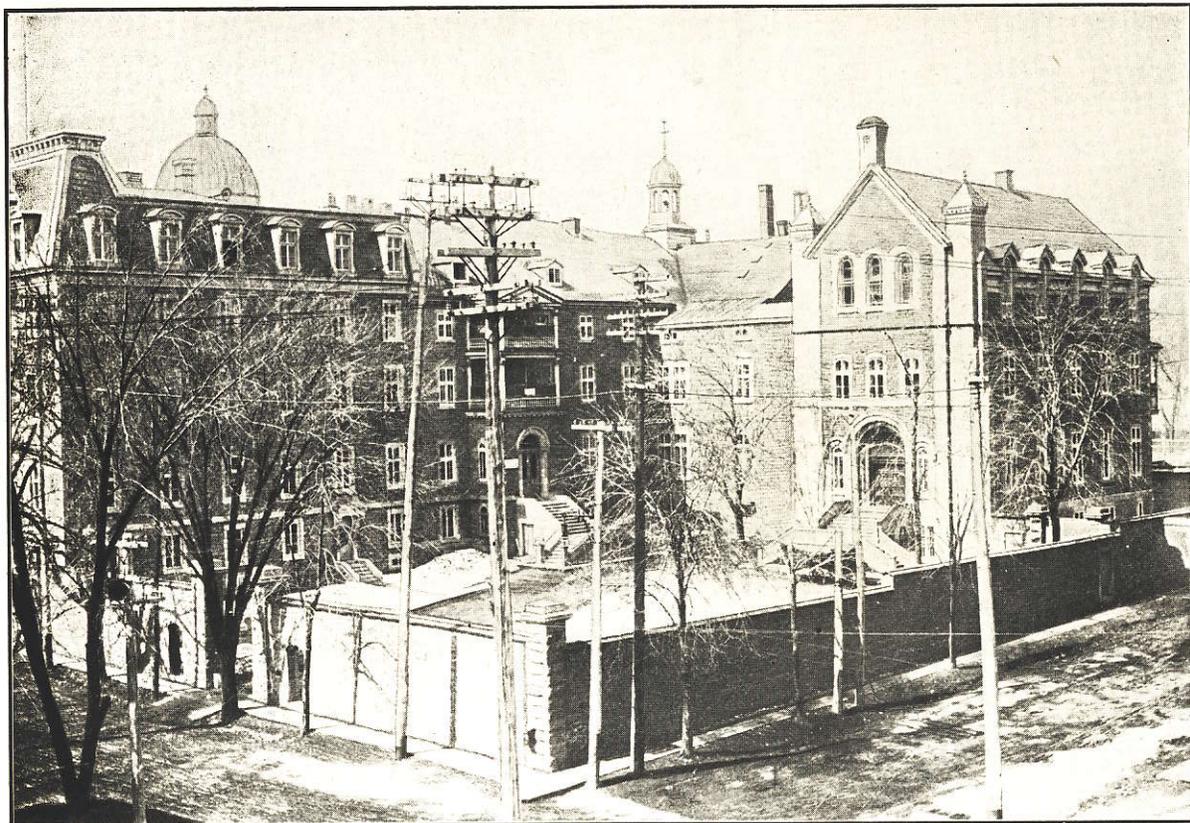
EST en octobre 1659, nous l'avons noté au chapitre précédent, exactement le 17 ou le 18, que les trois premières Hospitalières que nous ayons eues, Judith Moreau de Brésoles, Catherine Macé et Marie Maillet, arrivèrent à Montréal, qui s'appelait alors Ville-Marie. L'Hôtel-Dieu existait déjà. Jeanne Mance l'avait fondé dix-sept ans auparavant, à la naissance même de notre ville ; car on se souvient que Jeanne Mance était parmi les premiers compagnons de M. de Maisonneuve et c'est tout de suite après son arrivée qu'elle se voua, dans sa propre maison — sitôt qu'elle fut bâtie — aux soins des malades. Mais au bout de quelques années, elle se rendit parfaitement compte que son œuvre pour durer avait besoin d'être placée sous la garde d'une communauté, cette force admirable de l'Eglise qui possède entre beaucoup

d'autres l'avantage de ne savoir pas mourir. Nous avons raconté comment elle alla chercher en Anjou les pieuses filles de M. de la Dauversière.

C'est de l'arrivée des Hospitalières en 1659 qu'on a fêté en 1909 le deux cent cinquantième anniversaire. Et c'est de ces fêtes que nous voulons conserver dans ce modeste volume l'intéressant souvenir. Nous donnerons au chapitre suivant le récit de l'inauguration ou du dévoilement du monument de Jeanne Mance. Dans celui-ci nous racontons les célébrations du triduum religieux par lequel on a voulu d'abord, comme il convenait, solenniser cet important anniversaire.

La date précise de l'anniversaire à célébrer tombait en octobre ; mais, en nos tardifs climats, septembre se prête mieux aux manifestations extérieures d'un jubilé comme celui-là. De plus, en octobre, plusieurs des personnages officiels sur la présence de qui on devait absolument et justement compter, assisteraient à Québec aux séances de notre premier concile plénier national. On choisit donc pour les fêtes de l'Hôtel-Dieu les premiers jours de septembre.

Elles ont duré trois jours : les 1, 2 et 3 septembre. Ce furent, pour la glorification des pieux souvenirs et pour l'honneur de l'histoire que nous vivons, de bien beaux jours, des jours pleins — *pleni dies*. Le vaste édifice que



Entrée de l'Hôpital.

forment les locaux de l'Hôtel-Dieu avait pris partout des airs de fête : dans ses salles, dans ses corridors, dans ses bureaux et jusque dans ses cours et dans ses jardins, ce n'était que drapeaux, fleurs, bannières et verdure, et c'était ravissant sous ce beau soleil de septembre canadien, dont nous avons été tout le temps gratifiés. En deux endroits surtout s'étaient centralisées les décorations et les armoiries parlantes : la cour d'honneur, à l'angle de l'aveue des Pins et de la rue Saint-Urbain, où se dressait déjà sur son piédestal la statue voilée de Jeanne Mance qu'on allait inaugurer — ou plus justement dévoiler — le deuxième jour, et la chapelle, qui fait face à la rue Sainte-Famille, et où se célébreraient les trois messes solennelles du triduum.

La chapelle, modeste mais si pieuse toujours, avait comme de juste revêtu sa plus riche parure. Dans le sanctuaire et dans la nef, de longues guirlandes de sapin et d'herbes courantes, entremêlées de lys, s'entrecroisaient sous les voûtes et au haut des colonnes. Huit bannières, portant chacune sa devise avec son motif de décoration, et huit écussons surmontés de petits drapeaux en faisceaux aux couleurs du pape et du Carillon, s'espaçaient le long des colonnades de la grande nef. Sur chaque écusson se lisait l'une des Béatitudes ; et sur chaque bannière, une sentence appropriée au sujet, dont voici l'éloquente énumération :

- 1o Encensoir. — *Nos actions de grâces montent vers Dieu comme un encens.*
- 2o Pélican. — *O divin pélican, ta chair est notre pain quotidien.*
- 3o Agneau triomphant. — *A lui appartiennent la gloire et la reconnaissance.*
- 4o Agneau immolé. — *Célébrons l'Agneau, il est notre rançon.*
- 5o Sacré-Cœur. — *Cœur sacré de Jésus, j'ai confiance en vous.*
- 6o Calice avec hostie. — *Que votre règne eucharistique arrive.*
- 7o Figure de la Vierge avec couronne de lys.
- 8o Figure de saint Joseph avec lys.

Des guirlandes de lys et des palmes dorées s'enroulaient au fût des colonnes, pendant qu'un MAGNIFICAT avec lettres en roses blanches s'inscrivait au fond de la nef, sous le jubé de l'orgue, entre deux larges bannières dont le rouge très vif faisait ressortir le blanc cantique de Marie.

A l'avant-nef, deux gracieux étendards portaient sur satin jaune et blanc les armoiries de Mgr l'archevêque et celles de Saint-Sulpice.

Le sanctuaire, cela s'entend, n'était pas moins orné et décoré. Des bannières en soie, avec des anges adorateurs, des drapeaux encore, les armes de Mgr Sbarretti et celles de Mgr Bruchési, toute une profusion de lys à l'autel, et des candélabres, et des lustres, et des couronnes, que dessinent en tracés lumineux les ampoules électriques, avec une croix — la foi — et une ancre — l'espérance — également



Entrée de la chapelle de l'Hôtel-Dieu

en lettres de feu, avec aussi le mot *Sanctus* trois fois répété, en roses blanches, sur draperies blanches et jaunes, et, tout en haut, brillant et fulgurant, le symbolique 250, lui aussi en lettres incandescentes : voilà ce que l'on voit ! De la lumière, des fleurs, des roses blanches, des lys — surtout des lys ! — des drapeaux, des draperies, des guirlandes, de pieuses sentences . . . tout cela célèbre le 250e que l'on fête. Et chacun se fait tout bas cette réflexion que les lys conviennent admirablement !

Dans la cour d'honneur, à l'extérieur, on s'est aussi mis en frais. Notons d'abord que les anciens murs qui masquaient l'entrée de l'hôpital ont été abattus — l'angle Saint-Urbain et des Pins est maintenant à jour — tandis que pour le reste de l'enclos des terrains de l'Hôtel-Dieu les murs sont toujours debout. En face de la résidence des chapelains et de l'entrée principale de l'hôpital, qui voient en se coupant à angle droit, bien au centre de la place, autour de laquelle s'élèvent aujourd'hui des estrades pour la cérémonie du dévoilement demain, le groupe de Philippe Hébert est là sur son socle. En attendant qu'il nous soit possible de contempler les traits de l'héroïne encore voilés, faisons comme tout le monde et lisons les trois inscriptions en lettres d'or gravées sur trois faces du superbe bloc de granit au haut duquel Jeanne va revivre dans le bronze pour jamais, cependant que les drapeaux, comme il convient

à pareil jour, claquent à la brise partout au-dessus de nos têtes.

Sur la face principale du granit, voici la dédicace :

Jeanne Mance

1606-1673

Avec l'aide généreuse de Madame de Bullion

Elle fonda cet Hôtel-Dieu

Asile des pauvres malades

Et lui donna

Sa tendre charité

Son inlassable dévouement

Toute l'énergie de son âme d'élite

Sur la face de droite, celle qui regarde la rue Saint-Urbain, sont inscrites les paroles de M. de la Dauversière à la fondatrice des Hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche en Anjou ; c'est la vocation même de cet Institut auquel nous devons deux siècles et demi de bienfaits :

“ Dieu veut se servir de nous pour l'établissement d'une nouvelle congrégation dédiée à la sainte famille sous le nom de Saint-Joseph et qui fasse vœu de servir les pauvres. Il nous faut travailler à cette œuvre. ”

(Paroles de M. de la Dauversière à Mlle de la Ferre.)

Enfin sur la face de gauche, vis-à-vis l'entrée de l'hôpital,

on a gravé l'inscription qui gardera le souvenir de la fête actuelle :

Erigé en 1909
250ième anniversaire de l'arrivée
à Montréal
Des premières religieuses de cet hôpital
Les Mères Moreau de Brésoles
Macé et Maillet
Venues de La Flèche en Anjou.

Le premier jour avait été réservé aux joies du cloître. C'était la fête intime — doux et calme prélude aux éclatantes démonstrations du lendemain. Seules les communautés-sœurs avaient été invitées à s'unir aux jubilantes.

Toutes les communautés de Montréal et beaucoup de l'étranger avaient là leurs représentantes. Les maisons-filles de l'Hôtel-Dieu en particulier — toutes cloîtrées qu'elles sont — avaient envoyé des déléguées. Au lendemain des fêtes, on en rencontrait, en visite dans la cathédrale, devant les beaux tableaux historiques de Georges Delfosse, celui de Jeanne Mance les attirant naturellement.

Au cours de l'après-midi de ce premier jour, les Dames de Charité de l'Hôtel-Dieu, des femmes du monde, celles-là, pour la plupart épouses des médecins de l'Institution, eurent accès dans les salles et auprès des malades qu'elles

fêtèrent et comblèrent de leur mieux. C'était bien dans la note des Hospitalières. Du reste, en plus d'un sens, les Dames de Charité ne sont-elles pas leurs dignes sœurs ?

A la messe solennelle du matin, Mgr Hugh Gauthier, archevêque de Kingston, officia pontificalement, ayant le Très Révérend Père Colomban, des Franciscains, comme prêtre assistant, le Père Jodoin, des Oblats, et M. l'abbé O'Reilly, ancien chapelain, comme diacres d'honneur, et MM. H. Leclair et Oscar-Louis Rolland, séminaristes, comme diacre et sous-diacre d'office. Nos Seigneurs Bruchési, Langevin, Emard, LaRocque, Racicot, Mgr Dugal, vicaire-général de Chatham, de nombreux prêtres, religieux et religieuses et quelques laïques de distinction assistaient à l'office. Une messe en musique — la messe de Riga — fut chantée par le chœur de Saint-Jean-Baptiste, sous la direction de Maître J.-A. Boucher. Dans la soirée, Mgr Dugal présidait au salut solennel, assisté de MM. Girot et Volbart, de Saint-Sulpice. Les Novices de la Congrégation Notre-Dame firent avec succès les frais du chant.

A la messe pontificale de ce premier jour, c'est le vénéré M. Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice à Montréal, qui prêcha. Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un pâle résumé de cette allocution paternelle. M. le supérieur parlait d'abondance comme à l'ordinaire, et ce n'est pas une tâche aisée que de condenser cette parole si nourrie de



Salle Saint-Joseph.

moëlle scripturaire et si forte de sens pratique. Les anciens du séminaire de la montagne se seraient cru volontiers en *lecture spirituelle*. C'était la même abondance et la même aisance qu'autrefois.

L'orateur prit pour texte ce verset de saint Paul : " Ce qui vaut dans le Christ Jésus, c'est la foi, la foi agissant par la charité " (Gal., v, 6).

Demain, une voix autorisée et éloquente (1) célébrera comme il convient le grand jour du 250e anniversaire de l'Hôtel-Dieu. M. le supérieur prétend n'apporter, ce matin, qu'un très modeste mais bien sincère hommage — celui des messieurs de Saint-Sulpice — aux Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph de la Nouvelle-France. Il veut exposer simplement le triple symbolisme du monument qu'on dévoilera demain.

Le groupe qu'a sculpté l'habile ciseau de Philippe Hébert, c'est d'abord un groupe bien humain, ou plutôt c'est le groupe humain par excellence : la rencontre de la compassion avec la douleur, et cela constitue un premier symbole. Mais cette rencontre, elle s'est en fait personnifiée dans Jeanne Mance, et c'est là un autre symbole. Enfin, Jeanne Mance elle-même se continue et se perpétue, à Montréal, dans l'Hospitalière de Saint-Joseph, c'est le troisième symbole.

(1) Celle de M. le chanoine Gauthier, curé de la cathédrale.

Qu'est-ce donc, se demande le prédicateur, que cette rencontre de la compassion avec la douleur ? Au sens chrétien, c'est l'acte par excellence, l'acte de la foi agissant par la charité. Et M. Lecoq redit la touchante parabole du Bon Samaritain. Cette femme qui se penche vers un colon blessé — continue-t-il — c'est, dans un seul geste, toute la civilisation. Non pas la civilisation antique, qui pour avoir accumulé tant de fastes et tant de gloires sur les voies romaines, n'avait cependant pas su y construire un seul hôpital. . . . Non pas, non plus, la civilisation de l'Islam, dure et brutale à tout ce qui n'était pas la force. . . . Mais la civilisation chrétienne, la vraie. Cette civilisation-là méritait d'avoir sa statue à Montréal qui lui doit tant, à Montréal la ville des institutions charitables et des hôpitaux.

Au surplus, cette statue n'est pas une simple allégorie. Son personnage a vécu. Jeanne Mance, en effet, est une figure historique. Sans doute son attitude dans le groupe sculpté réalise le grand geste chrétien qu'est la charité de tous les temps, mais c'est aussi le geste de toute sa vie à elle. Et M. Lecoq raconte comment la première fois qu'il vit la maquette du groupe d'Hébert, n'étant nullement prévenu, il fut tout près de s'écrier : " Saint Charles soignant les pestiférés de Milan ", et comment il se ravisa en constatant qu'il s'agissait d'une femme. " Et pourtant — ajoute-t-il —



Salle Saint-Patrice.

était-ce vraiment une erreur ? Borromée à Milan, Jeanne Mance à Montréal, n'est-ce pas toujours le Bon Samaritain ?” Et M. le supérieur explique, d'après Origène qui le tenait d'un ancien, le sens de la parabole évangélique. Le voyageur sur la route de Jérusalem à Jéricho, c'est Adam. Les voleurs, ce sont les forces adverses : le démon et le péché. Ce sont elles qui dépouillent l'homme. Le sacerdoce lévitique passe inutilement, parce qu'il est infidèle à sa mission. Jésus vient. C'est le Bon Samaritain. Il conduit le blessé—le fils d'Adam, l'homme — a l'hôtellerie, c'est-à-dire à l'Église. Il le confie à l'hôte, c'est-à-dire à celui qui a autorité dans l'Église, au vrai prêtre de Jésus, c'est-à-dire encore, par extension, à la bonne Sœur qui assiste le prêtre dans les œuvres de charité.

Passant alors à l'application que Jeanne Mance a faite de cet exemple dans sa vie, M. le supérieur proposerait, s'il fallait une autre inscription sur le socle de son monument, en y changeant un seul mot, je ne sais quel dystique dont voici le sens : “ Si la piété charitable voulait donner d'elle-même un portrait qui lui ressemblât parfaitement, elle n'aurait, ô Jeanne, qu'à prendre le tien”. Car Jeanne Mance, c'est la femme forte capable de prêcher aux anges — ainsi qu'on a dit du Père de Condren ; Jeanne Mance, à Montréal, c'est l'initiatrice de tout ce qui s'est fait de grand au début de la colonie — ainsi que le note l'érudit

auteur des *Chants Séculaires* (2) ; Jeanne Mance, devant l'histoire, c'est la femme devenue chef—*Dux foemina facta* !

Mais Jeanne Mance, poursuit le prédicateur, n'allait pas durer autant que son œuvre ; mortelle, elle devait mourir ! Ainsi l'aiguille ne fait que passer dans l'étoffe, mais le fil qu'elle y introduit demeure. Jeanne a laissé après elle pour les siècles—au moins pour deux siècles et demi maintenant écoulés—l'Hospitallière de Saint-Joseph, et c'est la troisième figure que le groupe d'Hébert symbolise. Or, l'Hospitallière qu'est-elle, ou plutôt qu'a-t-elle été pour nous à Montréal ? Et M. le supérieur s'attarde avec bonheur à nous redire ses mérites. Quels tableaux réels et vivants il nous peint ! Son âme d'apôtre comprend les âmes d'apôtres. Oh ! comme nous sommes loin des conventions banales que la courtoisie commande !

L'Hospitallière, explique-t-il, c'est la civilisation venant au secours des pauvres humains qui souffrent. Civilisation universelle, qui ne fait aucune acception des personnes et ne distingue ni entre les nationalités, ni entre les dispositions du cœur. On soigne, à l'Hôtel-Dieu, les étrangers aussi bien que les gens du pays, les gens mal disposés comme les autres. Il est facile de le prouver par des faits.

(2) Long poème, riche en données historiques, par le Père Valentin Breton, des Franciscains, composé pour la circonstance du 250e de l'Hôtel-Dieu.

La Sœur Moreau n'a-t-elle pas failli être étouffée par un Sauvage qu'elle avait soigné et guéri ? Civilisation amie du progrès aussi, et qui est moderne dans le bon sens du mot. Avant même la parole de Pie X voulant que les Sœurs soient " excellentes infirmières autant que bonnes religieuses ", les Hospitalières apprenaient ici à être des gardes-malades entendues et renseignées. C'est donc la civilisation dans ce qu'elle a de meilleur que l'Hospitalière personnifie. Et cela c'est vrai surtout, parce que l'Hospitalière avant tout vit de religion. Vos salles des malades — s'écrie l'orateur — ce sont sans doute, mes sœurs, des dortoirs aux lits bien blancs, où l'on se soigne, où l'on se guérit ? Mais ce sont aussi des oratoires. J'y vois des crucifix, des images, des bénitiers. De temps en temps quelque religieux, un novice jésuite par exemple, y vient faire la lecture sainte, l'exhortation pieuse. Un jour de fête, disons au jour de la Saint-Joseph, on y chante des cantiques. La toux des malades alors se fait moins aiguë, l'oppression moins accablée, la douleur moins pressante. C'est *la vieille chanson* qui apaise et console, et dont parlent les incrédules eux-mêmes.

Et encore, poursuit l'orateur, ce n'est là que la paix extérieure. Que n'y aurait-il pas à dire de cette paix autrement précieuse qui s'infiltré à l'intérieur, de cette paix qui fait qu'on meurt content ? Et il raconte comment, au lendemain

de Wagram, un officier mourant se trouvait illuminé et comme transfiguré à la seule vue de l'empereur, qui le visitait. Qu'est-ce que le regard d'un homme, pourtant, si grand soit-il, en comparaison du regard divin, que le pauvre et cher malade de l'Hôtel-Dieu sent briller derrière le sourire très pur et si surnaturellement engageant de l'Hospitalière ? Et M. le supérieur cite une autre anecdote, celle si touchante de ce soldat mourant, qui, après avoir répondu à l'aumônier qu'il croyait à Dieu, au Dieu créateur, au Dieu rédempteur, ajoutait, pour abrégé : " Je crois tout ce que croit la bonne Sœur qui est là ! ".

Et puis les Hospitalières sont des cloîtrées. Elles font très large la part de Marie, en même temps qu'elles ne négligent pas celle de Marthe. " Béthanie est ici à demeure ", dit M. Lecoq. " Les prières s'élèvent du fond de ce cloître comme un encens d'agréable odeur. — Et l'hôpital en garde le parfum par toutes ses salles, jusque dans ses coins et recoins. Ailleurs on peut trouver des bons soins, de la science, du dévouement. A l'hôpital catholique seul, on trouve le parfum de la prière des Sœurs ". Et M. le supérieur rappelle quelques noms de ces hôtes de Béthanie, qu'il garde dans la mémoire de son cœur, " depuis Sœur Robert, il y a 33 ans, jusqu'à l'humble Sœur Philomène et d'autres encore ". Il se défend bien d'avoir fait l'éloge des dévouées religieuses ; mais cet éloge s'imposait à lui qui les connaît et les voit à l'œuvre depuis si longtemps.



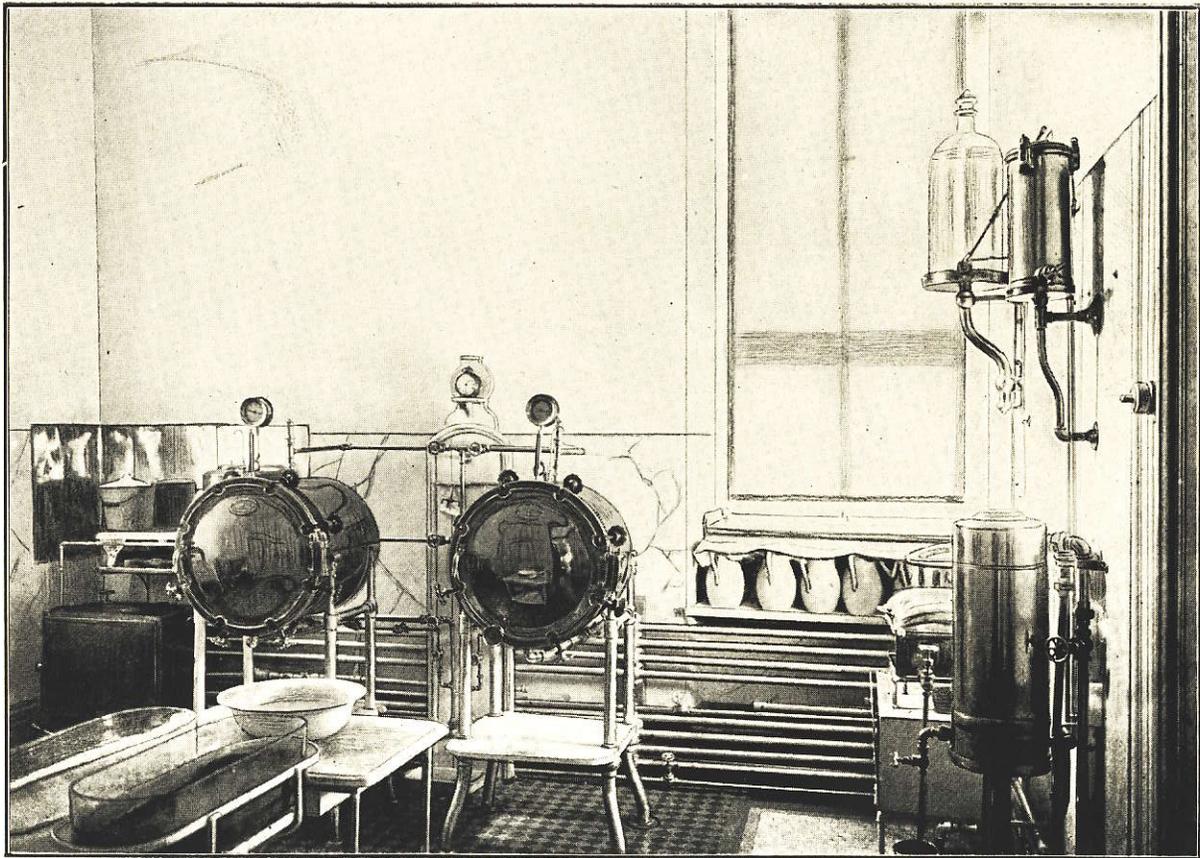
Grande salle d'Opération.

Et déjà le charme de la causerie du vénéré supérieur va se rompre. Il termine par une anecdote encore, cette fois c'est une anecdote sulpicienne. M. Bayle, un ancien supérieur de Montréal, n'avait conservé dans sa mémoire, sur la fin de sa vie, que quelques traits de sa jeunesse. Entre autres il aimait à redire celui-ci. Son frère qui avait fait les campagnes de l'Empire, racontait souvent que lorsqu'à la guerre on dirigeait vers une ville nouvelle un convoi de blessés, ceux-ci demandaient toujours : " Y a-t-il des Sœurs ? " ; et quand on pouvait leur répondre oui, ils étaient à moitié consolés. — Heureuse Montréal, depuis 250 ans, d'avoir eu son hôpital et ses Hospitalières ! Car, rien ne vaut pour faire bien accepter la douleur aux pauvres humains comme ce ministère de compassion délicate et tendre qu'on trouve à l'Hôtel-Dieu !

C'est le deuxième jour du triduum que devait avoir lieu l'inauguration du monument de Jeanne Mance, dont M. Lecoq avait si magnifiquement expliqué le triple symbolisme. C'était donc le grand jour, le jour où les représentants de l'État se joindraient à ceux de l'Église, le jour où ces messieurs des Facultés allaient payer à Jeanne Mance leur tribut d'honneur, le jour où le peuple enfin serait admis à l'apothéose de l'héroïne. Nous nous réservons — avous-nous dit — de raconter au chapitre suivant la cérémonie même de l'inauguration du monument. Nous ne parlerons ici que des offices religieux du matin et de l'après-midi.

La chapelle, toute brillante et toute pavoisée ainsi qu'il a été dit, vit, ce matin-là, une affluence considérable de prélats, de personnages officiels et de personnalités en vue, un très nombreux clergé, tant séculier que régulier, et autant de fidèles qu'elle en pouvait contenir. La messe *Fons Bonitatis*, en plain-chant grégorien, fut superbement et pieusement rendue par le chœur des Sœurs Grises et par celui des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, qui alternaient. Quelle expressive et touchante harmonie ! et que nous aurions aimé voir là tous ceux qui médisent du plain-chant, parce que, sans doute, ils n'ont jamais goûté la véritable exécution. Les plus obstinés auraient été vite confondus.

Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Sbarretti, célébra l'office pontifical, avec M. le chanoine Martin, archidiacre du diocèse, comme prêtre assistant, M. le curé Lamarche et M. E. Girot p. s. s., anciens chapelains, comme diaques d'honneur, et MM. Leclaire, Rolland et Perrin, séminaristes, comme diaque et sous-diaques. Aux évêques présents la veille s'étaient joints Mgr Archambeault, évêque de Joliette, puis M. le chanoine Campeau, de l'archevêché d'Ottawa, M. le chanoine Senécal, de l'évêché de Saint-Hyacinthe, et plusieurs prélats et prêtres spécialement délégués. Aux premiers rangs, dans la nef, on distinguait Son Excellence Sir Alphonse Pelletier, lieutenant gouverneur de la Province, l'honorable M. Devlin, du cabinet



Salle de stérilisation.

provincial, les médecins de l'Hôtel-Dieu, et grand nombre de citoyens marquants de Montréal et d'ailleurs.

Dans la soirée, M. Saint-Jean, p. s. s., ancien aumônier, présida à la bénédiction du Saint-Sacrement, assisté par M. Volbart, p. s. s., et par M. l'abbé Larue, tous deux aumôniers actuels. Le chœur des Sœurs Grises exécuta en musique les motets et les hymnes.

Le sermon, à la messe du jour, fut donné par M. le chanoine Georges Gauthier, curé de la cathédrale de Montréal. Nous avons sous les yeux le texte même du discours de l'éloquent curé, et vraiment nous nous résignons mal à le défigurer en l'analysant. Il le faut pourtant, car le cadre et le plan de notre récit ne nous permettent pas de le donner *in-extenso*.

“ Il y a deux cent cinquante ans — commence M. le chanoine — que les Hospitalières de La Flèche, dont nos Sœurs de l'Hôtel-Dieu sont les filles et les héritières légitimes, ont posé le pied sur le sol de Ville-Marie. Elles venaient à l'appel de Dieu prendre rang dans cette avant-garde de héros et de saints avec laquelle s'est fondée notre ville.... ” Et le prédicateur raconte ce que furent nos pionniers missionnaires, “ ces semeurs de Dieu ”. Il spécifie quelle fut la part de l'Hôtel-Dieu, “ faire revivre saint Joseph dans le service des pauvres et des malades ”. Il salue Mme de Bullion, Jeanne Mance, M. de la Dauversière,

dont il fait un brillant éloge, puis il ajoute : " C'est de cette pensée et de ce cœur, mes sœurs, que sont nées vos mères. Elles sont au nombre de trois : Judith Moreau de Brésoles, Catherine Macé et Marie Maillet. Qu'est-ce donc, je vous prie, qui les amène vers ces terres nouvelles ? Elles arrivent après une navigation qui a duré deux mois et demi, et qui a été marquée par les épreuves les plus accablantes à leur délicate nature, menacée par les tempêtes de la mer, attristée par la contagion de la peste. A Québec, elles sont retardées un long mois, parce qu'on veut les fondre dans la communauté des Hospitalières de Saint-Augustin. Elles partent enfin pour une nouvelle navigation qui va durer seize jours, sur ce fleuve géant qui tour à tour soulève ou berce leur légère embarcation. Dix-sept ans plus tôt, M. de Maisonneuve et ses premiers colons l'avaient eux aussi remonté ce large fleuve. Mais c'était au mois de mai, à l'époque où le printemps, retardé dans sa floraison par les derniers froids, s'épanouit en cette végétation rapide qui est l'un des charmes de notre nature. Elles, c'est en octobre qu'elles le remontent. Les feuilles des interminables forêts qui bordent les deux rives, prennent déjà les teintes de l'automne, et les pensées des pieuses voyageuses durent s'imprégner de cette mélancolie que l'automne jette ici sur toutes choses. "

Elles étaient bien pourtant, chez elles, dans leur beau

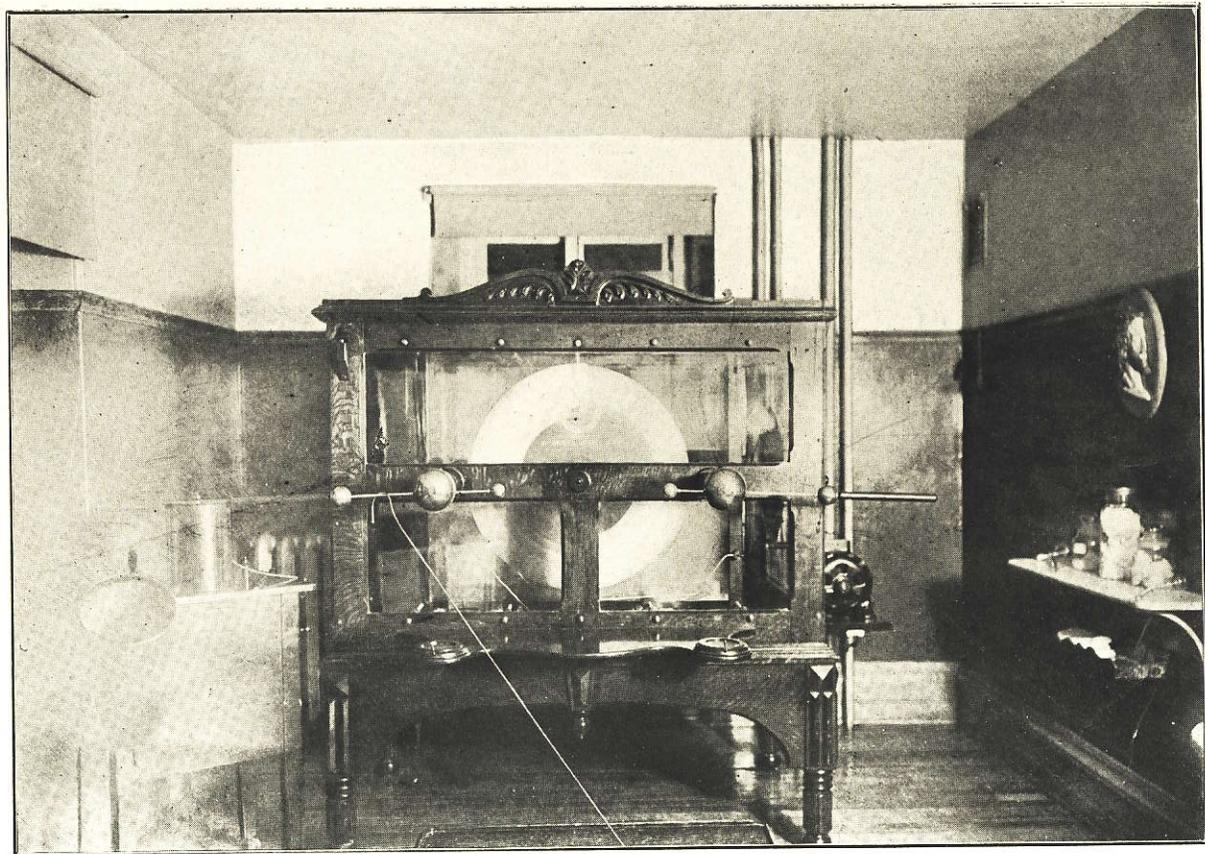
pays, ces trois vierges de France ! Qu'est-ce donc qui les attire ici ? " C'est ce quelque chose d'unique, et qui, entendu comme il l'entend, et pratiqué au degré où il le pratique, reste la gloire incomparable du catholicisme, c'est l'apostolat ! Elles venaient, ces filles intrépides, se joindre à la lignée des Pierre et des Paul. . . . Elles venaient chercher des âmes ! " Et que trouvent elles à Ville-Marie, en 1659 ? Deux cent soixante personnes dont cinquante chefs de familles, une quarantaine de maisons, un " fort ", un moulin. Mais il y avait là déjà la vraie force de notre peuple : le colon et le laboureur. Et M. le prédicateur fait un superbe portrait du premier colon canadien et de sa vie. Puis, il trace celui de l'Hospitalière qui venait se faire ici l'émule en vaillance du soldat-défricheur ; nous citons encore : " C'est en toute saison et à toutes les époques un métier sublime que celui de l'Hospitalière ! Se détourner de l'amour humain pour s'attacher à la douleur des autres, quitter la vie qui pourrait rester facile et saine, et s'enfermer dans un hôpital, en respirer l'odeur âcre et l'air vicié, choisir les travaux et les soins les plus répugnants, garder l'égal et surnaturel dévouement qui fait que l'inconnu qui souffre devient tout de suite un frère, et qu'on met comme instinctivement quelque chose d'attendri dans le regard que l'on pose sur la douleur, dans les mains dont on la touche, dans les paroles dont on la console ; se dire que l'on est là

pour toujours, sans autre horizon que celui d'une salle de malades, sans autre distraction que celle de leurs plaintes monotones, et que, de cette faction que l'on monte au lit de la souffrance, la mort seule relèvera — oui, en vérité, c'est une tâche sublime, l'une des merveilles de la grâce, et l'une des plus héroïques réalités de cette terre. . . . ”

A cette tâche essentielle d'ailleurs, continue M. le chanoine, les Hospitalières de Montréal ajoutaient d'autres préoccupations. Elles se multipliaient pour assister nos pionniers et nos soldats. Puis, elles se donnaient à la vie parfaite, et c'est bien là, comme il dit, un autre champ de bataille. Elles étaient pauvres aussi, et ce qu'elles eurent à souffrir pendant vingt-huit ans ne se raconte pas. Et pourtant, quelles femmes admirables elles savent être ! Et le prédicateur s'abandonne à la joie de nous tracer des fondatrices ces trois portraits, qui resteront.

“ Marie Maillet est le type de l'Hospitalière, celle qui a des attentions charmantes pour ses malades, parce que sa foi très vive lui fait voir en eux Jésus-Christ souffrant. Dieu la conduit d'ailleurs par une voie d'oraison sublime et d'attention habituelle à sa présence, dont les soucis de l'administration temporelle qu'elle dirige pendant de longues années ne réussissent pas à la distraire. ”

“ Judith de Brésoles n'a rien oublié des leçons de chimie reçues autrefois. . . . Elle est une pharmacienne experte. . .



Département d'Electro-thérapie.

Les Sauvages l'ont appelée *le soleil qui luit* ! Elle est d'une endurance et d'une piété extraordinaires. Sa journée est aux malades, ses nuits à Dieu. Dans la cloison qui sépare sa cellule de la chapelle, elle a fait percer une petite fenêtre. . . . ”

“ Catherine Macé est pauvre comme ses sœurs, mais elle met à pratiquer la pauvreté des raffinements qui seraient ridicules s'ils n'étaient un hommage au Seigneur. . . . Pendant trente ans, elle est chargée de tout le gros travail de la maison. . . . elle se dit la moins chargée. Elle a, selon le mot de Faber, *l'art des interprétations charitables* : elle n'est pas si naïve de croire que le mal n'existe pas, mais elle a vite fait de trouver l'explication indulgente derrière laquelle se dissimulent une humilité profonde et une exquise charité. ”

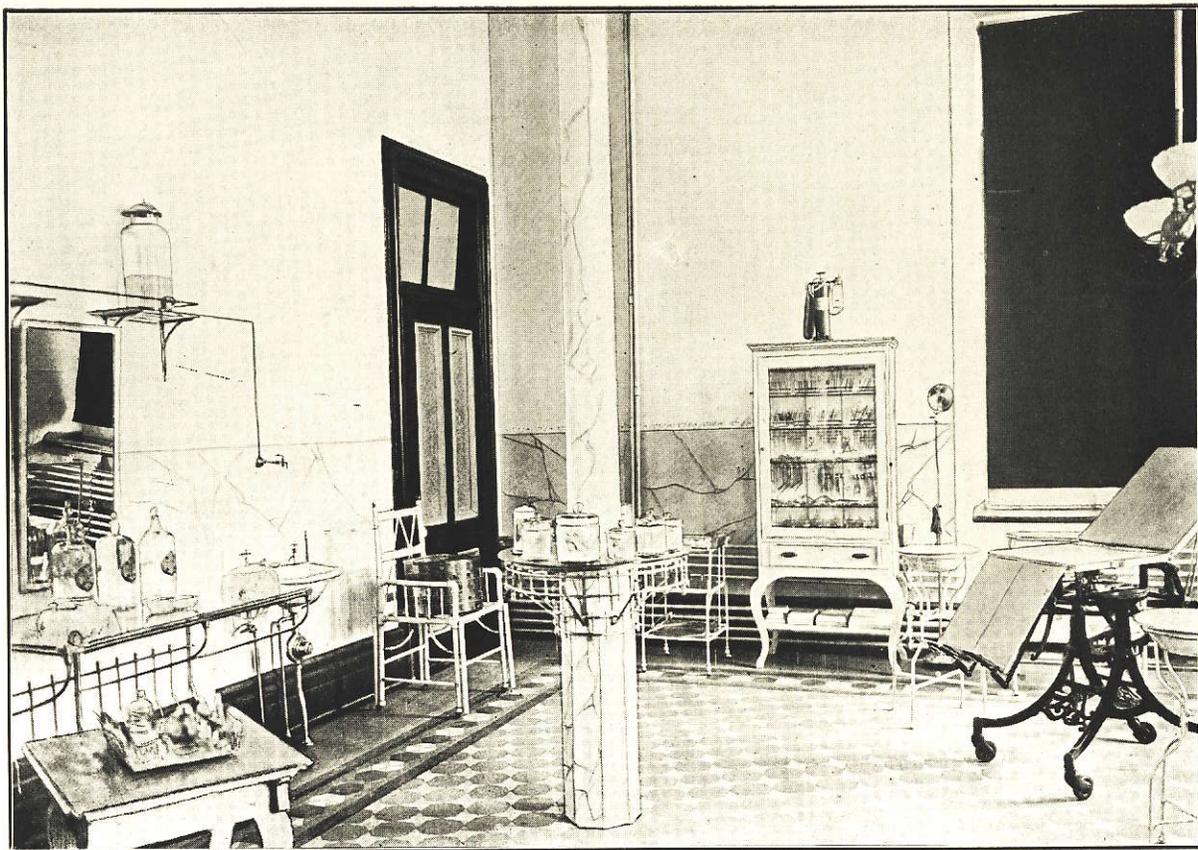
“ Remerciez Dieu, mes sœurs—termine M. le chanoine—de vous avoir donné vos fondatrices. Si le dévouement chrétien, l'amour de la pauvreté et l'austérité véritable sont en honneur chez vous, c'est à elles que vous le devez, à l'empreinte profonde dont elles ont marqué leur œuvre.”—
“ Gardez l'esprit de vos fondatrices — dit-il encore — car le monde a besoin de pareilles âmes, elles sont le levain qui l'empêche de mourir. Dans l'universelle incroyance, gardez la foi : Dans l'universelle sensualité, perpétuez la mortification personnelle. Dans l'universel égoïsme, restez détachées

et renoncées. Dans l'universelle dissipation, ne vous laissez pas d'être recueillies, et ajustez votre vie à l'éternel idéal, Jésus. ”

C'est à la suite de ce substantiel et éloquent discours, que la parole si chaude et si vibrante de M. le chanoine Gauthier fit pénétrer bien avant dans les cœurs, ou mieux, c'est à l'issue de la messe pontificale au cours de laquelle il fut donné qu'eut lieu, dans la cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu, la cérémonie d'inauguration d'un monument de Jeanne Mance dont nous parlerons au chapitre suivant, ainsi que nous l'avons déjà dit. Nous passons immédiatement au récit des célébrations du troisième jour.

Le troisième jour, c'était le jour des défunts. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu avaient justement estimé que leurs fêtes ne seraient complètes que si elles y mêlaient d'une façon spéciale et solennelle le souvenir de toutes leurs sœurs disparues, comme aussi celui de leurs malades, des quatre cent mille malades qu'elles ont soignées depuis deux siècles et demi. “ Elles ne voulaient s'arrêter — comme allait le dire excellemment le prédicateur du jour — que dans l'épanouissement complet de leur bonheur, dans les joies suprêmes du ciel. ”

Mgr Brunault, évêque de Nicolet, chanta un service solennel pour toutes les défuntes et tous les défunts de l'Hôtel-Dieu, en présence de Mgr l'archevêque de Montréal, de



Salle d'Opération — Dispensaire Ophtalmique,

plusieurs prélats, de nombreux prêtres et d'une foule sympathique de fidèles. Sa Grandeur avait à ses côtés, comme prêtre assistant, M. le chanoine Décarie, comme diacres d'honneur, M. le curé J.-A. Bélanger et M. Saint-Jean p.s.s., avec MM. Leclaire et Rolland, comme diacre et sous-diacre d'office. Les Novices de la Congrégation Notre-Dame chantèrent la messe de Requiem selon la méthode de Solesmes, avec une douceur et une perfection qui convenaient absolument. Marguerite Bourgeois et Jeanne Mance du haut du ciel ont dû se pencher ravies vers le cher Hôtel-Dieu jadis si petit, aujourd'hui si magnifique et si vibrant !

A l'évangile, le Père Louis Lalande, des Jésuites, prêcha. Qu'un Jésuite prêchât, c'était encore admirablement dans la note, et c'est ce que d'ailleurs l'éloquent et sympathique religieux eut l'art de signaler avec à propos. Après avoir parlé des puissantes prières que les évêques et le clergé présents venaient joindre à celles des Sœurs pour leurs chers défuntes et défunts, le Père disait en effet : " Permettez, mes Révérendes Mères, que je joigne mes prières aux leurs et vous offre d'abord les souhaits et les hommages reconnaissants de la Compagnie de Jésus, dont je suis en ce moment l'humble interprète. Depuis les jours lointains où les Pères Lallement et Saint-Jure guidaient la vocation de Jeanne Mance ; depuis les missionnaires jésuites qui la reçurent au berceau de Ville-Marie... jusqu'à ceux qui

s'édifient encore aujourd'hui à la vue de vos travaux, elles ont été nombreuses les relations entre vos Hospitalières et la Compagnie... ”.

Cette cérémonie, qui associe les morts aux fêtes du 250^e, le Père prédicateur proclame avec raison qu'elle marque le trait distinctif de l'œuvre des Hospitalières, qui est de dominer les œuvres de pure philanthropie “ de tout l'espace qu'il y a entre le ciel et la terre ”. L'œuvre de l'Hôtel-Dieu, c'est “ plus et mieux qu'une grande aumône, plus et mieux qu'un bienfait national, plus et mieux qu'une œuvre de guérison et de vie corporelle — c'est une œuvre divine de salut ! ”.

Le geste que l'artiste a prêté à Jeanne Mance, qui est de soutenir un malade défaillant, dit beaucoup plus, ajoute le Père Lalande, que le seul labeur de l'infirmière. Il symbolise l'appui que Jeanne a, de fait, apporté à la colonie naissante. La Nouvelle-France alors était jeune et souffrante... Elle l'est encore, quoique peut-être d'une autre façon. L'œuvre des Hospitalières, c'est avant tout de conserver au sein des populations, par la charité vécue, un foyer de vie divine, de foi et de pratique des œuvres, sans quoi un peuple ne porte pas de bons fruits, pas plus qu'un arbre aux racines desséchées. Les Hospitalières, en effet : “ ont commencé par pratiquer, dans l'humilité, les préceptes et les conseils de la foi, pour en répandre ensuite les rayons dans

toutes les classes et dans toutes les souffrances. Celles-là n'ont pas eu besoin de crier au monde leur abnégation—fleur délicate qui se replie quand on la froisse — ou de livrer aux curieux les statistiques de leurs vertus cachées, pour que la lumière divine qui les illumine ait pu forcer l'indifférence à conclure que de pareilles œuvres célestes doivent naître d'une foi céleste comme elles. Tant que cette lumière brille et se diffuse dans une ville ou dans un pays, la foi n'est pas près de s'y éteindre. Et c'est là un bienfait sans égal ”.

Certes, les Hospitalières font du bien au point de vue matériel, mais ce n'est pas le plus précieux. “ Si la foi vécue dans la charité — explique le Révérend Père — brille comme une veilleuse au chevet des mourants, la vie du corps peut s'affaiblir... la foi permet d'en conquérir une autre qui ne s'affaiblira jamais ! ”—“ Tant qu'il y aura chez nous — ajoute-t-il éloquemment — des malades pour recevoir et des témoins au cœur droit pour apprécier ces dons de vie immortelle distribués par des mains religieuses, nous aurons raison de croire qu'il reste en nous une puissance de vie inextinguible — comme on a raison d'ordinaire de croire d'un temple que Dieu y demeure, tant que brûle la lampe du sanctuaire. ”

Et l'orateur conclut que ça été là précisément l'œuvre des Hospitalières depuis deux siècles passés ; puis il vient à la deuxième partie de son discours.

“ Aussi bien — dit-il — quand cette vie est achevée pour les vôtres, vous ne voulez pas que votre œuvre s'achève. — A l'instar de l'Église, votre famille religieuse se partage en trois : la famille triomphante, avec laquelle nous nous sommes réjouis et avons triomphé, hier et avant-hier ; la famille souffrante — et j'y joins tous ceux qui ont été vos patients — pour laquelle prie en ce jour la famille militante... C'est que dans votre famille, comme dans l'Église, il y a solidarité entre tous les membres, et que cette solidarité invite à payer les uns pour les autres les dettes contractées. ”

L'orateur explique alors que même pour celles qui ont identifié leurs intentions et leur vie avec la vie du Christ, et à plus forte raison pour ceux qui ne sont venus ici que pour souffrir et mourir, toutes les dettes contractées envers la justice divine n'ont peut-être pas été payées. Il faut les y aider par nos suffrages. “ La famille militante de l'Hôtel-Dieu — dit-il — connaît la lacune ordinaire des trépassés, même chez les meilleurs. Et c'est pour la combler que les Hospitalières se font, après la mort des leurs, leurs sœurs suppliantes, et pour leurs patients, bienfaitrices encore, j'allais dire gardes-malades des âmes. ”

Le Révérend Père termine par une admirable prière qu'il met sur les lèvres des religieuses, et dans laquelle, en effet, s'expriment les nobles et beaux sentiments de piété fraternelle qui vivent dans leurs âmes et dont cette pieuse cérémonie du troisième jour est comme la magnifique résultante.



Corridor des Saints-Apôtres.



CHAPITRE II

L'INAUGURATION DU MONUMENT

DE JEANNE MANCE

 L faisait, ce matin-là, un temps superbe. Le 2 septembre ne fut jamais plus beau sous le ciel du Canada. Et l'on sait si septembre, quand il le veut bien, nous donne de beaux jours. Quelques nuages s'étaient bien promenés là-haut, aux premières heures ; mais ils avaient fui bientôt, laissant seulement je ne sais quelle fraîcheur et quelle impression de calme dans l'atmosphère. Le soleil montait radieux à l'horizon. On aurait dit qu'il se réjouissait d'avoir à éclairer une belle scène.

Cependant qu'à la chapelle, Son Excellence Mgr le délégué apostolique terminait, vers 11 heures, l'office pontifical, la cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu se remplissait peu à peu. Sur une estrade, aménagée à même le portique

de la résidence des chapelains, un essaim de jeunes filles habillées de blanc — des anciennes élèves du Mont-Sainte-Marie — a déjà pris place. Diligentes abeilles, elles préparent le miel de leur gosier d'or. Ce sont les choristes de la *cantate* qui sera tout à l'heure chantée à la gloire de Jeanne Mance, des " petites sœurs de Jeanne " qui vont dire magnifiquement ses louanges. Sur l'estrade d'honneur, près de l'entrée de l'hôpital, un groupe de médecins, où l'on remarque les plus éminents praticiens de Montréal, se forme petit à petit. Il sera au complet quand ceux qui ont pu assister à la messe seront là. D'autres invités se placent un peu partout, de toutes les classes et de tous les rangs de la société. La foule, au-dehors des murs, qu'on laissera bientôt entrer à flots, regarde. Et l'on échange des réflexions. Des photographes installent leurs instruments. Des nouvellistes, le carnet et le crayon à la main, se promènent affairés. Un incident se produit. C'est au moment où les personnages officiels vont nous arriver de la chapelle. A l'angle de la rue Saint-Urbain et de l'avenue des Pins, presque sous les yeux de la statue de Jeanne Mance si l'on peut ainsi dire, un jeune homme vient de tomber de voiture. Il s'est brisé l'épaule. Des internes de l'hôpital le soutiennent et l'emmènent se faire panser. La figure douce et souriante d'une Hospitalière l'accueille sur le pas de la porte. N'est-ce pas l'œuvre qui dure depuis 250 ans, que



Procure de l'Hôpital.

l'on voit ainsi se continuer ? Sur son piédestal de granit, Jeanne Mance est encore voilée ; mais, du haut du ciel, elle doit sourire !

Voici les invités, voici les personnages, voici les évêques, voici le lieutenant-gouverneur, voici l'archevêque, voici le délégué apostolique. Il est près de midi. La cour d'honneur, richement pavoisée et si heureusement illuminée par le soleil du bon Dieu, présente un coup d'œil grandiose. Partout, aux fenêtres et sur les galeries des cinq ou six étages de l'hôpital, des visiteurs, des malades, des Sœurs. On aurait voulu voir la foule — pourtant bien respectable déjà — plus nombreuse encore. Tout Montréal aurait dû être là ! Mais les hommes du siècle sont toujours un peu oublieux des vraies gloires de la patrie.

Les invités d'honneur, les personnages officiels, les médecins — dont c'est bien un peu la fête ! — le clergé et les prélats ayant donc pris place, le chœur des " petites sœurs de Jeanne Mance " se fait entendre, et pendant qu'un malade, à la figure pâle mais l'œil en joie — qu'on a conduit près de la statue de l'héroïne dans une petite voiture — tire le ruban de soie et fait tomber le voile dont s'enveloppe encore le beau groupe de Philippe Hébert, leurs voix très pures, un peu faibles dans ce grand décor, mais si douces et si expressives, chantent cette strophe aux échos de l'histoire :

Honneur à toi, sainte héroïne,
Trésor de charité divine,
A tes pieds, un peuple s'incline
En ce jour ouvert sur le ciel.

Pour toi qui vins de " douce France ",
Vers l'inconnu, vers la souffrance,
Et nous sauvas par ta vaillance,
Déjà nos cœurs dressent l'autel.

Après des siècles, Dieu lui-même
Pose à ton front le diadème.
Le Canada t'admire et t'aime,
Mance, ton nom est immortel !

Le voile est tombé, et, sous les rayons de cette fraîche matinée de notre septembre canadien, Jeanne Mance nous apparaît, telle que l'artiste l'a idéalisée, telle qu'elle fut, du reste, toute sa vie, tendrement inclinée vers un pauvre colon blessé qu'elle soutient. Et les voix pieuses chantent toujours :

Ville-Marie, unique est ton histoire,
Toute en deux mots : bravoure et sainteté.
Et les échos de ton passé de gloire
Font tressaillir nos âmes de fierté.

La Dauversière, Olier, de Maisonneuve,
Vos noms sacrés se disent à genoux.
Et Jeanne est là ! Son triomphe est la preuve
Que des bienfaits, on se souvient " chez nous ".

Oui ! Jeanne est là, si belle, si admirable d'expression et de bonté, cependant que le pauvre colon blessé jette vers elle — et pour toujours — un regard si touchant ! C'est bien, comme on l'a écrit déjà, la rencontre, " d'une part, de la charité compatissante qui se donne complète et sans retour, et, de l'autre, de la souffrance angoissée mais sereine parce qu'elle se sent secourue et consolée ". Une fois de plus, Hébert a droit d'être fier de son œuvre, et Mgr l'archevêque de Montréal qui a voulu cette apothéose de l'humble Jeanne, a lieu d'en être heureux. L'expressive *cantate* n'a garde de les oublier, elle les salue l'un et l'autre, ainsi que les orateurs du jour, au risque de briser un peu l'unité et l'entrain de son allure ; mais c'est en solo que se détache le " compliment " — ce qui permet de saisir la différence :

O Jeanne, un fils de la patrie,
Marqua du sceau de son génie
L'œuvre qui résume ta vie :
Bénis l'artiste et son labeur.

A ceux dont la parole fière
Te fait rayonner de lumière,
Accorde, c'est notre prière,
La moisson promise au semeur.

D'un prélat, la munificence,
Ici, te fait revivre, ô Mance,
Garde en son âme l'alliance
De la force et de la douceur.

Le chœur, lui, reste fidèle aux grands sujets, à la France-Nouvelle, à Ville-Marie, à Jeanne :

France-Nouvelle, auprès de tes rivières,
Au bord des lacs, au fond de nos grands bois,
Nos fiers aïeux déployaient leurs bannières,
Les fleurs de lys s'enlaçaient à la croix.

De nos martyrs, le sang baigna tes plages,
Sur tous leurs fronts le nimbe brillera.
Et vous aussi, saintes de nos rivages,
En l'univers, on vous invoquera.

Saints fondateurs de la patrie,
Tout entière Ville-Marie
Avec foi vous chante et vous prie
En ce jour ouvert sur le ciel.

Jeanne, c'est l'heure où Dieu lui-même
Pose à ton front le diadème,
Le Canada t'admire et t'aime...
Jeanne, ton nom est immortel !

Ces strophes harmonieuses, riches de sens encore plus que de sonorité, qui donnaient si juste la note des sentiments de tous, furent écoutées dans un religieux silence. D'autant mieux qu'elles furent chantées avec un très vif succès (1). Pour la foule, l'auteur de ces jolis vers devait

(1) Les soli furent brillamment enlevés par Mme l'avocat Leduc (Lætitia Rolland) et par Mlles Valentine et Jeanne Prévost.



Lingerie de l'Hôpital.

rester inconnu. Pour les choristes, il l'était peut-être moins ? Et c'est pourquoi sans doute, elles chantèrent avec tant d'art, tant d'harmonie et tant d'âme. Sous l'envolée du rythme et dans l'émotion du sentiment qui l'anime, elles reconnaissaient l'âme amie, l'âme canadienne.

Les Hospitalières de Saint-Joseph nous étant venues, il y a deux siècles et demi, de La Flèche en Anjou, il était naturel que le beau pays d'Anjou ne restât pas étranger aux célébrations jubilaires. Invité à y assister en personne, mais ne l'ayant pas pu à cause " des préoccupations de plus en plus graves qui assiègent en ce moment les pauvres évêques de France ", Mgr Rumeau, évêque d'Angers, avait bien voulu s'associer à nos fêtes canadiennes, en adressant à Mgr l'archevêque de Montréal une lettre éloquente et pleine d'émotion qui nous fut lue par un prêtre angevin M. Porcher, de Saint-Sulpice, au début même de la cérémonie d'inauguration, après le chant de la *cantate* et avant les discours officiels.

Après avoir remercié Mgr Bruchési de son invitation, Mgr Rumeau exprime d'abord son regret de n'être pas présent. Puis, Sa Grandeur rend un magnifique hommage au fondateur des Hospitalières, Jérôme Le Royer de la Dauversière, " ce simple laïque, qui trouva le secret de garder, au milieu du monde, l'idéal d'une vie de ferveur et d'immolation ". Il rappelle les touchantes entrevues de cet

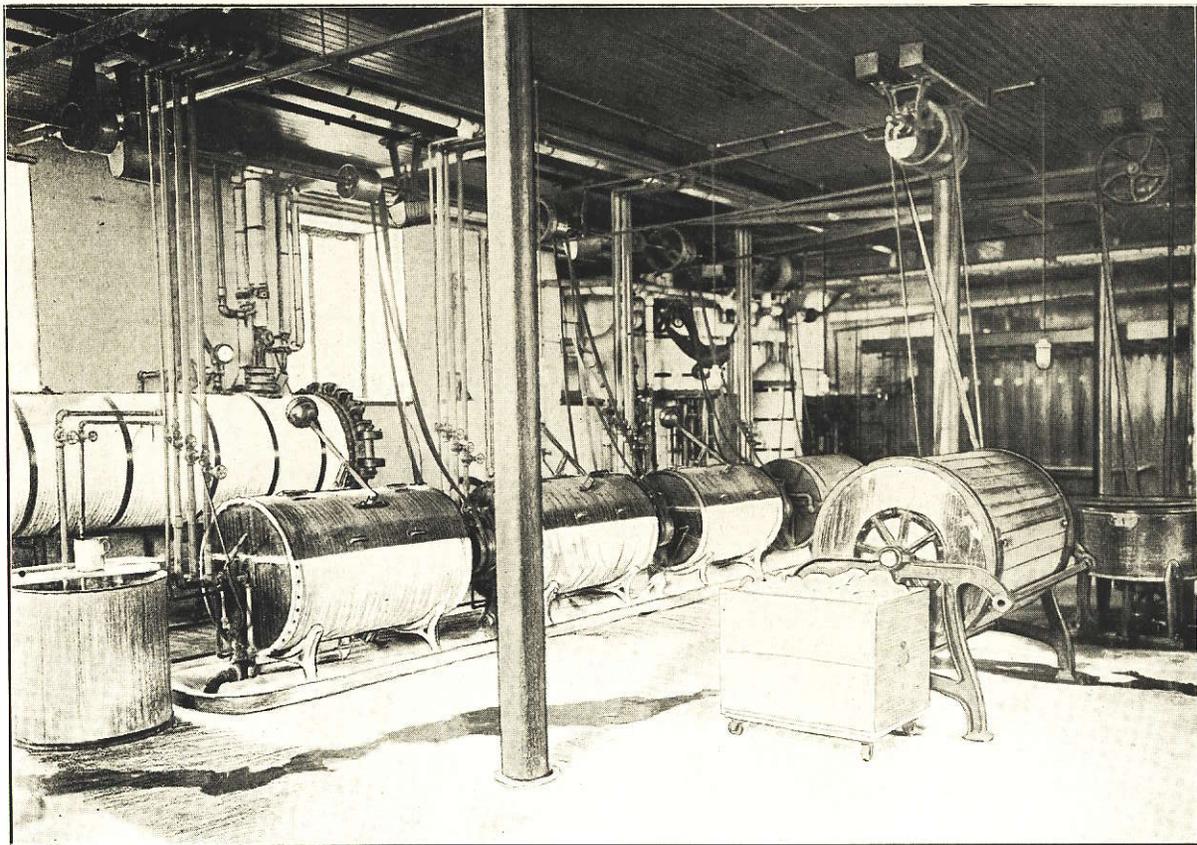
homme de Dieu avec M. Olier, puis avec M. de Maison-neuve la connaissance miraculeuse qu'il eût de la prédestination de Mlle de la Ferre, et aussi de Jeanne Mance, dans l'œuvre difficile de la fondation de Montréal. Puis, à propos de l'inauguration même, Mgr d'Angers écrit : " Jeanne Mance ! Vous allez donc la glorifier, Monseigneur, cette amante passionnée de la Nouvelle-France ! Vous allez imprimer dans le bronze pour les siècles son angélique figure ! Vous allez y graver son nom pour en consacrer l'immortalité ! — Ce monument rappellera de génération en génération ce que la religion a su inspirer d'héroïsme à la faiblesse même. Il racontera comment une jeune fille, éprise de l'amour de Dieu et de ses frères, conseillée par de saints directeurs, tels que le Père Lallemand et le Père de Saint-Jure, discernée par un homme de Dieu, tel que M. de la Dauversière, trouva, dans la conscience qu'elle avait de remplir une mission voulue d'En-Haut, le courage surhumain de se mesurer avec les épreuves de tout genre, de surmonter les obstacles les plus insurmontables, de triompher des situations les plus désespérées, d'y découvrir même avec sa foi ardente une preuve décisive de l'approbation divine... comment elle parvint, avec ces trois religieuses de l'Institut naissant que notre Anjou lui donna : la Mère Moreau de Brésoles, si intrépide, la Mère Macé, si douce, la Mère Maillet, si humble et si pieuse, à poser les bases inébran-

lables de cette fondation qui a si merveilleusement prospéré, sous la constante protection de vos pontifes, et qui, après 250 ans, est l'un des joyaux de votre religieuse cité". Enfin Mgr Rumeau termine sa belle lettre, pour nous si pleine d'intérêt et si honorable, en affirmant à notre archevêque qu'il sera avec lui d'esprit et de cœur aux jours des célébrations, il le félicite de son heureuse initiative, et, au nom de l'Anjou, il le remercie "pour le reflet que les splendeurs d'une telle glorification projetteront" sur son cher pays.

Les acclamations unanimes de l'auditoire accueillirent ce beau message du successeur de Mgr Freppel et du cardinal Mathieu, que la voix sympathique et la diction très nette de M. Porcher nous avaient d'ailleurs communiqué d'une façon si intelligente et si intelligible.

Mgr l'archevêque de Montréal prit alors la parole. Il raconta comment et pourquoi il avait voulu ces démonstrations. "Elles constituent —dit-il— un acte de justice et de réparation envers celle que nos pères appelaient l'ange de Ville-Marie". Sa Grandeur nous convie, nous aussi, à l'acclamer avec Chomedey de Maisonneuve et Marguerite Bourgeois. Elle nous propose d'étudier la vie et les vertus de Jeanne Mance. Entre "notre Jeanne" et Jeanne d'Arc Monseigneur établit un saisissant rapprochement, qui restera l'une des fortes et nobles pages des annales religieuses de Ville-Marie.

“ Elle s'appelle Jeanne— s'écrie-t-il — comme sa vaillante sœur de France à qui l'Eglise décernait naguère les honneurs des autels, et ne lui trouvez-vous pas avec elle plusieurs traits de ressemblance ? C'est notre Jeanne à nous, Canadiens, et nous avons le droit d'en être fiers. — Elle aussi, comme la bergère de Domrémy, a entendu des voix d'en-haut qui lui indiquaient une mission grande et ardue à remplir.—Elle aussi, pour obéir à l'inspiration céleste, s'est séparée de ce qu'elle avait de plus cher au monde et s'est élancée dans le mystérieux inconnu qui l'attirait.—Elle aussi est passée par la lutte, l'épreuve et la souffrance. — Elle aussi a déployé un courage invincible, bravant et surmontant tous les obstacles, et a su, au milieu des dangers, garder à son âme toute sa blancheur. — Si elle n'eut pas à commander des armées sur les champs de bataille, elle se trouva cependant mêlée aux guerres que les farouches enfants des bois faisaient autour d'elle, et dont les conséquences pouvaient être désastreuses pour son œuvre et pour les possessions de la France sur les rives du Saint-Laurent. — Sage et perspicace autant que charitable, elle prit aux heures les plus critiques les déterminations que lui inspirait une affection ardente pour sa patrie d'adoption, et Denonville, le gouverneur-général, écrivant plus tard à la Cour, parlera d'elle comme de la libératrice de Montréal et de toute la colonie. — L'Hôtel-Dieu qu'elle avait rêvé se construisit, modeste



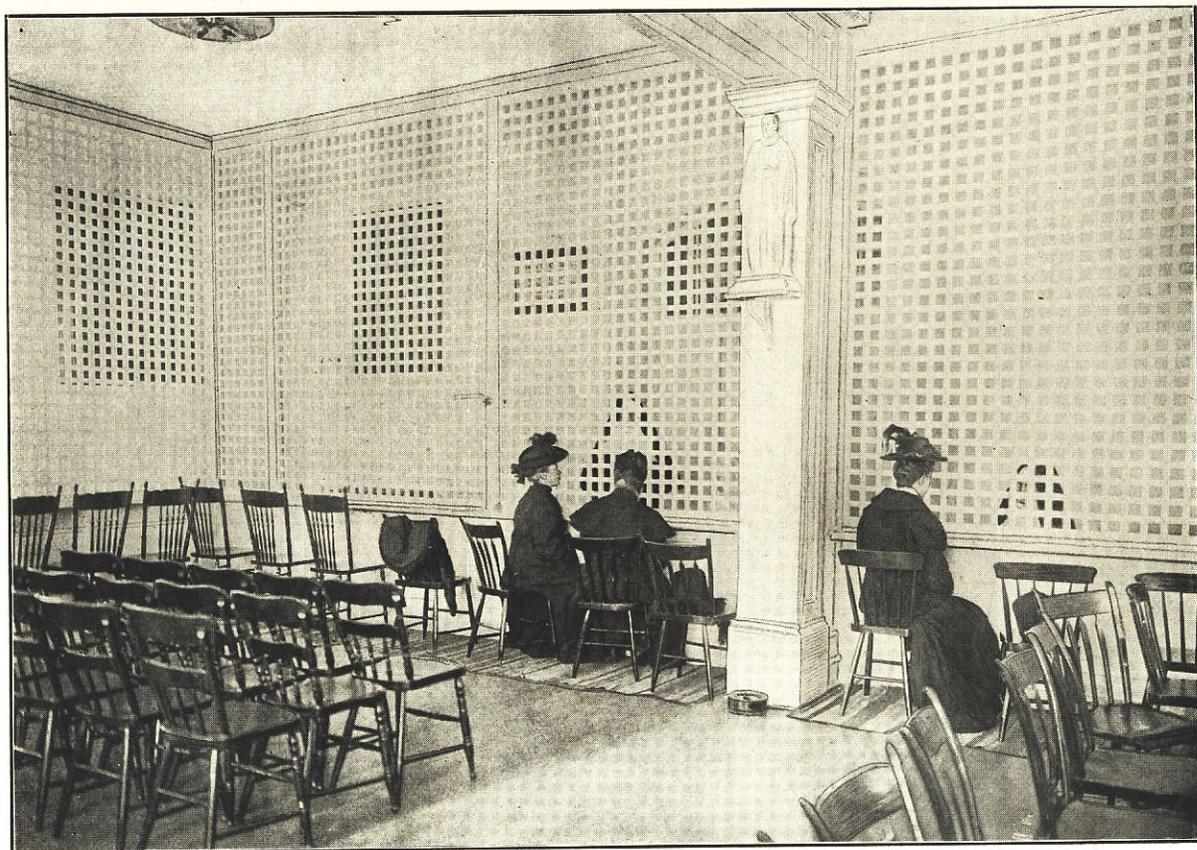
Buanderie de l'Hôpital.

maison de bois de soixante pieds de long sur vingt-quatre de large. Jeanne Mance était heureuse de pouvoir y entrer le 8 octobre 1644, pour y commencer ses fonctions d'infirmière, en y recevant les malades et les blessés. Mais sa joie fut à son comble, lorsque, après des péripéties nombreuses, elle put y introduire les religieuses hospitalières que M. de la Dauversière avait établies à La Flèche, en Anjou, en vue de la fondation évidemment voulue de Dieu sur la terre de Ville-Marie.—Ce que ses voix lui avaient jadis fait entendre se trouvait ainsi réalisé. Elle s'effaça alors comme ces anges dont nous parle l'Écriture, qui disparaissent dès qu'ils ont transmis à l'humanité les messages dont le Seigneur les avait chargés pour elle. La prière unie à des actes constants de miséricorde remplit ses dernières années et, sa douce tâche achevée, elle alla dormir son dernier sommeil sous les dalles de l'oratoire de son cher Hôtel-Dieu. C'était un trésor sur lequel les pieuses Hospitalières auraient veillé avec amour, mais hélas tout devait bientôt disparaître ici-bas de ce qui avait été Jeanne Mance. — L'incendie en détruisant l'hôpital consuma ses restes vénérés, et jusqu'à son cœur, déposé sous la lampe du sanctuaire, comme un perpétuel hommage de son amour pour le Christ et pour ses membres souffrants. Et ainsi se compléta sa ressemblance avec celle que j'ai appelée son illustre sœur. De son corps notre sol ne possède rien, comme la France ne possède

aucune relique de sa glorieuse Jeanne. — Mais elle vit toujours et tout entière dans l'âme canadienne et plus que partout ailleurs dans ce cloître où se perpétuent "sa tendre charité et son inlassable dévouement".

Au nom de Jeanne Mance, Monseigneur explique ensuite qu'il a fallu ajouter celui de Mme de Bullion, qui fut longtemps la bienfaitrice inconnue de l'Hôtel-Dieu, mais dont le mérite et la générosité doivent être signalés à l'histoire. Puis, Sa Grandeur salue en termes vibrants, où l'on sent palpiter la plus sincère émotion, les héros de Montréal, les fondateurs de sa ville épiscopale. Dans l'éternelle gloire où ils sont entrés, nos ovations sans doute leur importent peu ? Mais à nous, il nous importait de les glorifier. "Aujourd'hui—termine Monseigneur—nous élevons des statues sur nos places publiques ; demain, peut-être, Rome parlera, et alors, dans nos temples, nous érigerons des autels à nos saintes et à nos saints".

M. le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Sir Alphonse Pelletier, invité à prendre la parole, s'exprima en termes vraiment dignes d'un homme d'Etat chrétien. Comme Mgr l'archevêque du reste, il fut maintes fois applaudi avec enthousiasme. Personne mieux que lui n'était qualifié pour représenter l'autorité civile en cette solennelle circonstance. Comme homme public, Sir Alphonse a derrière lui une longue carrière d'intégrité de vie et de services



Parloir de la Communauté.

rendus à son pays. Comme chrétien, il n'en cède à aucun. C'est un convaincu, qui ne néglige aucune occasion de rendre hommage à l'Eglise et à ses bienfaisantes institutions. Le discours qu'il a prononcé à l'inauguration du monument de Jeanne Mance, ainsi que le disait Mgr Bruchési en le remerciant, est un honneur pour notre pays et un exemple donné au monde.

Le premier magistrat de la Province affirme d'abord qu'il est venu à nos fêtes avec un très grand plaisir, avec la conscience que c'était pour lui un honneur en même temps qu'un devoir, car, dit-il, rappelant un mot profond de Thucydide, " il n'y a pas de plus belle fête que celle durant laquelle on remplit un grand devoir ", et c'est un grand devoir que de rappeler le souvenir de cette femme de bien qui a passé sa vie à faire le bonheur des autres et " à mettre du paradis dans chacune de leurs journées ". Jeanne Mance a aimé les pauvres et les souffrants avec une complète abnégation, et c'est pourquoi elle est une héroïne. Comme l'a dit Mme Swetchine, " la logique du christianisme est à ce point merveilleuse qu'elle transforme en héros quiconque l'admet pour lui-même dans l'intégrité de ses conséquences ". — Après avoir fait le portrait de la femme forte, Salomon se demandait où la trouver ? Fléchier osait dire que ces hautes vertus, décrites par le plus sage des rois, s'étaient rencontrées dans l'une

des grandes dames dont il fit l'oraison funèbre : Mme de Montausier. Sir Alphonse les trouve, lui, dans notre Jeanne Mance. " Toute sa vie, elle est allée aux désespérés, l'âme palpitante de tendresse pour l'infortune, les lèvres souriantes, l'esprit plein de grandes pensées ". — Aujourd'hui, du haut du ciel, elle doit être heureuse de voir les succès de son œuvre ! Pour les pauvres, elle s'est donnée à Dieu. Dieu se devait à lui-même de bénir ses travaux. — " Au nom de tous les habitants de la Province que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui — s'écrie l'orateur — c'est mon devoir de remercier Dieu d'avoir inspiré à Jeanne Mance la noble pensée d'aller au Canada, de quitter ses parents et le ciel de sa patrie pour venir dans une contrée lointaine avec sa foi robuste et son espérance invincible. . . . " — C'est aussi mon devoir, ajoute M. le lieutenant-gouverneur, de remercier, en cette occasion solennelle, tous les missionnaires, hommes et femmes, qui nous sont venus de France. C'est la France qui a donné son sang pour évangéliser notre pays. Honneur et gratitude lui soient rendus ! " Si l'on entassait—disait Michelet—tout le sang et tout l'or que les nations ont dépensés pour des causes désintéressées et qui ne devaient profiter qu'au monde, la pyramide de la France irait jusqu'au ciel, et la vôtre, ô nations, n'irait pas aux genoux d'un enfant ". De cette pyramide, nous avons eu notre part, elle est royale ! — Si l'Angleterre est libérale,



Corridor du Cloître.

la France est apôtre. L'Anglais sème la liberté à travers le monde, le Français volontiers " sème du sang pour récolter Dieu ". — A la liberté anglaise et à l'apostolat français, il nous convient également, nous Canadiens, de rendre hommage. Mais c'est d'apostolat que nous parlent les fêtes d'aujourd'hui. Ce sont donc les souvenirs français et catholiques qui prédominent. Et Sir Alphonse ne craint pas, lui, laïque et homme public, de faire un à un l'éloge des trois vœux de religion, pour en louer nos chères Hospitalières. C'est un langage qui n'est certes pas déplacé sur les lèvres d'un homme d'Etat, mais on l'entend rarement, de nos jours, même chez nous, tomber de la bouche de nos ministres et de nos magistrats.

Une dernière fois, M. le lieutenant-gouverneur se déclare heureux d'avoir pu assister aux fêtes de l'Hôtel-Dieu. A Mgr l'archevêque il adresse l'hommage de son admiration et de sa reconnaissance, au nom de tous ses concitoyens. A Mme la Supérieure et aux religieuses, il offre ses meilleurs vœux. " Jeanne Mance, votre fondatrice—dit-il — a semé le grain béni de la charité. Récoltez-le pour vos pauvres ! Et que Dieu bénisse vos nobles travaux ! "

Saint Louis, sous son chêne, aurait-il mieux parlé ? Et l'héroïque Garcia Moreno, en semblable occurrence, aurait-il tenu un autre langage ?

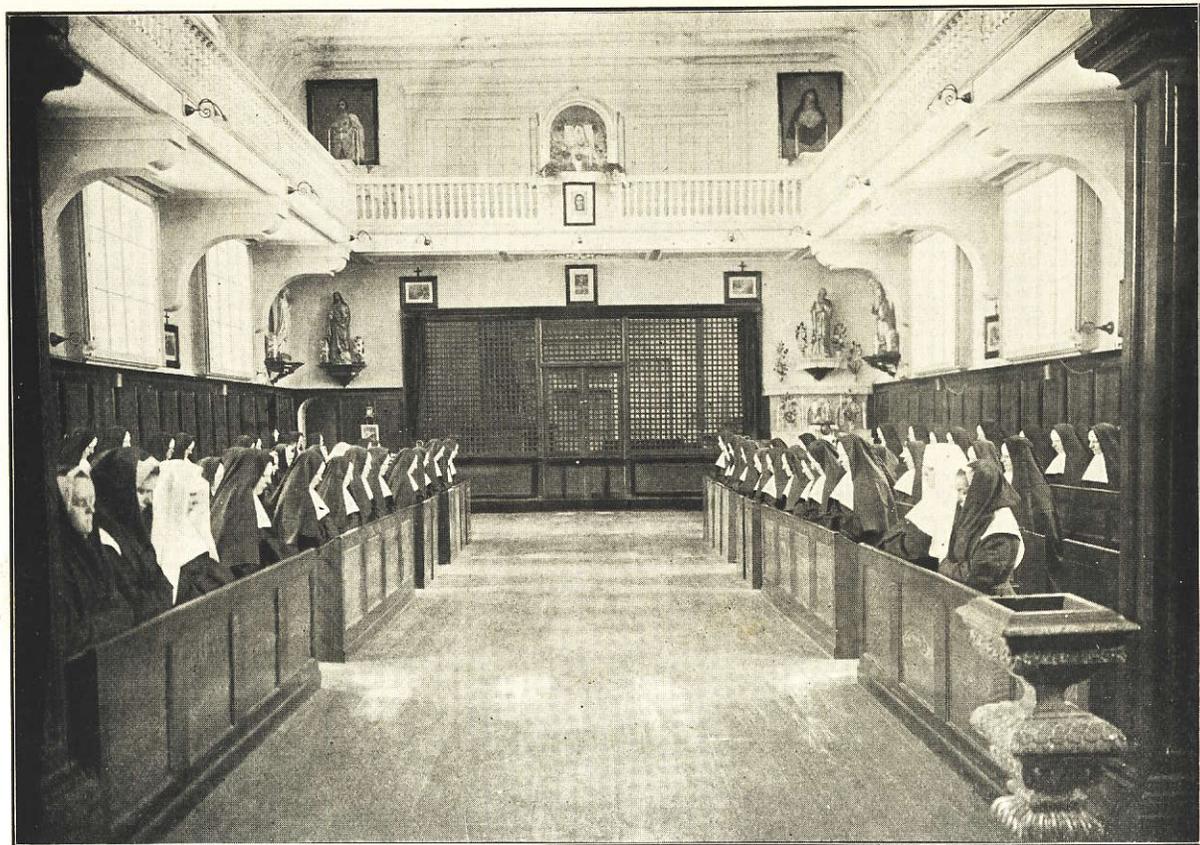
Mgr l'archevêque remercia M. le lieutenant-gouverneur de

ses fortes et chrétiennes paroles, " qui sont— disait-il — un exemple donné à ce pays et au monde entier". Puis il invita M. le Dr Guerin et M. le Dr Hervieux à porter la parole. L'un et l'autre, dans un langage soigné et distingué, le premier en anglais et le second en français, apportèrent à Jeanne Mance, à son œuvre, aux Hospitalières, à leurs mérites, un magnifique tribut d'admiration. Tous les deux, ils parlaient au nom du corps médical et au nom de la science. L'éloge qui tomba de leurs bouches éloquentes avait, dans les circonstances, une valeur toute spéciale. Aussi furent-ils écoutés avec attention et applaudis avec enthousiasme.

Jusqu'ici, expose M. le Dr Guerin, il semble que notre jeune nation ait été trop occupée par ses constructions et par ses entreprises matérielles pour s'arrêter beaucoup à célébrer ses héros et ses héroïnes. Mais l'heure est aujourd'hui venue. Le monde entier a les yeux tournés vers nous. Il faut montrer au monde nos pionniers, nos colons, nos fondateurs et nos missionnaires. — Notre histoire est faite d'enthousiasme, de foi, de patriotisme, de chevalerie et de poésie. L'une de ses plus brillantes pages est peut-être celle qui raconte la fondation de Montréal. Il nous est difficile, après deux cent cinquante ans, de nous figurer ce qu'était notre ville au temps de Jeanne Mance. M. le docteur évoque ces jours héroïques en de superbes accents. Naturellement il s'attarde

à décrire l'œuvre de l'héroïne que nous célébrons, les obstacles qu'elle eut à surmonter et les titres qu'elle s'est acquis à la reconnaissance des générations. Quelles besognes que celle d'assister ces pauvres colons malades des premiers temps de notre colonie, que celle de panser les blessures du farouche enfant des bois ? Jeanne Mance a magnifiquement rempli sa tâche, et avec elle les héroïques Hospitalières. Deux siècles et demi ont passé depuis, mais l'esprit de Jeanne n'est pas mort, il vit toujours. Et, pour illustrer par un exemple la vérité du fait qu'il affirme, c'est à savoir la survivance de l'esprit de Jeanne dans les murs de l'Hôtel-Dieu, l'honorable M. Guerin raconte un trait que le regretté Sir William Hingston aimait, paraît-il, à rappeler souvent. — Un jour, il y a de cela quelque quarante ans, la supérieure de l'Hôtel-Dieu recevait une lettre où on lui demandait des Sœurs pour soigner les lépreux. Certes, elle le savait bien, à l'Hôtel-Dieu un appel à la charité doit toujours être entendu. Mais avait-elle le droit de condamner, sans son aveu, telle ou telle de ses compagnes à une "mort vivante" ? Elle réfléchit quelques jours dans le silence. Certain soir, après la prière à la chapelle, elle communiqua à ses Sœurs la demande qu'elle avait reçue. Elle ne cacha rien des horreurs qui attendaient celles qui voudraient se dévouer au redoutable apostolat, le contact avec ces tristes et

repoussants malades, l'isolement dont on ne pourrait plus sortir, les dangers de la contagion.... Puis elle conclut :
" Personne ne peut aller à pareille mission, sans y avoir une vocation toute spéciale. Interrogez vos âmes. Je vais mettre une petite boîte au pied de l'autel. Celle qui se sentirait appelée de Dieu y pourra demain glisser le carré de papier sur lequel elle aura écrit son nom ". Le lendemain, ce fut vraiment un jour de ferveur dans la communauté. Les jeunes Sœurs semblaient plus zélées encore qu'à l'ordinaire, et les anciennes retrouvaient l'ardeur de leur jeunesse. Le soir venu, après la prière toujours et sous l'œil de Dieu, la supérieure ouvrit d'une main émue la petite boîte. Elle la trouva pleine de carrés de papier et de noms. Et, coïncidence curieuse et parfaitement authentique, le premier billet qu'elle sortit de l'urne portait précisément son nom à elle, le nom de la supérieure ! Du reste les noms de toutes les Sœurs s'y trouvaient également ! Le lazaret de Tracadie fut ainsi bientôt fondé.—" Mesdames et messieurs, termine M. Guerin, devant le monument que l'on vient de dévoiler, il n'est pas besoin de faire l'éloge de la noble femme qu'il représente. Il parle par lui-même suffisamment. Il nous dit au nom du passé, et il dira à l'avenir en notre nom, que le vrai patriotisme se trouve pour nous dans la fidélité aux généreux idéals des héroïques fondateurs de notre patrie et de notre belle ville de Montréal. "



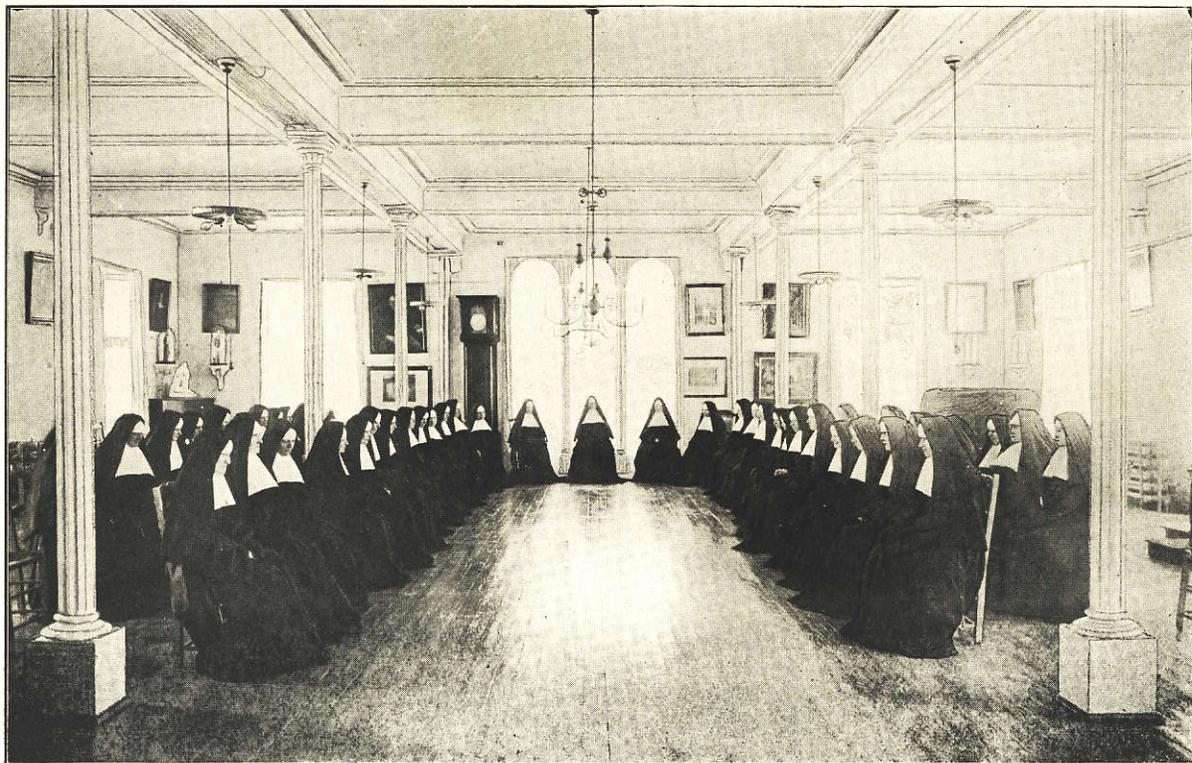
Religieuses au chœur,

M. le Dr Hervieux débute, lui aussi, par l'éloge du "dévouement si long et si soutenu" des Hospitalières de Saint-Joseph, qui cependant ont voulu, dans leur modestie au jour du 250e, donner à Jeanne Mance "la première place". Pourquoi cette fête vient-elle si tard ? Est-ce un oubli ? Est-ce un fait si étrange ? Non. Plus une gloire est pure et brillante, plus elle est durable et peut attendre... pour s'exprimer dans des traits de bronze ou de marbre. C'est pour les gloires éphémères que l'artiste doit se hâter davantage. Il en est, souligne finement l'orateur, qu'il est prudent de statufier de leur vivant. — La lecture de la vie de Jeanne Mance a convaincu d'ailleurs M. Hervieux que "nous ne lisons pas assez notre histoire". Il a raison, le poète avait dit déjà :

O notre histoire, écrin de perles ignorées,
Je baise avec amour tes pages vénérées.

— Science des choses de la patrie, affirme M. le docteur de sa fondation, de ses misères, de ses institutions, de son développement, de ses grands hommes, de ses "créateurs", de sa vie enfin, et de la vie aussi, tout est là dans cette mine de l'histoire qu'on ignore trop et qu'on laisse trop inexploitée. — Jeanne Mance était une féministe avancée, estime encore M. Hervieux, non pas qu'elle s'occupât beaucoup de "ressasser des idées dans des harangues sonores",

mais bien " parce qu'elle s'imposa toujours à l'admiration de tous par un déploiement de courage remarquable et des ressources intellectuelles supérieures ". Elle n'était pas une suffragette comme on en voit de nos jours, et pourtant, au conseil de la nation naissante, sa voix fut plus d'une fois entendue. Elle sauva Ville-Marie de la ruine en 1649, puis en 1651.—Et quels étaient ses moyens d'action ? Elle était pauvre et de santé délicate, sans doute. Mais elle avait la foi et le dévouement. M. le docteur se défend de vouloir parler de la foi, vertu théologale. Dieu, dit-il pourtant, fit des miracles pour récompenser cette foi chez Jeanne, par exemple quand il lui donna comme banquier Mme de Bullion. Mais en dehors de cette foi chrétienne qui fait les martyrs, il en est une autre qui fait les héros : c'est la foi dans sa patrie, dans ses chefs, dans son gouvernement, c'est surtout la foi dans son œuvre et en soi-même. Et l'orateur, insistant sur cette pensée qui n'est pas très juste, parce qu'elle sépare trop la foi en son œuvre et en soi-même de l'autre foi, de la vraie foi, de celle qui inspire toutes les œuvres d'une âme intégralement chrétienne, y greffe des considérations beaucoup plus heureuses sur la valeur effective de la force de volonté — qui n'est jamais mieux appuyée que sur la force de la vraie foi, ce qu'il ne dit pas.—Que ne fait-on pas, dit-il, quand on sait vouloir ? Le monde fourmille d'exemples, dans l'industrie, dans la finance, dans les arts,



Groupe de Religieuses à la salle de la Communauté.

dans les professions libérales, en médecine surtout — où le courant est de plus en plus à la spécialisation — le monde fourmille d'exemples de ces hommes qui ont réussi parce qu'ils ont su vouloir, parce qu'ils ont su se donner à une œuvre. — Jeanne Mance avait compris cela. L'inscription qui se lit en lettres d'or sur le socle du monument qu'on vient d'inaugurer, a frappé M. le docteur autant que le monument lui-même qui est un chef-d'œuvre. A l'Hôtel-Dieu, Jeanne a donné, c'est bien cela

Sa tendre charité

Son inlassable dévouement

Toute l'énergie de son âme d'élite !

et c'est le secret de l'impérissable succès de l'œuvre qu'elle a fondée ! Que son esprit demeure donc à l'Hôtel-Dieu, comme il y est demeuré jusqu'ici ! Que notre grande ville " se souvienne un jour " de ce que Jeanne a fait pour elle ! Que le gouvernement de Québec enfin " ajoute à l'un de ses nombreux ministères un tout petit bureau d'informations, où se pourront étudier les besoins des institutions vraiment nationales et d'utilité publique. . . . " C'est sur ces trois vœux que M. le Dr Hervieux, en homme pratique, termine le substantiel discours, que nous venons d'analyser, sur l'œuvre de Jeanne Mance, qu'il appelle — ce fut son dernier mot — " une institution de bienfaisance nationale ".

La série des discours inscrits au programme était maintenant épuisée. Une voix pourtant devait encore se faire entendre, et, cette voix, bien qu'elle ne fût pas annoncée, tout le monde l'attendait. Le représentant du pape était là. En semblable occasion, comment n'aurait-il pas parlé ?

Avant d'inviter Son Excellence Mgr Sbarretti à porter la parole, Mgr l'archevêque de Montréal voulut en quelques mots adresser ses félicitations à l'artiste distingué qu'est Philippe Hébert, remercier ceux qui ont aidé de leurs souscriptions et de leurs dons l'œuvre dès maintenant payée, féliciter aussi les charmantes choristes qui ont si magnifiquement chanté Jeanne Mance et son œuvre (2), offrir enfin le témoignage public de sa gratitude aux personnages officiels qui ont honoré les fêtes de l'Hôtel-Dieu de leur présence et de leur sympathie : Mgr le délégué, M. le lieutenant-gouverneur, Nos Seigneurs les archevêques et évêques, l'honorable ministre du cabinet de Québec (3), le clergé, les médecins et tout le peuple. Sa Grandeur lut à ce moment le cablogramme reçu la veille de Rome et dans lequel le cardinal Secrétaire d'Etat, Son Eminence Mgr Merry del Val, annonce, qu'à la demande de Mgr Bruchési, le Saint-

(2) C'est Mgr Bruchési qui a donné — à ce moment précis — aux choristes de la *cantate* le joli nom de " petites sœurs de Jeanne ", que nous avons plusieurs fois employé au cours de notre récit.

(3) L'honorable M. Devlin, ministre de la colonisation.

Père daigne accorder à tous ceux qui assistent aux fêtes jubilaires la bénédiction apostolique. Se tournant alors vers Mgr le délégué, Mgr l'archevêque ajoute : " Mais le pape, Monseigneur le délégué, il est ici dans votre personne. Une fois de plus soyez remercié d'être venu rehausser par votre présence l'éclat de ces fêtes qui resteront inoubliables. Au nom du Saint-Père, dont vous êtes chez nous le digne représentant, bénissez-nous, Monseigneur. En son nom aussi, parlez-nous, Monseigneur, nous vous écoutons ".

Mgr le délégué, dans un français élégant, dit des choses magnifiques et consolantes. Les anciens élèves de Rome ont tôt fait de reconnaître, dans l'orateur sacré d'aujourd'hui, le professeur estimé des grands cours de la Propagande. Les nobles sentiments comme les hautes pensées sont familiers à Son Excellence. On sent que le diplomate et le conducteur d'hommes a soigneusement pesé tout ce que l'évêque et le père des âmes veut bien nous dire. Ses paroles sont de celles qui méritent d'être conservées, d'où qu'elles viennent. Tombées de ses lèvres, à cause de la position qu'il occupe, elles ne nous en sont que plus précieuses. D'ailleurs Mgr Sbarretti les prononça avec un accent de conviction qui allait à l'âme.

C'est la coutume chez tous les peuples, nous dit-il, de célébrer les grands hommes et les événements fameux, en élevant des monuments à leur honneur. Mais tous ces

faits glorieux et dignes de vivre dans la mémoire des peuples, si nous les considérons d'un point de vue plus élevé, apparaissent souvent comme " des triomphes cruellement achetés par des ruines accumulées et par du sang répandu ". Il est des héros cependant qui n'ont été et ne sont encore " qu'une source inépuisable de bienfaits pour leurs frères de l'humanité ". Telle fut l'héroïne Jeanne Mance. — " L'œuvre que nous célébrons — proclame Son Excellence — est le fruit de cette charité animée de la foi chrétienne, qui, après nous avoir unis à Dieu, nous reporte vers le prochain . . . C'est cette charité qui poussa Jeanne Mance à traverser l'Océan, à braver tous les dangers d'un pays inconnu et barbare, à s'exposer aux plus dures privations, aux intempéries d'un climat rigoureux, aux persécutions enfin d'un peuple féroce. Il s'agissait pour elle de gagner à Dieu des âmes perdues dans les ténèbres de l'erreur, et d'étendre un peu les frontières du royaume de Jésus-Christ. "

De ce fait Mgr Sbarretti prend occasion pour s'élever à de hautes considérations sur l'histoire de notre pays et ses origines. Bossuet n'eut pas désavoué ce passage qui nous rappelle à nous Canadiens de bien graves responsabilités. " C'est un trait caractéristique de la fondation de l'Eglise du Canada — qui manifeste l'attention spéciale de la Providence à son égard — que cette portion nouvelle de la



Noviciat.

vigne du Seigneur ait été mise en culture d'une façon si soignée et si surnaturelle. Ce sol a été défriché par les labeurs les plus durs de missionnaires zélés ; il a été cultivé soigneusement par des évêques et des prêtres d'une prudence et d'un zèle tout apostoliques ; il a été arrosé par les sueurs de religieux et de religieuses d'une vertu extraordinaire ; il a été fécondé par le sang des martyrs ! Aussi, de ce sol plein de vitalité, est née et s'est développée cette Eglise canadienne dont nous sommes tous fiers, parce qu'elle constitue l'une des provinces les plus florissantes du grand royaume de l'Eglise catholique, l'un des groupes les plus beaux du troupeau confié à la sollicitude du Vicaire de Jésus-Christ. ”

A cette page superbe, dont le Canada catholique gardera la mémoire, Mgr Sbarretti ajoute les considérations qu'évoque la circonstance. L'œuvre de Jeanne Mance et des Hospitalières, dit Son Excellence, méritait d'être spécialement honorée par la ville de Montréal qui lui doit tant de bienfaits. Puis, Monseigneur appelle les bénédictions du ciel sur les Sœurs de l'Hôtel-Dieu “ ces épouses du Seigneur que rien ne décourage ”. Il félicite Mgr l'archevêque de sa patriotique initiative pour l'érection du monument à Jeanne Mance. Il se déclare heureux enfin d'être aujourd'hui, au milieu de nous, le représentant du Saint-Père. “ Rome — dit-il — est toujours le centre de la foi et de la charité

catholiques. S'il n'y a pas de charité sans la foi, il n'y a pas non plus de vraie foi sans l'attachement à ce centre et à cette *pierre* sur laquelle Jésus-Christ a édifié son Eglise. C'est de là que la lumière de la foi et la flamme de la charité se répandent dans l'univers entier. Et l'œuvre de l'Hôtel-Dieu, que nous célébrons aujourd'hui, n'est qu'un fruit particulier mûri aux rayons de ce soleil de foi et de charité qui brille sur Rome et fait sentir si efficacement ses bienfaisants effets jusqu'aux lointaines régions du Canada. ”

La cérémonie de l'inauguration du monument de Jeanne Mance se terminait ainsi. Les invités d'honneur allèrent prendre le dîner chez les Sœurs Hospitalières, cependant que la foule se retirait lentement, non sans avoir jeté un dernier coup d'œil vers le beau groupe de Philippe Hébert, où, pour toujours, comme nous l'avons dit, “ notre Jeanne à nous ”, dans le beau geste de consolatrice et de bienfaitrice qui résume toute sa vie, restera vivante et immortelle pour l'édification des générations à venir.





Cellule des Religieuses.



CHAPITRE IV

LETTRES ET ÉCHOS

NOTRE récit des fêtes de l'Hôtel-Dieu serait par trop incomplet, si nous ne donnions pas ici au moins quelques-unes des lettres, qui ont été échangées à leur sujet, et quelques-uns des échos et commentaires, auxquels leur célébration a donné lieu. On a bien voulu nous communiquer les lettres et télégrammes reçus, et on nous a signalé les échos, tous favorables et sympathiques, qui se sont répercutés à travers les mille voix de la presse. Il nous reste l'embarras du choix. Car, il est évident que nous ne pouvons pas tout dire. Ne serait-ce que pour éviter les répétitions, il faut savoir nous borner. Nous nous sommes donc arrêté aux expressions de vœux et aux manifestations de sympathie qui nous ont paru les plus représentatives et les plus significatives, laissant de côté beaucoup de bonnes et belles lettres, qui resteront, dans les

Annales de l'Hôtel-Dieu, comme un superbe témoignage de délicats et consolants sentiments de gratitude et d'admiration pour Jeanne Mance et pour les continuatrices de son œuvre.

Nous avons vu plus haut la part que Son Excellence Mgr le délégué apostolique a prise aux célébrations jubilaires. Nous avons noté au passage le cablogramme venu de Rome, dont Mgr l'archevêque de Montréal donna lecture à la cérémonie d'inauguration. Il convient de consigner ici la teneur de cette dépêche :

Rome, 31 août 1909.

Monseigneur l'archevêque de Montréal,

Le Saint-Père s'unit vivement aux solennités que les religieuses de l'Hôtel-Dieu célèbrent à l'occasion du 250^e anniversaire de leur arrivée à Montréal et envoie de tout cœur spéciale bénédiction à toutes les religieuses et à ceux qui assistent à la fête.

Card. MERRY DEL VAL.

Le lendemain, 3 septembre, la dépêche suivante partait de Montréal pour Rome :

Montréal, 3 septembre 1909.

Au Saint-Père, reconnaissance profonde, hommage filial, dévouement.

HÔTEL-DIEU.

Après la voix de l'Eglise, voici celle de l'Etat. Empêché d'assister aux célébrations, Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, expédia d'Ottawa à Mgr l'archevêque, au cours des fêtes, le télégramme suivant :

Ottawa, 2 septembre 1909.

Mgr Paul Bruchési,

Hôtel-Dieu,

Je confirme à Votre Grandeur les regrets que je lui ai déjà exprimés de ne pouvoir être aujourd'hui avec vous et me joindre à l'expression de reconnaissance de tous les Canadiens aux Dames Hospitalières de l'Hôtel-Dieu pour leur dévouement à la cause de l'humanité.

WILFRID LAURIER.

Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec et son gouvernement étaient représentés aux fêtes par l'honorable M. Devlin, membre du cabinet provincial. Voici comment Sir Lomer accreditait son collègue dans une lettre, en date du 21 août, à Mme la Supérieure de l'Hôtel-Dieu :

Madame la Supérieure,

Je suis touché de la gracieuse pensée que vous avez eue de me convier aux fêtes jubilaires de l'Hôtel-Dieu et je vous en remercie de tout cœur. — Ce me serait un vrai bonheur de me rendre à votre aimable invitation. Malheureusement pour moi des obligations diverses me priveront du plaisir d'être des vôtres. — Comme

je tiens cependant à ce que le gouvernement s'associe à vos démonstrations, je délèguerai mon collègue, l'honorable M. Devlin. — Veuillez agréer, Madame la Supérieure, l'expression de mes sentiments bien respectueux et bien dévoués.

LOMER GOUIN.

Par suite de circonstances particulières, qui ont été l'occasion d'un malentendu, la ville de Montréal n'était pas représentée aux fêtes de l'Hôtel-Dieu. C'était profondément regrettable, et, si cela eût été voulu, ce ne serait pas excusable. Dès le 30 juillet, Mgr l'archevêque adressait en effet à Son Honneur le maire Payette, en sa qualité officielle, une lettre d'invitation à assister aux fêtes de l'Hôtel-Dieu, dans laquelle Monseigneur disait entre autres choses :

Pendant bien longtemps, l'Hôtel-Dieu a été la seule institution où les malades de notre ville étaient recueillis et soignés. Les Hospitalières qui le dirigent et y passent leur vie dans le dévouement et la charité n'ont jamais fait appel à la charité publique. Elles sont donc nos bienfaitrices depuis des siècles. Les démonstrations qui vont avoir lieu ne seraient-elles pas une occasion favorable pour le Conseil de leur donner un témoignage de reconnaissance au nom des citoyens et de les aider aussi à compléter leur œuvre qui est déjà une gloire nationale en même temps qu'un immense bienfait ?

Mais notre maire et nos échevins sont très occupés. Non seulement le témoignage de reconnaissance n'est pas venu,



Jardin du Cloître.

mais personne de ces messieurs n'a pu assister aux fêtes de l'Hôtel-Dieu. M. le Maire comptait au moins être représenté. Il s'en expliquait ainsi dans une lettre à Mme la Supérieure de l'Hôtel-Dieu, datée du 4 septembre :

Madame la Supérieure,

Je viens d'envoyer à Sa Grandeur Mgr Bruchési une lettre lui donnant les raisons pour lesquelles je n'ai pu assister ni me faire représenter aux fêtes du 250^e anniversaire de votre institution. — Avant de partir pour un voyage de quelques semaines, j'avais fait ce que je croyais nécessaire pour que la Ville fut représentée en mon absence. Lorsque je suis revenu à la veille des fêtes, je me proposais d'y assister ; mais une ordonnance de la Commission Royale m'enjoignit de comparaître devant cette cour, où je fus retenu toute la journée. J'étais cependant convaincu qu'en vertu des arrangements faits avant mon départ, la Ville serait représentée. Il y a eu un malentendu que je regrette beaucoup, car personne n'ignore les services rendus à la Ville par votre institution. — Veuillez croire, Madame, que je suis l'interprète de la population tout entière de Montréal lorsque je rends hommage au mérite de la fondatrice de votre institution et aux Sœurs dévouées qui continuent son œuvre. — Veuillez agréer, Madame la Supérieure, l'assurance de ma respectueuse considération.

Le Maire de Montréal — LOUIS PAYETTE.

Après la participation à nos fêtes de l'Hôtel-Dieu des autorités constituées dans notre pays, soit à Ottawa, soit à Québec, soit à Montréal, s'il en est une sur laquelle nous comptons, c'est sans doute celle de la France. Nous n'avons pas besoin d'insister sur les distinctions qui s'imposent ici, et que tous nos lecteurs sauront faire avec nous. Mais il est certain que, n'ayant pu être personnellement présent à nos célébrations, M. de Loynes a été heureusement inspiré et a répondu à l'attente de ses nombreux amis canadiens en adressant à la Révérende Mère Supérieure de l'Hôtel-Dieu la note que voici :

Montréal, 20 août 1909.

Le consul général de France au Canada a l'honneur de remercier la Révérende Mère Supérieure des religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal et sa communauté de leur invitation aux fêtes jubilaires qui doivent avoir lieu du 1er au 3 septembre prochain. — Il regrette infiniment de ne pouvoir s'y rendre, devant quitter Montréal le 31 courant pour un voyage dans l'Ouest, et il prie la Révérende Mère Supérieure de vouloir bien agréer ses très respectueux hommages.

Mais, nous l'avons vu au compte rendu de l'inauguration, la France catholique, sinon la France officielle, fut dignement représentée aux fêtes de l'Hôtel-Dieu par la lettre publique qui fut lue, au nom de Mgr l'évêque d'Angers, au



Jardin du Cloître.

moment même où l'on venait de faire tomber le voile qui cachait jusque-là le monument de Jeanne Mance. Cette participation à nos fêtes de Mgr Rumeau, que les circonstances rendaient si désirable, et qui a causé à tous une joie si vive, avait du reste, comme il convenait, été provoquée par les autorités de l'Hôtel-Dieu. Voici, en effet, la lettre que la Révérende Mère Supérieure de l'Institut adressait à Mgr d'Angers, à la date du 30 avril 1909, ainsi que celle de Mgr Bruchési qui l'accompagnait.

Hôtel-Dieu de Saint-Joseph — Montréal, le 30 avril 1909.

Sa Grandeur Mgr Joseph Rumeau,

Evêque d'Angers.

Monseigneur,

Nous savons déjà par Mgr notre archevêque avec quelle bienveillance Votre Grandeur a accueilli la nouvelle des fêtes que nous nous proposons de célébrer à l'occasion du 250^e anniversaire de l'arrivée à Montréal des trois premières religieuses hospitalières de Saint-Joseph, venues de l'Anjou pour continuer l'œuvre fondée en 1642 par l'héroïque Jeanne Mance. Nous en avons été profondément touchées. — Ces fêtes auront lieu le 1^{er}, le 2^e et le 3^e septembre, et consisteront en un triduum auquel l'épiscopat, le clergé, les communautés religieuses et les fidèles seront heureux de prendre part. — Le deuxième jour du triduum on dévoilera une statue érigée en l'honneur de la fondatrice de notre hôpital, grâce à la généreuse initiative de notre vénéré archevêque. La photographie que nous adressons à Votre Grandeur est celle de

la maquette exécutée par notre artiste canadien, M. Philippe Hébert. — Fut-il jamais date mieux choisie pour élever un monument à la mémoire de celle qui introduisit nos premières Mères en ce pays ? Et ces femmes vénérables, cette intrépide Mère Judith Moreau de Brésolles, cette douce Mère Macé, cette humble et pieuse Mère Maillet, comme nous voudrions chanter dignement leur triomphe en ces jours bénis !... La chronique nous les montre, luttant, pendant de longues années, avec une indomptable énergie, contre l'inclémence des saisons, dans un pays inculte, à la merci des barbares Iroquois, supportant les désastres, la misère et les difficultés de tous genres, avec un esprit d'abnégation et une patience qui faisaient l'admiration de tous les contemporains. Elles ont semé dans les larmes, ces vaillantes Françaises, et leurs filles moissonnent dans l'allégresse les fruits de leurs rudes labeurs et de leurs longues immolations. — Que diraient-elles, s'il leur était donné de voir l'Hôtel-Dieu en 1909, alors qu'en 1659, Ville-Marie comptait à peine quarante maisons et deux cent soixante habitants, et que l'hôpital ne pouvait loger qu'une trentaine de malades ? Oh ! comme elle a grandi l'œuvre de nos Mères ! Elles avaient reçu une plénitude de grâces proportionnées au dessein que Dieu avait eu sur elles en les établissant les fondements spirituels de cette communauté ; les assises de l'édifice étaient profondes, il pouvait croître et se développer... Depuis 1861, Monseigneur, c'est sur le versant nord de notre beau Mont-Royal que s'élève notre vaste établissement appelé " Mont Sainte-Famille ". Sans doute, quand arriva l'heure de quitter le site où nos Mères avaient vécu, d'abandonner ce vieux cloître où elles avaient pratiqué des vertus si admirables, et d'où se dégageait encore le parfum de leur sainteté, les cœurs furent déchirés et les larmes coulèrent en abondance ; mais, alors comme aujour-

d'hui, la communauté avait pour père et premier pasteur, un évêque — Mgr Ignace Bourget — tout dévoué à nos intérêts et vivement désireux du progrès de nos œuvres, en vue de la gloire de Dieu et pour le bien du prochain. Monseigneur signifia le départ et il fut obéi. Le digne prélat avait lu dans l'avenir et reconnu que les dimensions de notre hôpital ne pouvaient plus répondre aux besoins de la population. Il nous devint très facile de le constater dans la suite, puisque même en 1902, sous la haute direction et par les conseils de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, une annexe fut ajoutée à l'ancien corps de logis afin de répondre à de plus grands besoins encore. Depuis, l'hôpital peut recevoir 270 malades, et même davantage, quand c'est nécessaire ; l'an dernier, 3,172 patients y furent traités. — Déjà des prélats distingués, venus de France, nous ont fait l'honneur d'entrer dans notre cloître, mais avec quelle vénération et quelle reconnaissance ne verrions-nous pas au milieu de nous le Père de nos chères sœurs de Baugé, de Beaufort et de Beaupréau, l'éminent évêque d'Angers dont nous rencontrons si souvent le nom dans les revues eucharistiques et autres ! Voir, en ce jour de jubilation, Votre Grandeur aux côtés de notre vénéré archevêque ; vous unir avec ce Père tant aimé dans nos chants de gratitude, cela mettrait le comble à notre bonheur. Nous savons aussi combien serait heureux Mgr l'archevêque de Montréal dont nous connaissons l'estime et l'affection pour Votre Grandeur. C'est sa direction que nous suivons, Monseigneur, en vous adressant cette filiale invitation. — Cependant, Monseigneur, si les graves préoccupations qui vous retiennent en France ne vous permettent pas de rehausser l'éclat de notre fête par votre présence si ardemment souhaitée, qu'il nous soit permis d'espérer que Votre Grandeur y assistera par la pensée et que sa paternelle bienveillance daignera même nous

gratifier d'un mot qui, en réjouissant le clergé et le peuple, viendra prendre place dans nos annales et en faire pour bien des motifs l'une des plus belles pages. — Nous attendons, Monseigneur, cette faveur de votre bonté, et nous sollicitons en même temps un souvenir dans vos prières, avec votre bénédiction.—De Votre Grandeur, — Monseigneur, — la très humble servante,

Sœur BROSSEAU, *Supérieure.*

Archevêché de Montréal — le 30 avril 1909.

Vénéré et cher Seigneur,

Ce que nos religieuses de l'Hôtel-Dieu vous demandent je vous le demande avec elles. Nous aurons, je l'espère, de belles fêtes au mois de septembre prochain. Comme évêque de cet Anjou d'où sont parties, il y a deux cent cinquante ans, nos premières Sœurs Hospitalières de Montréal, vous avez, Monseigneur, le droit d'y assister et d'y occuper une place d'honneur. Mais je sais les graves devoirs qui vous retiennent en France. Si nous ne pouvons pas jouir de votre présence et vous entendre, nous aurons, du moins, votre parole écrite et je serai heureux de la lire moi-même : elle sera acclamée. — Votre Grandeur pourra se procurer chez les religieuses de Baugé l'histoire de Mlle Mance si elle ne l'a pas dans sa bibliothèque et elle y trouvera tout ce qui concerne notre Hôtel-Dieu. — Je vous dis merci à l'avance, Monseigneur, et je vous réitère l'hommage de mes plus affectueux sentiments en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Sa Grandeur Mgr Rumeau,

Evêque d'Angers.

A ces invitations, Mgr Rumeau répondit, le 4 août, par la belle lettre à Mgr l'archevêque de Montréal, dont nous avons donné l'analyse au chapitre précédent(1), et par celle-ci à la Révérende Mère Supérieure de l'Hôtel-Dieu :

Evêché d'Angers, le 4 août 1909.

Ma Révérende Mère,

J'ai été profondément touché de la lettre que vous avez bien voulu m'envoyer, ainsi que de la photographie de la statue de Jeanne Mance. — Je vous prie d'agréer mes plus vifs remerciements. J'y joins l'expression de mes très sincères regrets de ne pouvoir me rendre à votre gracieuse invitation. Vous comprendrez aisément que les préoccupations incessantes qui accablent les pauvres évêques de France ne me permettent pas d'entreprendre ce long voyage. — Je serai présent d'esprit et de cœur à vos splendides solennités. Je chanterai avec vous et avec nos chères communautés de Saint-Joseph de l'Anjou le cantique de l'action de grâces. — Je viens d'écrire à Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal une longue lettre qui est destinée à apporter à vos fêtes l'expression de mes sentiments.—Je me recommande à la ferveur de vos prières, ma Révérende Mère, et, en vous bénissant, j'aime à vous assurer de mon religieux et tout dévoué respect,

+ JOSEPH, ÉV. D'ANGERS.

(1) Nous publions cette lettre in-extenso avec les discours et allocutions à la fin du volume.

A l'appel de Mgr l'archevêque de Montréal et sur invitation spéciale des autorités de l'Hôtel-Dieu, Nos Seigneurs les archevêques et évêques du Canada s'empressèrent d'exprimer leur considération et leur sympathie pour l'œuvre de Jeanne Mance et de ses Hospitalières, soit en annonçant leur présence aux fêtes, soit en rappelant, en termes éloquents, les mérites de la fondatrice et de ses dévouées continuatrices. On ne saurait lire, par exemple, sans émotion, l'admirable lettre du successeur du Vénérable Mgr de Laval, Mgr Bégin, archevêque de Québec :

Archevêché de Québec, le 28 août 1909.

La Révérende Mère Supérieure,

Hôtel-Dieu de Montréal.

Ma Révérende Mère,

J'aurais dû, depuis assez longtemps déjà, accuser réception de votre aimable invitation aux fêtes du 250^e anniversaire de l'établissement de votre maison, mais je n'ai trouvé que ce matin votre lettre cachée dans l'un des divers courriers arrivés durant la visite pastorale. — Je voudrais bien, en réponse, vous assurer de ma présence à ces pieuses solennités qui exalteront une des plus pures gloires de notre histoire religieuse et nationale ; j'aimerais à célébrer avec vous cette virginale et virile Jeanne, émule et sœur, à bien des titres, de la Bienheureuse dont elle porte le nom qui, avec la prière pour arme, et, pour bouclier la confiance en Dieu et en saint Joseph, sauva plusieurs fois la colonie, en paraly-

sant, par son intrépide exemple et son héroïque fidélité au poste périlleux du devoir, la fureur des Iroquois. — L'humble successeur de Mgr de Laval serait heureux de payer son tribut de louange à la mémoire de l'Hospitalière de Ville-Marie. Il pourrait rappeler un souvenir recueilli par le Vénérable fondateur de l'Eglise de Québec : celui de la courageuse et charitable jeune fille qui, durant l'hiver de 1641, édifiait, par son dévouement auprès des Indiens néophytes et malades de la Réduction de Saint-Joseph de Sillery, les futurs martyrs de la Compagnie de Jésus, et préludait ainsi à la fondation de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie, témoin de son héroïsme et berceau de la phalange de femmes fortes qui, depuis 250 ans, prodiguent aux membres souffrants de Jésus-Christ les trésors de leur tendresse maternelle. — Il me faut cependant me borner à ces quelques lignes d'excuses. Les deux retraites du clergé qui viennent de finir et les travaux préparatoires au Concile me privent du bonheur de vous dire de vive voix mon admiration pour Jeanne Mance et son œuvre merveilleuse, ma reconnaissance pour le bien qu'elle a fait à notre chère patrie et à l'Eglise canadienne, et mon espoir de voir ratifier, un jour, par une sentence autorisée la renommée de son incontestable sainteté. — Agréez, ma Révérende Mère, l'expression de mon dévouement en Notre-Seigneur,

† L. N., ARCH. DE QUÉBEC.

Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, Mgr Gauthier, archevêque de Kingston, Mgr Emard, évêque de Valleyfield, Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke, Mgr Archambeault, évêque de Joliette, Mgr Racicot, évêque auxiliaire

de Montréal, le Très Révérend Dom Antoine Oger, abbé d'Oka, et Mgr Dugal, vicaire-général de Chatham, annonçaient qu'ils assisteraient aux fêtes, tandis que Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Barry, évêque de Chatham, Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, Mgr Macdonell, évêque d'Alexandria, et Mgr Roy, évêque auxiliaire de Québec, exposaient ou qu'ils ne pouvaient venir ou qu'ils seraient représentés. Comme toutes ces lettres expriment des sentiments analogues, nous avons pensé ne devoir que les signaler. Voici, par exemple, ce qu'écrivait Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe :

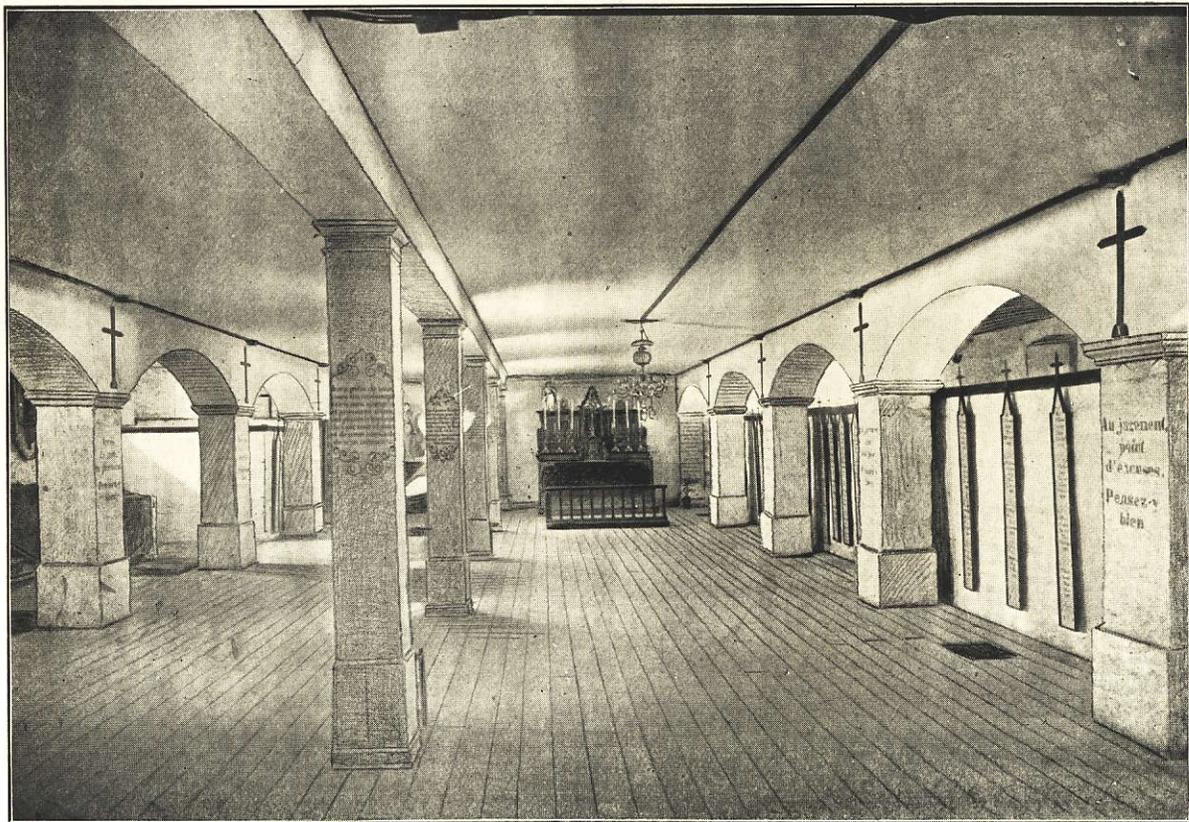
Par la pensée et le cœur, cependant, je serai bien avec vous pour rappeler vos souvenirs glorieux, pour remercier le bon Dieu des grâces et des bienfaits qu'ils a répandus sur notre terre canadienne par les mains de vos Sœurs, par l'œuvre de Jeanne Mance. Que de mérites accumulés pendant ces 250 ans de charité et de dévouement, d'œuvres de miséricorde ! Dieu, là-haut, doit regarder avec complaisance, avec une vraie prédilection, l'épanouissement de votre zèle et de votre abnégation, les fruits de votre foi et de votre charité. Il doit donc vous bénir et puiser à pleines mains dans les trésors de sa justice et de sa bonté les grâces les plus parfaites, pour les répandre sur vous et sur vos œuvres. Tous les malades que vos bons soins ont guéris, tous les bienheureux qui vous doivent l'ineffable bienfait d'une bonne et sainte mort, tous ces membres souffrants de Jésus-Christ que vous avez enveloppés des sollicitudes de votre pitié et de votre amour, ne s'unissent-ils pas ensemble pour chanter vos mérites et appeler sur vous

les faveurs célestes ! Je joins ma voix à leur voix, et j'unis mes bénédictions d'évêque à toutes ces bénédictions qui vous sont dues.

De nombreuses lettres furent aussi reçues des diverses communautés du pays que la " clôture " empêchait de prendre part aux célébrations jubilaires : les Hospitalières de Québec, par exemple, celles de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang et celles de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, les Ursulines de Québec et celles des Trois-Rivières, les Sœurs du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, celles de Nicolet et celles de Notre-Dame-de-Grâce à Montréal, les Sœurs du Bon-Pasteur à Montréal enfin et les saintes recluses du Carmel de Montréal. Mais citer ici toutes ces lettres serait encore, sous des formes diverses, redire la même chose. Et d'ailleurs, toutes ces communications ne sont-elles pas plutôt faites pour les douces intimités de la vie religieuse ? Nous allons pourtant nous permettre quelques indiscretions, assuré que nous sommes de travailler ainsi à l'édification de nos lecteurs.

Voici ce qu'entre autres, la Révérende Mère Supérieure des Religieuses Augustines Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang à Québec, écrivait à la date du 28 août :

Il nous est impossible d'aller célébrer avec vous le deux cent cinquantième anniversaire de l'établissement de votre saint Institut à Montréal ; mais nous sommes trop intimement unies à votre communauté pour laisser passer ce grand jour sans mêler une humble note au concert de félicitations qui vous arrivent déjà de toutes parts, sans remercier le Seigneur des grâces innombrables dont il a comblé votre florissante institution pendant les deux siècles et demi qu'elle vient de traverser, et sans le prier de vous continuer ses bienfaits précieux. — Oui, ma très Révérende Mère, nous nous réjouissons avec vous et vos chères Sœurs de tout le bien, surtout du bien spirituel, qui s'est accompli dans l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph depuis sa fondation, et conséquemment dans tous les établissements qu'il a fondés lui-même. Que d'âmes virginales, après s'être sanctifiées au service du divin Epoux, souffrant dans la personne des pauvres malades, forment aujourd'hui partie de son cortège d'honneur dans les cieux ! Comme leur joie doit être profonde en ce glorieux jubilé, lorsque, se penchant avec admiration vers leurs sœurs bien-aimées de Ville-Marie, elles se voient revivre parfaitement en elles ! Que de chrétiens perfectionnés dans la souffrance, par les soins dévoués de vos vénérables devancières et par vos propres soins non moins maternels, glorifient aujourd'hui le Seigneur d'avoir trouvé dans votre Hôtel-Dieu le secret de régner plus près de lui au ciel !... Quelle est donc abondante la moisson entassée dans les greniers du Père céleste par les Hospitalières de Ville-Marie ! Que de biens, que de richesses à leur avoir dans le Livre de Vie, étant donné le prix d'une âme. d'une seule âme....



Caveau des Sœurs défuntes.

La Révérende Mère Supérieure de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus, également de Québec, écrivait de son côté à la date du 31 août :

Ce que nous connaissons de l'œuvre admirable de votre Institut, et de son établissement si providentiel, nous fait partager votre enthousiasme religieux, et celui des nombreux amis de votre communauté, en ce glorieux 250^e anniversaire de l'arrivée à Ville-Marie des trois héroïnes de votre belle fête. Et nos cœurs sont excités à louer avec vous le Seigneur dans une ardente gratitude, à l'unisson aussi de votre famille religieuse du ciel dont la mémoire, particulièrement bénie, rayonne, en ces jours, de l'éclat le plus radieux : M. de la Dauversière, Mlle Mance et Mme de Bullion. — Transportées d'esprit et de cœur en votre vénérée communauté, qu'il fait bon, dirons-nous, y respirer l'atmosphère embaumée des vertus de la sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, qui s'y sont perpétuées depuis 250 ans ! — Nous le comprenons, en cet anniversaire qui rappelle tant d'ineffables souvenirs, votre jouissance la plus intime jaillit de la constatation de cette fidélité inaltérable qui a répondu aux desseins de votre fondateur : " Faire honorer en Canada la sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph ". — Daignez agréer, ma Révérende Mère, pour votre chère communauté et pour vous, nos respectueuses et cordiales félicitations dans le Seigneur, de la gloire si pure, qui brille aux yeux de tous, des inestimables services rendus au pays et à l'Eglise par votre bienfaisante institution....

De Québec encore, la Révérende Mère Supérieure des Ursulines écrivait le 1er septembre :

Le Dieu d'infinie bonté vous a fait une part bien large des dons qu'il tient en réserve pour les âmes généreuses et dévouées à l'humanité souffrante. — Quel vif intérêt offre l'histoire des développements de votre œuvre bénie, depuis l'héroïque et sainte Mlle Mance jusqu'à nos jours ! Tout y respire un parfum de sainteté quasi d'un autre âge ! Aussi, comme le cœur se dilate en voyant s'exercer d'une manière si visible chez vous l'action de la Providence.... Veuillez agréer, ma Révérende Mère, et avec vous toutes les chères Mères Hospitalières, nos religieuses et cordiales félicitations....

La Révérende Mère Supérieure des Ursulines des Trois-Rivières écrivait à la date du 20 août :

Comme l'a si bien dit Mgr l'archevêque de Montréal, " le Canada aura aussi sa Jeanne " et les fêtes qui acclameront Jeanne Mance en notre pays seront comme un reflet de celles qui se célébrèrent à Rome et en France, l'an dernier, pour la Bienheureuse Jeanne d'Arc. — Ces souvenirs qui vous jettent dans un passé héroïque sont de belles haltes pour une communauté religieuse ! Tout le Canada va relire avec vous la page qu'ont écrite les trois premières Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie. Et quand votre Jeanne, du haut de son piédestal, bénira votre Institut, son regard, du haut du ciel, s'abaissera avec complaisance sur l'armée de vierges, qui, à deux siècles et demi de distance, perpétuent son œuvre en glorifiant sa mémoire....



Monument Mance.

Et c'est dans la même note, toujours de haute admiration et de pieuse sympathie, que les Sœurs du Précieux-Sang, celles du Bon-Pasteur et celles du Carmel exprimaient, vers le même temps, leur affectueux et confraternel hommage de félicitations.

De toutes ces bonnes paroles, venues du cœur et si chaleureusement exprimées, il se formait — semble-t-il — comme un encens d'agréable odeur qui montait bien au-dessus des modestes filles de l'Hôtel-Dieu pour aller chanter jusqu'au ciel l'hommage des âmes pures aux fondateur et fondatrices et à Celui surtout de qui procède tout don parfait.

Enfin, il nous reste encore une dernière glanure à condenser. Les fêtes de l'Hôtel-Dieu ont eu leurs échos dans la presse de tout le pays. Nous n'avons voulu retenir que les pages les plus saillantes : un article de l'honorable sénateur L.-O. David, dans le *Canada* du 9 septembre, un article de Madeleine (Mme Dr Huguenin), dans la *Patrie* du 4 septembre, et aussi le compte rendu des fêtes que nous donnions nous-même dans la *Semaine religieuse* de Montréal du 13 septembre, et que l'on nous a prié de rééditer dans ce volume-souvenir.

LES FÊTES DE L'HÔTEL-DIEU

L'Hôtel-Dieu célébrait, la semaine dernière, le 250^{ième} anniversaire de sa fondation par des fêtes mémorables. Les chefs de l'Eglise et de l'Etat, les sommités de notre monde religieux et national étaient là, heureux de s'unir pour rendre hommage à la mémoire de Jeanne Mance et à son œuvre admirable.

Ces fêtes ont duré trois jours.... trois jours qui compteront dans l'existence de l'Hôtel-Dieu.

Ce n'était pas trop pour célébrer dignement deux siècles et demi de vertus, de dévouement, de charité et de bienfaits incalculables. Ces fêtes avaient été préparées de longue main avec un zèle et un soin remarquables ; tout dans les arrangements, dans les cérémonies, portait le cachet de grâce et d'élégance modeste qui caractérise les fêtes et les réceptions dans nos communautés religieuses. Le chant, la musique, les décorations, l'éloquence de la chaire et de la tribune ne laissaient rien à désirer. Les sermons du savant supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, de l'éloquent curé de la cathédrale, M. le chanoine Gauthier, et du Père Lalande, le brillant conférencier de la Société de Jésus, ont été des pièces d'éloquence de premier ordre.

Les discours prononcés au dévoilement de la statue de Jeanne Mance, par Son Excellence le délégué apostolique, par Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, par Sa Grandeur Mgr Bruchési et par les docteurs Guerin et Hervieux sont des pages d'histoire dignes d'être conservées. Mgr Bruchési a, dès le début, donné le ton et battu la marche par un discours plein de fortes pensées, de sentiments élevés, de considérations

patriotiques. Il a fait un heureux rapprochement entre Jeanne d'Arc et Jeanne Mance. Il a dit que nous avons notre Jeanne, nous aussi, la Jeanne de la charité, digne, comme l'héroïne de la France, de nos hommages, de notre vénération.

La statue de Jeanne Mance qui se dressait devant lui, l'a généreusement inspiré. C'est le moins qu'elle pouvait faire pour celui qui lui a donné la vie, car, on le sait, c'est lui, Mgr Bruchési, qui a eu la bonne pensée d'offrir cette statue aux dames de l'Hôtel-Dieu, à l'occasion du 250ième anniversaire de la fondation de cette maison, c'est lui qui a prélevé les fonds requis pour l'érection de ce monument. Il avait voulu associer les beaux-arts à cette fête de la religion et de la patrie et donner, une fois de plus, au talent canadien l'occasion de se manifester par une œuvre digne de figurer à côté des monuments Maisonneuve et Bourget.

La bonne et modeste Jeanne, elle, n'a jamais songé qu'un jour viendrait où sa statue debout sur un puissant piédestal dominerait une ville immense et riche. Et pourtant, elle a plus droit à cet honneur, à cette reconnaissance, que la plupart des grands hommes auxquels les peuples élèvent des monuments. Elle a été sans peur et sans reproche. Elle, la vierge, l'héroïne, la sainte, elle n'a pas connu les faiblesses qui déparent la vie de la plupart des grands hommes. La charité, le dévouement, le patriotisme et l'amour de Dieu ont inspiré tous ses actes, toutes ses paroles. Si tous ceux qu'elle-même—et celles qui ont continué son œuvre—ont soignés et consolés pouvaient parler ? Plus d'un demi-million d'hommes, de femmes et d'enfants réunis autour de sa statue l'acclameraient, la béniraient.

Les orateurs n'ont pas manqué, en faisant l'éloge de l'Hôtel-Dieu, de rendre un hommage mérité à deux institutions dont l'histoire, est aussi intimement liée à l'origine de Montréal :

le Séminaire de Saint-Sulpice et la Congrégation de Notre-Dame. Le berceau de Ville-Marie a été leur berceau, et ils ont eu pour leur donner la vie et protéger leur enfance les mêmes dévouements, les mêmes sacrifices. L'histoire de ces vieilles et nobles institutions, c'est l'histoire de Montréal, de son origine héroïque, de ses luttes émouvantes, de ses progrès étonnants. Elles constituent une part considérable de notre avoir, de notre patrimoine national.

Au milieu des manifestations bruyantes du progrès national, à côté des palais du commerce et de l'industrie, que pourrions-nous montrer aux étrangers qui nous visitent, si nos n'avions pas nos églises, nos belles cathédrales, nos collèges et nos couvents, tous ces sanctuaires, ces foyers de science, de vertu et de charité ? Certes, on peut bien, l'on doit même désirer pour nos compatriotes une part plus large dans le mouvement commercial et industriel de notre ville; mais l'encens de nos églises, les prières de nos communautés et les enseignements de nos collèges et de nos couvents n'empêchent pas la fumée de nos usines de noircir le firmament, ni les roues de nos chemins de fer de tourner. Non, l'un n'empêche pas l'autre, mais il y a là, dans ces maisons et dans ces établissements, une force religieuse, morale et patriotique, digne de respect et de reconnaissance, avec laquelle il faut compter, raisonner et discuter, pour préparer l'avenir et mettre les générations futures en état de lutter contre les autres nationalités dans le domaine du progrès matériel. Entre ceux qui veulent aller trop vite et ceux dont la marche est trop lente, il y a un juste milieu où les hommes raisonnables, prêtres et laïques, peuvent s'entendre pour concilier les exigences du présent et de l'avenir avec le respect et la conservation de nos vieilles et glorieuses traditions religieuses et nationales, avec les principes d'ordre et de morale

et tous ces sentiments de générosité que l'on cultive dans nos maisons d'éducation et de charité. Un jour viendra où la province de Québec, grâce à ses institutions nationales, sera peut-être dans la Confédération un boulevard contre l'invasion des théories funestes à l'ordre social, contre les dangers que renferme l'amour exagéré de l'argent, la poursuite trop ardente de la richesse.

Aux hommes qui vivent dans le tourbillon des affaires, dans une atmosphère de matérialisme, il serait utile d'aller de temps à autre, se recueillir dans ces asiles où brûle sans cesse le feu sacré du dévouement, où se perpétue le culte de l'idéal.

De ce que j'ai vu et entendu aux fêtes de l'Hôtel-Dieu, j'ai rapporté ces impressions dont j'ai cru devoir vous faire part.

L.-O. DAVID.

(Du Canada du 9 septembre 1909).

UNE SAINTE HÉROÏNE

La douce figure de la sainte héroïne que nous chérissons, la fière et grande Jeanne Mance, vient de revivre, grâce au ciseau de l'admirable artiste qu'est M. Philippe Hébert — de revivre dans l'enceinte même de cet Hôtel-Dieu qu'elle fut appelée à fonder, il y a deux cent cinquante ans, d'une manière vraiment providentielle. Jeanne Mance fut, comme M. de Maisonneuve, M. de la Dauversière et tant d'autres, attirée à l'œuvre de Ville-Marie par des appels d'en-haut, auxquels la vaillante femme répondit de tout son ardent dévouement. En lisant la vie de cette sainte fille venue

du fond de la Champagne pour aider à la création de notre premier hôpital, nous restons frappés d'étonnement et d'admiration devant l'action surnaturelle qui présida à l'établissement de Ville-Marie, devant aussi l'incroyable dévouement qui se dépensa dans notre ville naissante.

Les fondateurs de Montréal eurent à souffrir du froid, de la faim, ils eurent à lutter contre les hordes sauvages qui tentèrent contre eux d'affreuses brutalités, et il fallait vraiment que des saints et des saintes fussent parmi les colons, pour les soutenir et les sauver. Les larmes nous viennent à lire la vie de Jeanne Mance, et le terrible récit du martyre enduré par ces religieuses hospitalières qui furent toutes des saintes et des héroïnes. Leur dénuement était tel que pendant vingt-huit ans elles souffrirent horriblement du froid.

“ N'ayant point de cave ni pour elles ni pour les pauvres, elles ne pouvaient rien garantir de la gelée, pas même le pain. Il devenait aussi dur que les pierres et pour pouvoir le couper et s'en nourrir, elles étaient obligées de le faire rôtir devant le feu. L'eau qu'elles mettaient sur la table s'y glaçait en très peu de temps. Le vin même, destiné à l'usage des malades, était tout réduit en glace ; et à peine avaient-elles commencé leur repas, que leurs petites portions se trouvaient toutes gelées. ”

“ Elles eurent à endurer cette excessive incommodité du froid pendant plus de vingt-huit ans, c'est-à-dire tout le temps qu'elles habitèrent les petits appartements où elles s'étaient logées à leur arrivée. Comme ils étaient construits en planches assez mal jointes, la neige, lorsqu'elle se joignait au vent, y entraît par plus de deux cent fentes. Elles ne pouvaient s'en garantir, ni dans leur chambre de communauté, ni dans leurs cellules, ni dans les escaliers, pas même dans leur tribune et dans leur petit chœur. Il

en était de même des salles des malades. En sorte que toutes les fois que pendant la nuit il était tombé de la neige avec vent, l'une de leurs premières occupations, le matin, était de la jeter dehors avec des pelles. Il est vrai qu'elles avaient la facilité de faire du feu pour modérer cette grande rigueur du froid ; mais elles ne s'accordèrent cet adoucissement qu'après que M. Vignal, leur confesseur, le leur eut ordonné en vertu de la sainte obéissance. Comme il craignait que leur amour pour la souffrance ne leur fit donner à ce commandement une interprétation contraire à ses intentions et nuisibles à la santé, il allait exprès les visiter avec M. Souart, pour s'assurer si elles faisaient bon feu ; et quand ils jugeaient qu'il n'y avait pas assez de bois au foyer, ils y en mettaient eux-mêmes. ”

“ Elles portaient la pauvreté dans leurs vêtements au-delà de tout ce qu'on peut imaginer, les couvrant de tant de pièces diverses, par l'impuissance où elles étaient de s'en procurer des neufs, qu'à la fin il était difficile de reconnaître de quelle étoffe ils avaient été faits d'abord ; ce qui fournit un jour un innocent sujet de récréation à M. de Maisonneuve, à Mme d'Ailleboust et à quelques autres personnes qui se trouvaient par hasard à l'hôpital. La conversation étant tombée sur la toilette des filles de Saint-Joseph, on ne put jamais s'accorder sur l'espèce particulière de l'étoffe qui avait servi à faire leurs robes et leurs tabliers, ni même sur celle de leurs coiffes, dont la plus grande partie se trouvait composée de pièces d'étamine et de camelot, quoiqu'elles eussent d'abord été faites de taffetas, comme c'était alors l'usage. Ce grand amour pour la pauvreté était d'autant plus méritoire devant Dieu et admirable aux yeux des hommes, qu'il contrastait davantage avec la manière délicate dont ces saintes filles avaient été nourries, vêtues et élevées dans la maison de leurs parents. ”

En effet la plupart des religieuses de l'Hôtel-Dieu appartenaient à de grandes familles françaises, et elles avaient connu là-bas tous les raffinements du luxe. Aussi fallait-il à ces femmes une énergie et une piété extraordinaires pour supporter d'aussi horribles privations.

Mais elles passèrent vaillamment à travers toutes les épreuves, remplissant avec un courage extraordinaire la mission qu'elles étaient venues chercher sur le sol de la Nouvelle-France.

Et elles puisèrent dans leur religion et dans leur patriotisme le secret des grandes actions qui glorifiaient Dieu et la "douce France" tant aimée.

"Et en temps d'attaque des Iroquois, les filles de saint Joseph—ainsi s'appellent nos Sœurs Hospitalières—quoique renfermées à l'Hôtel-Dieu, n'étaient pas plus en sûreté que le reste des citoyens de Ville-Marie. La ville n'étant point encore environnée d'une palissade qui la mit à l'abri des insultes des Iroquois, ces barbares avaient toute liberté de s'approcher des maisons, et plusieurs fois, ils exercèrent leurs cruautés sur ceux qu'ils y trouvèrent sans défense. L'Hôtel-Dieu n'en avait aucune à leur opposer, sinon un seul domestique incapable de les repousser, d'ailleurs sans armes, et à qui les Hospitalières n'auraient pu en fournir. Mlle Mance, leur plus proche voisine, et dont la maison était contiguë à la leur, était dans l'impuissance absolue de les secourir, n'ayant que des filles avec elle, et un seul homme, son cuisinier, qui était un vieillard. Si les Iroquois ne se portèrent à aucun excès à l'égard de ces filles, ce fut par une assistance manifeste de Dieu, qui veillait à leur conservation. Il est certain que de leur part ils firent diverses tentatives pour s'emparer d'elles. Plusieurs passèrent quelquefois la nuit dans la cour de l'Hôtel-Dieu, cachés dans de grandes herbes appelées moutardes, pour saisir celles

d'entre ces filles qui viendraient à sortir. Ils couchèrent aussi dans la cour et près des croisées de Mlle Mance, ainsi que dans celle des Sœurs de la Congrégation. Quoique les Hospitalières eussent de fréquentes occasions de sortir la nuit dans leur cour pour le service des malades, Dieu ne permit jamais qu'elles se trouvassent dans cette nécessité quand les Sauvages y étaient cachés pour les surprendre. Il leur eut été facile de mettre le feu à l'Hôtel-Dieu, dont les bâtiments n'étaient alors que de bois. Mais Dieu, dit la Sœur Morin, leur ôta la connaissance du mal qu'ils auraient pu nous faire ; très assurément sa Providence nous gardait, et sa puissance nous défendait. ”

En rappelant ici les occasions où les filles de Saint-Joseph furent préservées de la cruauté des Iroquois, nous ne devons pas omettre le danger auquel elles se trouvaient fréquemment exposées en recevant dans leur maison ceux de ces barbares qui avaient été pris et blessés dans les combats. Et certains incidents prouvèrent à ces bonnes Sœurs qu'elles avaient raison de craindre les brutalités de ceux-là même à qui elles sauvaient la vie, mais cette certitude ne diminuait en rien le zèle de Mlle Mance et des saintes religieuses hospitalières.

Rappelons ici que la communauté des Sœurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal a été tout d'abord instituée en France, à La Flèche, par M. de la Dauversière, dans le but de venir ensuite s'établir à Ville-Marie, tandis que Québec doit ses Hospitalières à la communauté de Dieppe et à la libéralité de la duchesse d'Aiguillon. Nous pouvons donc considérer l'Hôtel-Dieu de Montréal comme la première œuvre canadienne, et l'aimer et l'honorer pour tous les bienfaits qu'elle a jetés dans le berceau de notre belle et chère cité.

Par un hasard, ou plutôt par une providence, Mlle Mance qui

qui s'embarquait pour le Canada, avec l'argent que Mme de Bulion voulait consacrer à la fondation d'un hôpital à Ville-Marie, fit route avec M. de la Dauversière qui s'en allait préparer les voies à son œuvre d'Hospitalières, et nous savons ce que ces deux êtres d'élite accomplirent ensuite pour le bien de la colonie si jeune, mais si héroïquement servie.

La vie de Mlle Mance n'est qu'une longue page d'actions sublimes, de grandioses charités, en même temps qu'elle constitue pour notre histoire un document très précieux. Il faut lire la vie de la sainte femme dont la statue décore aujourd'hui notre ville, statue qui est tout l'emblème de la charité ; il faut lire ces hauts faits, ces dévouements admirables et trop ignorés, pour sentir remonter à son cœur un sang plus fier, plus généreux, plus ardent, pour comprendre toute la grandeur de ces fondateurs valeureux qui payèrent de leur martyre la joie de donner des âmes à Dieu et un peuple à la France.

Oui, lisons ces pages admirables qui glorifient Jeanne Mance et tous les fondateurs de Ville-Marie, apprenons-les par cœur, et puisons dans ces sublimes leçons d'amour et de vaillance une énergie plus grande pour protéger des droits si chèrement acquis, un amour plus intense pour nos œuvres, une admiration plus parfaite pour cette Institution de de l'Hôtel-Dieu qui, depuis deux cent cinquante ans, sans une défaillance, panse nos plaies, adoucit nos souffrances. Sachons comprendre toute la beauté de cette œuvre divine et humaine qui a fécondé Ville-Marie de la sublime semence, et en ce moment, où une sainte allégresse monte de son cloître, rallions-nous à la joie faite d'héroïsmes et de saintetés, et chantons Jeanne, la douce et fière femme, aux traits doux et graves, qui soigna nos malades et nos infirmes, qui recueillit dans son manteau tant de

petits êtres abandonnés, qui trouva pour tous, amis ou ennemis, un sourire, une bonne parole, un secours. Chantons la sainte de Ville-Marie !

Et en fêtant Jeanne Mance, nous rendrons aussi hommage à l'œuvre entière de l'Hôtel-Dieu qui mérite, par son immense charité, qu'on l'aime et qu'on la bénisse de tout notre enthousiasme, de toute notre gratitude.

Pressons-nous autour de la statue de "notre Jeanne à nous", de la noble fille de Champagne qui quitta son beau pays pour venir doter la terre canadienne d'une maison qui n'a cessé de grandir, poursuivant son œuvre admirable à travers les siècles, fidèle à sa mission de charité et de dévouement.

(De *La Patrie* du 4 septembre 1909).

MADELEINE.

A L'HOTEL-DIEU

Après des siècles, Dieu lui-même
 Pose à ton front le diadème :
 Mance, ton nom est immortel !
 Déjà, nos cœurs dressent l'autel..... (1)

Ces trois premiers jours de septembre, nous avons vécu à l'Hôtel-Dieu de Montréal des journées historiques. Il s'agissait de commémorer le 250^e anniversaire de l'arrivée au pays des Hospitalières de Saint-Joseph qui nous sont venues de La Flèche,

(1) De la *Cantate* spécialement écrite pour la circonstance.

en Anjou, dès 1659 — 17 ans après la fondation de Montréal, et qui, depuis, ont toujours été la providence de nos malades. A cette occasion un monument a été érigé, en face de l'Hôtel-Dieu, qui célèbre et immortalise, dans le granit et le bronze, la douce et sympathique figure de Jeanne Mance, "notre Jeanne à nous, allait dire Mgr l'archevêque, sous tant de rapports si semblable à l'autre, cette Jeanne de France que l'Église vient de béatifier"; Jeanne Mance la fondatrice de l'Hôtel-Dieu, qui, après avoir noblement payé de sa personne, assura la durée de son œuvre en faisant venir de l'Anjou nos premières Hospitalières.

Ce furent de grandes et belles fêtes. Son Excellence Mgr le délégué apostolique, Mgr l'archevêque de Kingston, Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr l'évêque de Nicolet, presque tous les évêques de la Province de Montréal et plusieurs prélats s'étaient joints à Mgr notre archevêque, à son auxiliaire, à son chapitre, à son clergé pour apporter à nos Sœurs de l'Hôtel-Dieu l'honorable témoignage de leur haute considération. Le gouvernement d'Ottawa, par un télégramme élogieux de Sir Wilfrid Laurier, celui de Québec, par la présence d'un ministre, l'honorable M. Devlin, s'étaient également associés à nos pieuses et nationales réjouissances. Grand nombre de nos citoyens d'élite de Montréal, Canadiens et Irlandais, en particulier ces Messieurs de la faculté de Médecine, et le peuple enfin, qui doit tant à l'Hôtel-Dieu, s'étaient ces jours-là donné rendez-vous à la chapelle, dans les salles ou dans les cours de notre populaire hôpital. De telle sorte que, on peut l'affirmer, le 250^{ème} anniversaire de l'établissement en notre pays des Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph a été brillamment célébré.

Le premier jour avait été réservé aux joies du cloître — nos Hospitalières en effet sont cloîtrées. Seules, les communautés-

sœurs étaient admises à s'unir aux jubilantes. Plusieurs évêques cependant et un clergé nombreux et représentatif assistaient à la messe pontificale qui fut célébrée, ce matin-là, à 9.30 heures, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, par Mgr Gauthier, archevêque de Kingston.

M. le supérieur de Saint-Sulpice, le vénéré M. Lecoq, fit l'allocution de circonstance. Sa causerie, riche de doctrine et d'anecdotes touchantes, rappelait à bien des égards les inoubliables *lectures spirituelles* qu'ont connues les séminaristes d'il y a 10, 15, ou 20 ans, au Grand-Séminaire de la Montagne. " Le monument qu'on va dévoiler demain, nous disait-il, c'est comme un triple symbole : il symbolise la rencontre toujours émouvante — le groupe humain par excellence — de la compassion avec la douleur ; il symbolise Jeanne Mance, en qui s'est incarnée cette compassion vraie fille de la charité du Christ ; il symbolise enfin l'Hospitalière, dont Jeanne fut chez nous l'introductrice et qu'elle laissa après elle, " comme l'aiguille laisse le fil dans l'ourlet... " Puis, l'après-midi, ce furent de la part des Dames de charité — les femmes de nos médecins pour la plupart — toute une série de bontés et d'attentions pour les pauvres malades, se terminant par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le deuxième jour, c'était le grand jour. Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Sbarretti, officiait à la messe pontificale, qui fut très solennelle. Une couronne de pontifes l'entourait, le clergé était nombreux et la petite chapelle de l'Hôtel-Dieu abondamment remplie de fidèles. M. le chanoine Gauthier, curé de la cathédrale, prêcha. Il célébra les gloires de la fondation de l'Hôtel-Dieu : Olier, Mance, Bullion, La Dauversière. Il magnifia les trois premières Hospitalières : Marie Maillet, l'orante aux attentions charmantes ; Judith Moreau de Brésolles, la pharmacienne

experte dont l'admirable piété décuplait le savoir ; Catherine Macé, l'amie toujours fidèle de la pauvreté et de la charité. Il recommanda aux Sœurs de garder leurs traditions de foi, de mortification, d'abnégation, d'union à l'esprit de Nazareth et de vie céleste sur la terre. Mais pareil discours, de l'aveu de tous absolument superbe, ne se résume pas. Qu'on nous permette au moins une citation. Elle dit admirablement ce qu'est la vie de l'Hospitalière.

“ C'est en toute saison et à toutes les époques un métier sublime que celui de l'Hospitalière ! Se détourner de l'amour humain pour s'attacher à la douleur des autres ; quitter la vie qui pourrait rester facile et saine, et s'enfermer dans un hôpital, en respirer l'odeur âcre et l'air vicié, choisir les travaux et les soins les plus répugnants ; garder l'égal et surnaturel dévouement qui fait que l'inconnu qui souffre devient tout de suite un frère, qui fait mettre quelque chose d'attendri dans le regard que l'on pose sur la douleur, dans les mains dont on la touche, dans les paroles dont on la console ; se dire que l'on y est pour toujours, sans autre horizon que celui d'une salle de malades, sans autre distraction que celle de leurs plaintes monotones, et que de cette faction que l'on monte au lit de la souffrance, la mort seule relèvera—oui, en vérité, c'est une tâche sublime, l'une des merveilles de la grâce, et l'une des plus héroïques réalités de cette terre.... ”

Après la messe, dans la cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu, ce fut la cérémonie du dévoilement du superbe groupe de Philippe Hébert : le monument de Jeanne Mance. En présence des évêques, du clergé, des invités et du peuple, cependant que des jeunes filles habillées de blanc chantaient du haut d'une estrade *A la gloire de Jeanne Mance*, l'expressive et si jolie cantate qu'une plume habile à comme ciselée en beaux vers et en harmonieuses strophes, ce fut un malade — oh ! la délicate pensée ! — conduit

là dans une petite voiture, qui tira le ruban de soie et fit tomber le voile. Et par cette belle matinée de septembre, après 250 ans, Jeanne Mance nous apparut tendrement inclinée vers un pauvre colon blessé qu'elle soutient ! Tout, dans ce groupe, est admirable d'expression et de grâce. C'est bien la rencontre, d'une part, de la charité compatissante qui se donne complète et sans retour, et, de l'autre, de la souffrance angoissée mais sereine parce qu'elle se sent secourue et consolée. Cette œuvre nouvelle fait honneur vraiment à l'artiste à qui nous devons déjà *Maisonnette*, *Crémazie* et *Bourget*.

Les discours officiels commencent. C'est d'abord une lettre éloquente de Mgr Rumeau, évêque d'Angers, que lit un prêtre angevin, M. Porcher, de Saint-Sulpice, dans laquelle le distingué prélat du beau pays d'Anjou — d'où nous sont venues nos premières Hospitalières — exprime aux Canadiens de Montréal les plus nobles et les plus délicats sentiments. C'est ensuite le discours de Mgr l'archevêque, dans lequel Sa Grandeur expose toute la genèse et toute la portée de l'historique démonstration à laquelle nous assistons. C'est après l'allocution si élevée de ton et si franchement chrétienne du lieutenant-gouverneur de Québec, Sir Alphonse Pelletier. Puis, ce sont les discours du Dr Guérin et du Dr Hervieux, le premier en anglais, le deuxième en français, qui célèbrent, eux aussi, avec un réel bonheur d'expression, les vertus des Hospitalières et le mérite de la fondatrice dont elles continuent l'œuvre. Mgr l'archevêque présente alors ses félicitations à l'artiste Philippe Hébert. Il remercie la foule présente et tous ceux qui l'ont aidé à mener à bien cette entreprise. "L'œuvre est bien faite, dit Monseigneur, le monument de Jeanne Mance ne s'inaugure pas à crédit. Dès ce moment, il est payé." Sa Grandeur a la joie de pouvoir lire un cablogramme, venu hier de

Rome, du cardinal secrétaire d'Etat, Mgr Merry del Val, parlant et bénissant au nom du pape Pie X. " Mais le Pape ", insiste Monseigneur, en se tournant vers Son Excellence Mgr Sbarretti, qui a présidé avec une si haute dignité toute cette démonstration, — " il est ici, Monseigneur le délégué, dans votre personne. En son nom, bénissez-nous. En son nom, parlez-nous. "

Dans un français très élégant, Son Excellence nous dit des choses magnifiques. Les nobles sentiments comme les hautes pensées lui sont familiers. A l'entendre, on reconnaît vite l'ancien professeur des universités romaines. Tombées de ses lèvres, les fortes paroles qu'il veut bien nous dire ont pour nous une valeur inappréciable. " C'est la coutume chez tous les peuples — nous dit-il en substance — de célébrer les grands hommes et les grands événements en élevant des monuments à leur honneur. Mais souvent les triomphes humains qu'ils rappellent ont coûté bien du sang et accumulé bien des ruines. Les fêtes d'aujourd'hui célèbrent une héroïne qui n'a valu à ce pays et à l'humanité que des bienfaits. Tout ce qui a vécu ici depuis deux siècles et demi, tout ce que nous voyons ici, est né d'une semence de choix déposée dans votre sol par une main bénie. Jeanne Mance a sacrifié sa vie à Dieu pour lui gagner des âmes et étendre les frontières du royaume terrestre de son fils Jésus. " " L'Eglise du Canada — dit encore Son Excellence — a été favorisée dès ses débuts par la divine Providence, et c'est pourquoi elle constitue aujourd'hui une des provinces les plus florissantes du grand royaume de l'Eglise catholique, un des plus beaux groupes du troupeau confié à la sollicitude du Vicaire de Jésus-Christ. C'était justice pour Montréal de magnifier Jeanne Mance, l'une des héroïnes de cette phalange glorieuse à qui le pays doit son orientation vers le bien. " Puis, Mgr le délégué a loué le zèle, les œuvres et les mérites des

Hospitalières, il a félicité notre archevêque de sa patriotique initiative en la circonstance, il s'est déclaré heureux d'être aujourd'hui au milieu de nous le représentant du Saint-Père, " car — dit-il — l'œuvre de l'Hôtel-Dieu n'est qu'un fruit particulier mûri aux rayons de ce soleil de foi et de charité qui brille sur Rome et qui fait sentir si efficacement ses bienfaisants effets jusqu'à ces lointaines régions du Canada ”.

Le troisième jour devait être consacré à honorer spécialement les défunts : bienfaiteurs, religieuses et malades décédés à l'hôpital. Nous regrettons d'avoir à abrégé ce compte rendu déjà trop long. Disons toutefois qu'en présence d'une assistance sympathique et émue, Mgr Brunault, évêque de Nicolet, célébra le service solennel, au cours duquel, le Révérend Père Louis Lalonde, dont la haute et chaleureuse éloquence est bien connue, célébra une dernière fois les héroïnes de la charité et du dévouement que nous fêtons. On nous pardonnera une dernière citation.

“ Pour combler la lacune ordinaire — même chez les meilleurs chrétiens — qui consiste à oublier trop ceux qui dans l'autre vie ont à souffrir encore, les Hospitalières, dit excellemment le Révérend Père, après la mort des leurs se font leurs sœurs suppliantes, et, pour leurs patients, des bienfaitrices encore, j'allais dire des gardes-malades des âmes ! Après avoir prié et souffert pour les mourants, elles continuent de prier et de souffrir pour les morts. Cherchez dans le monde une solidarité plus constante ? Trouvez, si vous le pouvez, une charité plus désintéressée ? Amassez tout ce que les ressources matérielles peuvent fournir à l'humanité qui pâtit et qui croit, si vous n'y trouvez pas pour ceux qui s'en vont ces gages d'espérance, et pour ceux qui les pleurent ces consolations, dites-moi, ne pensez-vous pas qu'il y manque quelque chose d'infini ? — Chez vous, mes sœurs, cet infini abonde et déborde. C'est lui qui vous incline, ce matin, comme de blanches suppliantes

tes, avec toute votre piété fraternelle, au-dessus des flammes du purgatoire, pour redire à Dieu, en faveur de toutes les âmes aimées, *le lux perpetua luceat eis !*”

Et les fêtes du 250^{me} anniversaire étaient déjà finies. Chaque soir, la bénédiction du Saint-Sacrement avait été donnée dans la chapelle magnifiquement ornée, les chants sacrés s'étaient exécutés avec un charme pénétrant. Les malades partout, dans les salles, se sentaient revivre, parce qu'ils saisissaient mieux, devant l'éclat de toutes ces célébrations, dont l'écho leur arrivait, à la plupart du moins, que quand on meurt à l'Hôtel-Dieu sous le sourire de l'Hospitalière et sous la bénédiction de son crucifix, on ne meurt pas tout entier, mais on meurt pour revivre et ne plus mourir,

(De la *Semaine religieuse* de Montréal, du 13 septembre 1909).

Pour terminer, si l'on veut bien nous permettre de nous citer encore, voici la communication officielle que, sous la direction de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, nous avons l'honneur d'écrire, à l'intention de nos confrères du saint ministère, dans la *Semaine religieuse* du 20 septembre 1909 :

Comme dernier écho de toutes ces belles fêtes du 250^e anniversaire de l'arrivée en notre pays des Hospitalières de Saint-Joseph, il est une réflexion qui s'impose et que nous sommes autorisé à communiquer officiellement aux fidèles du diocèse et spécialement à nos confrères du saint ministère. L'admiration pour les grandes et belles œuvres, comme celle de l'Hôtel-Dieu, ne doit pas rester

stérile. A l'occasion et dans la mesure du possible, il convient de leur venir en aide. Nos Sœurs de l'Hôtel-Dieu étant cloîtrées n'ont pas l'avantage de pouvoir elles-mêmes pousser à l'extérieur l'œuvre si importante de la propagande et du recrutement des vocations. Et pourtant, il leur faut des sujets. Les santés s'épuisent vite, les bonnes ouvrières s'en vont au ciel et la moisson des œuvres est toujours abondante ! Dans notre grande ville et dans nos riches campagnes n'y a-t-il pas encore et toujours des jeunes filles que la tâche sublime de l'Hospitalière tenterait, si elles la connaissaient mieux ? Quel plus beau ministère, aux yeux de la foi, que celui de l'assistance aux malades et aux mourants ? Quelle tâche répondra jamais mieux au besoin de se donner et de se dévouer qui est dans le cœur de toute femme ? Que nos vénérés confrères se fassent un pieux devoir de le rappeler, dans les termes que leur charité leur inspirera, à leurs paroissiens et paroissiennes. Cela pourrait fournir, par exemple, la matière de l'un de ces avis donnés au prône, qui sont si utiles et font tant de bien. Demandons des vocations pour les Sœurs de l'Hôtel-Dieu ! C'est un heureux moyen d'assurer à notre ville la continuation des bénédictions de Dieu.

Nous n'avons plus qu'à déposer la plume et nous le faisons volontiers sur cet appel aux vocations pour l'Hôtel-Dieu. Après tout, la vie n'est pas longue, et il sera si consolant, au jour des solennelles rétributions, de s'entendre dire par le souverain juge : " Venez, les bénis de mon père... J'étais malade, et vous m'avez visité, vous m'avez consolé... " (1).

(1) Saint Mathieu, xxv, 36.



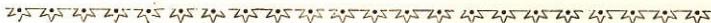
APPENDICE



Texte officiel des sermons, allocutions et discours

PRONONCÉS À L'HÔTEL-DIEU

A l'occasion des fêtes de septembre 1909





APPENDICE

I

SERMON DE M. LE CHANOINE GAUTHIER

A la messe du deuxième jour du triduum (1)

(2 septembre 1909)

Excellence,

Messeigneurs,

Mes Révérendes Sœurs,

Mes Frères,

Il y a deux cent cinquante ans que les Hospitalières de La Flèche dont nos Sœurs de l'Hôtel-Dieu sont les filles et les héritières légitimes, ont posé le pied sur le sol de Ville-Marie.

(1) Il ne nous a pas été possible de reconstituer autrement que nous ne l'avons fait, au chapitre II, le texte du sermon prononcé à la messe du premier jour (1er septembre 1909) par M. Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice.

E.-J. A.

Elles venaient à l'appel de Dieu prendre rang dans cette avant-garde de héros et de saints avec laquelle s'est fondée notre ville. Est-il, en effet, dans l'histoire beaucoup d'événements dont la Providence se soit plus manifestement occupée que des origines de notre peuple ? Il ne s'agit pas simplement d'un dessein politique à servir, d'une conquête à étendre, de ressources naturelles à exploiter. Depuis 1540, et de Tadoussac jusqu'au Sault-Saint-Louis, des compagnies privées s'y sont successivement employées ; et moins que tout autre pays, semble-t-il, avec des richesses que la légende représentait déjà comme fabuleuse, l'Amérique devait échapper à la passion des chercheurs d'or.

C'est d'une autre conquête que rêvent les fondateurs de Ville-Marie ; et quand l'un de nos premiers historiens dit de leur dessein « qu'il n'y en a pas eu de plus désintéressé, de plus solide et de mieux concerté », il affirme une incontestable vérité. Quelle élite que celle qui compose la Société de Notre-Dame de Montréal, dont l'unique but est « de travailler purement à la gloire de Dieu », dont le désintéressement s'affirme pendant vingt ans, non seulement dans les sacrifices d'argent qu'elle s'impose, mais aussi, ce qui est plus difficile, dans la patience avec laquelle elle sait attendre l'heure du succès ? L'âme de cette élite, celui qui l'a mise au niveau des desseins de Dieu, et qui renouvelle constamment en elle la générosité des premières intentions, c'est M. Olier. Nous ne le savons pas assez. C'est lui qui restera dans l'histoire le

véritable fondateur de Montréal, et c'est de plein droit qu'à Notre-Dame de Paris, le 3 février 1641, il consacre à la Sainte Vierge la colonie naissante.

Le programme est simple : il s'agit d'ouvrir un nouvel empire à la grâce de Jésus-Christ, et en attendant que de Ville-Marie les missionnaires, ces semeurs de Dieu, puissent aller chez les païens, ils les attendront dans cette île d'une situation unique, à ce carrefour merveilleux que la nature elle-même a fixé, et où avec les nombreux cours d'eau qui s'y rencontrent les païens et leurs pelleteries vont affluer.

Dans cette entreprise héroïque, mes sœurs, vous aviez une place. La préoccupation pieuse qui se fait jour dans tous les projets des fondateurs, c'est de mettre sous les yeux des premiers colons de Ville-Marie l'image de la Sainte Famille de Nazareth. Une compagnie de prêtres séculiers y représentera Notre-Seigneur. Des religieuses enseignantes y feront l'office de la Sainte Vierge. Votre tâche sera d'y faire revivre Saint Joseph dans le service des pauvres et des malades.

Et autour de votre berceau la Providence a groupé de très nobles ancêtres. Cette Mme de Bullion qui assure la fondation de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie, et d'ailleurs si discrète en sa générosité que dans les actes officiels relatifs à sa fondation elle ne veut apparaître qu'à titre de « bienfaitrice incon nue ». Cette autre qui est du groupe des tout premiers fondateurs—ceux du 17 mai 1642—qui dans sa maison, premier hôpital et première chapelle de la colonie, prend sa large

part pendant dix-sept ans des épreuves et des travaux qui ont marqué nos commencements, mais où surtout pendant dix-sept ans elle vous attend et vous appelle de tous ses vœux. Femme vraiment tout à fait supérieure en vérité, d'une clairvoyance qui tient du prodige, d'une décision, d'une ténacité et d'une foi vraiment admirables, et dont on ne saurait mieux fixer le rôle qu'en lui appliquant le mot charmant et profond que l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, disait des femmes qui ont formé l'âme de la France : « Chez nous la vierge, l'épouse et la mère ont fait éclore l'âme de la patrie au souffle de leur piété ». Cette âme de notre patrie, dont les forces combinées des hivers, de la guerre et de la pauvreté menacèrent tant de fois de détruire les promesses, celle qui fut votre fondatrice canadienne la fit éclore et vivre. Et quand tout à l'heure le bronze offrira à nos regards les traits de Jeanne Mance nous penserons sans doute qu'il fut bien inspiré l'insigne bienfaiteur qui eut l'idée de vous témoigner notre reconnaissance pour un service qui dure depuis deux siècles et demi ; mais nous le remercierons aussi d'avoir glorifié l'une des plus héroïques figures de notre histoire : celle qui entretint dans l'âme de nos premiers pères l'amour sacré de leur nouvelle patrie. Le dernier enfin, votre fondateur, Jérôme Le Royer de la Dauversière. Il a l'âme d'un saint. Il en a les lumières surnaturelles qu'il alimente dans un constant esprit d'oraison : le don de discernement, la parole simple et sans artifice,

mais toute chargée de rosées divines. Il en a les vertus : la foi robuste, la patience et l'humilité à toute épreuve, l'amour héroïque de la pauvreté. Il possède surtout ce par quoi une âme de saint est dans ce monde un phénomène si rare, et qui s'appelle le désintéressement. Quand ses supérieurs veulent installer à La Flèche d'autres Hospitalières que celles qu'il a l'intention de fonder, il accepte de rentrer dans l'ombre et d'y porter humblement le poids de ses espérances déçues. Il en a les épreuves extraordinaires. Frappé dans ses biens, sa santé, ses affections de famille, et ce qui doit être pour l'âme d'un juste l'épreuve la plus douloureuse, jusque dans sa réputation, il est la proie de maladies pénibles qui font de sa vie et surtout de ses deux dernières années une agonie prolongée. A cela s'ajoute une intolérable impression des rigueurs de la justice divine, des années d'aridité où il ne lui reste plus pour se consoler que l'effort très méritoire de la foi pure.

Mais celui-là aussi ne vécut vraiment que pour vous. Le jour de la Purification 1630, après sa communion du matin, il reçoit du Ciel la mission de fonder un institut de religieuses hospitalières, et d'établir dans l'île de Montréal un Hôtel-Dieu qui sera desservi par les filles de ce nouvel institut. Dès lors vous êtes sa préoccupation unique. Et s'il poursuit pendant vingt ans le même rêve ; si lui, laïque, marié, père de six enfants, pauvre, dépourvu du charme de la parole, sans aucun moyen d'influence, il passe outre aux

difficultés sans nombre qui se dressent sous ses pas ; si le jour de la Trinité 1636, dans une des chambres de l'aumônerie de Sainte-Marguerite qu'il a relevée de ses ruines, il accueille les fondatrices de son institut ; si au mois d'octobre 1643, il obtient de l'évêque d'Angers l'érection canonique qu'il sollicite depuis longtemps ; si en janvier 1644, il assiste avec une joie profonde à la première profession des vœux simples ; si constamment enfin, Dieu aidant, il est capable du plus cher témoignage que l'on puisse donner à une œuvre qui est d'être un saint, c'est que dans cette colonie naissante qui a le meilleur de son cœur, il vous voit à l'avance exister et vous survivre, c'est que dans le fonds le plus douloureux de ses épreuves, il a trouvé la grâce de former les âmes qui vont porter à Ville-Marie les desseins de Dieu. Et quand, le 29 juin 1659, sur le frêle navire qui va quitter le port de La Rochelle, il bénit avant de les confier à l'océan les premières ouvrières de son œuvre, l'histoire nous dit que c'est avec la conscience très nette d'une tâche accomplie et d'une vie désormais inutile qu'il entonne son *Nunc dimittis*, le cantique de tous les saints départs.

C'est de cette pensée et de ce cœur que sont nées vos mères. Elles sont au nombre de trois : Judith Moreau de Brésoles, Catherine Macé et Marie Maillet. Qu'est-ce donc, je vous prie, qui les amène vers ces terres nouvelles ? Elles arrivent après une navigation qui a duré deux mois et demi, et qui a été marquée par les épreuves les plus acca-

blantes à leur délicate nature, menacée par les tempêtes de la mer, attristée par la contagion de la peste. A Québec, elles sont retardées un long mois, parce qu'on veut les fondre dans la communauté des Hospitalières de Saint-Augustin. Elles partent enfin pour une nouvelle navigation qui va durer 16 jours, sur ce fleuve géant qui tour à tour soulève ou berce leur fragile embarcation. Dix-sept ans plus tôt, M. de Maisonneuve et ses premiers colons l'avaient eux aussi remonté. Mais c'était au mois de mai, à l'époque où le printemps retardé dans sa floraison par les derniers froids s'épanouit en cette végétation rapide qui est l'un des charmes de notre nature. Elles le remontent en octobre, les feuilles des interminables forêts qui bordent les deux rives, prennent déjà les teintes de l'automne, et leurs pensées devaient s'imprégner de cette mélancolie qu'il jette ici sur toutes choses.

Elles étaient bien pourtant dans cette terre natale dont rien ne leur rappelle plus les cieux, le sol et les usages ! Catherine Macé est d'une famille à l'aise de Nantes ; Judith de Brésoles est d'une illustre famille de Blois ; toutes trois ont goûté les joies d'une vie facile et aimée. Il leur en a coûté sans doute pour offrir à Dieu leur cœur et leur vie. Catherine Macé doit négocier longtemps pour obtenir le consentement de son père. Judith de Brésoles dut s'enfuir du toit paternel. Mais que sont ces épreuves en face de leur vie présente, dont la tristesse doit contraster avec les inou-

bliables joies de leur premier appel ? Encore un coup, qu'est-ce donc qui les amène dans ces solitudes profondes, si loin de tout ce que la nature et Dieu leur avaient appris à aimer ? Ce qui les inspire c'est quelque chose d'unique, et qui, entendu comme il l'entend, et pratiqué au degré où il le pratique, reste la gloire incomparable du catholicisme, ce qui depuis vingt siècles le pousse à se répandre, à s'ajouter de nouveaux rejetons, ce qui fait qu'au milieu des causes de destruction qui menacent ici-bas tout organisme vivant, lui seul reste puissant : l'apostolat. Elles venaient ces filles intrépides, sous le souffle du même esprit, se joindre à cette lignée qui depuis Pierre et Paul, et partout où il y a une âme à conquérir, sur mer ou dans les bois, dans les déserts brûlants ou dans les glaces, n'a jamais laissé sans témoignage en ce monde la doctrine et la vie de Jésus-Christ. Elles venaient chercher des âmes. Elles entendaient à leur tour et pour leur compte l'appel que saint Paul avait entendu dans un songe célèbre, l'appel de ce Macédonien qui lui criait d'aller à lui, et c'est un appel auquel l'apostolat catholique n'a jamais cessé de répondre.

Que trouvaient-elles à Ville-Marie dans cet automne de 1659 ? En apparence, il n'y avait presque rien : 260 personnes, dont cinquante chefs de famille, une quarantaine de maisons, un fort qui les protégeait, et sur la petite éminence du coteau Saint-Louis, d'un moulin qu'on y avait jadis construit on avait fait une redoute. C'était bien peu.

Il y avait par contre ce qui a toujours été la vraie force de notre province française : le colon et le laboureur.

Lutte poignante en vérité que celle du colon avec la forêt sur laquelle il lui faut conquérir une terre féconde, et qui dans la résistance opiniâtre qu'elle lui offre, ne recule que pied à pied. C'est le Père Lejeune qui nous apprend que la tâche ordinaire de chaque homme par an est d'un arpent et demi, et il prend soin d'ajouter « qu'il ne faut pas que le défricheur soit diverti en d'autres choses ». Faut-il encore qu'il se résigne à ne pas triompher trop tôt, et qu'il attende patiemment pour extirper les grosses racines que plusieurs hivers aient commencé de les amollir. Et ce travail opiniâtre se complique de la lutte bien autrement grave qu'il lui faut soutenir pendant vingt-cinq ans contre l'Iroquois, l'ennemi qui le harcèle sans relâche, qui est toujours là à une portée de mousquet, dans cette forêt qui ne cesse qu'à quelque cent pas des habitations, d'une fertilité d'invention et de ruse vraiment incroyable, qui attend son heure avec une patience que rien ne lasse, et dont la bravoure est faite du mépris le plus absolu de la mort.

Mais à ce jeu terrible ces paysans du Maine et de l'Anjou se sont formés. Ils sont devenus trappeurs, bûcherons, coureurs des bois et grands chasseurs. Ils mettent à manier le fusil le même courage qu'à tenir la charrue. Les rudes hivers leur sont une source de santé et de vigueur. Aux patients labeurs qui font germer de leur terre l'épi de blé

qui les nourrira, eux et les leurs, à la pureté de leurs mœurs, à la ferveur de leur foi, ils ont gagné une force extraordinaire de résistance. Cette poignée d'hommes qui pendant un quart de siècle tient en échec la férocité iroquoise, fait tous les jours ses preuves de bravoure, et je voudrais qu'à l'usage de nos jeunes gens l'on tire d'un Dollier de Casson, par exemple, le récit de ces sorties de Ville-Marie où Maisonneuve et Lambert Closse renouvellent les exploits des paladins !

Ces héros ont été la pierre d'assise de notre nation : pierre d'un granit brut plutôt que d'un grain ciselé, mais pierre qui est simple et saine. Il nous ont laissé une race qui s'espace uniformément la même dans ses caractères essentiels sur une tradition de deux cent cinquante ans, et à laquelle ils ont légué, comme le meilleur héritage et la meilleure arme, une vitalité merveilleuse. C'est à eux, comme l'avouera en 1767 le général anglais Carleton, que « la race canadienne doit d'avoir pris racine sur le sol d'Amérique ».

A côté de ces héros, et leurs émules en vaillance, vos premières mères se livrent à leur tâche d'Hospitalière. C'est le service qu'avant tout autre réclamaient nos pères ; car ils avaient à combattre et à panser les blessures de la guerre. Vous étiez là pour les encourager et les guérir. C'est en toute saison et à toutes les époques un métier sublime que celui de l'Hospitalière. Se détourner de l'amour humain pour s'attacher à la douleur des autres ; quitter la vie qui pour-

rait rester facile et saine, et s'enfermer dans un hôpital, en respirer l'odeur âcre et l'air vicié, choisir les travaux et les soins les plus répugnants ; garder l'égal et surnaturel dévouement qui fait que l'inconnu qui souffre devient tout de suite un frère, qui fait mettre quelque chose d'attendri dans le regard que l'on pose sur la douleur, dans les mains dont on la touche, dans les paroles dont on la console ; se dire que l'on y est pour toujours, sans autre horizon que celui d'une salle de malades, sans autre distraction que celle de leurs plaintes monotones, et que de cette faction que l'on monte au lit de la souffrance, la mort seule relèvera—oui, en vérité, c'est une tâche sublime, l'une des merveilles de la grâce, et l'une des plus héroïques réalités de cette terre !

Mais à cette tâche essentielle de l'Hospitalière vos mères ajoutaient encore d'autres préoccupations. Leur âme battait à l'unisson de celles des pionniers qu'elles assistaient ; et c'était à leur manière qu'elles luttaient elles aussi pour la patrie naissante. De 1660 à 1666, dans la terrible guerre que l'Iroquois fait aux colons, l'Hôtel-Dieu est rempli. Elles se multiplient. Elles mènent de front l'observance de la règle dont elles veulent que rien ne les dispense, les soins du ménage et le service des malades. C'est à tout instant l'alerte, et sitôt que la pauvre place de Ville-Marie est battue par la vague iroquoise, c'est la Mère de Brésoles et la Sœur Morin qui montent au clocher sonner le tocsin, afin « de ne pas employer un homme qui allait courir sur l'ennemi ». De ce

lieu élevé elles assistaient au combat, et elles qui n'avaient jamais reculé dans la lutte pacifique qu'en leur hôpital elles livraient à la mort, elles tremblaient devant ce champ de bataille où tombaient trop souvent les meilleurs défenseurs de la patrie. Un seul espoir les animait, si elles venaient à tomber aux mains de leurs féroces ennemis : celui de donner leur sang pour la foi et de jeter leur vie comme une semence dans le sillon sanglant où s'élaborait la grandeur religieuse de notre pays.

Mais il est un autre champ de bataille, sur lequel se livrent des luttes plus obscures et pourtant non moins coûteuses, celui que rencontre en elle-même toute âme qui se donne à la vie parfaite, et où vos mères descendaient encore plus volontiers. Dieu sait si elles y mènent rondement la guerre ! Car leur tâche d'Hospitalière, si noble et à certaines heures si héroïque qu'elle ait été, ne suffit pas à absorber toute leur activité ; elles en gardent la meilleure part pour les vertus de leur état. Quel tableau pourrait-on tracer de cette vie intérieure, qui s'écoule toujours égale à elle-même pendant près de quarante ans et qui nous offre d'admirables exemples ! L'on saisit bien vite aux détails de leur existence que ce qui la domine, ce qui la rend intense et forte, c'est la règle. La règle, c'est l'autorité à laquelle toutes sont soumises et que personne ne discute. C'est selon la parole expressive d'un Père « le mur et l'avant-mur » à l'abri duquel elles se protègent contre le monde et contre elles-mêmes. Et

si vous croyez qu'il est contre nature d'abdiquer ainsi chaque matin sa liberté, elles vous diront qu'une vie régulière est une vie recueillie, qu'une vie recueillie est une vie forte et profonde, et que d'une âme ainsi disciplinée Dieu n'est pas loin.

Leur pauvreté est extrême. Elles sont à peine arrivées que la fondation de Mme de Bullion, engagée dans la cession que M. de la Dauversière doit faire de ses biens, est totalement perdue pour elles. A leur départ de La Rochelle elles ont acheté quelques marchandises : toile, étoffe, souliers. Elles vendent tout pour se procurer le strict nécessaire. Elles n'ont pas un sou pour défricher les cent arpents de terre que M. de Maisonneuve leur a donnés, et pendant vingt ans elles n'ont à manger que du blé, du lard et des légumes. Et cependant elles savent encore ajouter à ces mortifications que la Providence leur envoie. Pour réserver le lard à leurs domestiques elles n'en mangent qu'une fois le jour, et même qu'une fois de deux en deux jours ; et l'exacte historiographe que fut votre première recrue canadienne, nous assure qu'elle fut au moins dix ans dans la maison sans y avoir vu aucun fruit au réfectoire, sinon quelques prunes sauvages une ou deux fois l'an.

Ce que pendant vingt-huit ans elles eurent à souffrir de nos hivers, ne se raconte pas. Le premier hôpital est construit en planches mal jointes ; et la Sœur Morin nous affirme que la neige, « quand elle était poussée par le vent y entrai t

par plus de cent fentes ». Cette neige inclémente, elles la trouvent partout : dans leur salle de communauté, les cellules, les escaliers, les tribunes, le chœur. Quand elles réussissent à tempérer ses rigueurs par quelque chaleur, c'est à leurs malades qu'elles songent ; et il faut qu'elles en reçoivent l'ordre de leur confesseur pour qu'elles osent en prendre leur part.

L'on pourrait croire qu'une discipline aussi austère va supprimer chez elles toute spontanéité. Il n'en est rien. Dans le même cadre et avec des préoccupations identiques, elles gardent cependant une variété d'aspirations et d'aptitudes que la grâce a sanctifiées, mais qu'elle n'a pas détruites.

Marie Maillet est le type de l'Hospitalière, celle qui a des attentions charmantes pour ses malades, parce que sa foi très vive lui fait voir en eux Jésus-Christ souffrant. Dieu la conduit d'ailleurs par une voie d'oraison sublime et d'attention habituelle à sa présence, dont les soucis de l'administration temporelle qu'elle dirige pendant de longues années ne réussissent pas à la distraire.

Judith de Brésoles n'a rien oublié des leçons de chimie qu'elle a reçues autrefois, quand toute jeune encore elle visitait les malades pauvres des villages dont ses parents étaient les seigneurs. Elle est une pharmacienne experte ; et les Sauvages qui connaissent par expérience la valeur des remèdes qu'elle fabrique, l'ont appelée « le soleil qui luit ». Elle est d'une endurance et d'une piété extraordinaires. Elle

alimente sa générosité dans de rudes pénitences. Quand elle a soigné dans sa journée quinze et jusqu'à vingt malades, elle consacre encore à la prière une partie de ses nuits. Dans la cloison qui sépare sa cellule de la chapelle, elle a fait percer une petite fenêtre ; elle y passe de longues heures à renouveler sa réserve de dévouement dans la contemplation de l'Eucharistie ; et quand enfin elle repose, c'est sur un lit très dur, sans draps, n'ayant sur elles qu'une couverture ; le seul adoucissement qu'elle s'accorde contre les morsures du froid, c'est de coucher avec de gros sabots qu'elle a réchauffés pendant quelques instants.

Catherine Macé est pauvre comme ses sœurs, mais elle met à pratiquer la pauvreté des raffinements qui seraient ridicules si l'on n'y sentait le désir de rendre hommage à l'état de prédilection du Sauveur. Dans la communauté l'on se souvient de ne lui avoir vu des souliers neufs qu'une fois. Elle prend pour elle les vêtements et les chaussures que ses sœurs ont laissés comme hors d'état de servir. Elle est ardente et solide à la besogne. Pendant trente ans, elle est chargée de tout le gros travail de la maison ; elle n'a pas une inquiétude, pas un embarras, et on l'entend répéter constamment qu'elle est la moins chargée de ses sœurs. Ce qui malgré elle la signale à tout le monde, c'est un art difficile entre tous parcequ'il suppose une abnégation très rare et très méritoire, ce que le Père Faber appelle quelque part « l'art des interprétations charitables ». Elle n'est pas si naïve

de croire que le mal n'existe pas ; mais elle a vite fait de trouver l'explication indulgente derrière laquelle se dissimulent une humilité profonde et une exquise charité.

En vérité c'étaient trois femmes éminentes que vos fondatrices. Il est difficile, quand l'on s'est donné la joie de vivre en leur compagnie, de n'être pas frappé de leur énergie, de leur fermeté intérieure, de la constance de leurs intentions, de tout ce qui constitue et manifeste le caractère. Vous remerciez Dieu sans doute pendant ces fêtes du bien que depuis deux cent cinquante ans votre admirable communauté accomplit à Montréal. Remerciez-le aujourd'hui de vous avoir donné vos fondatrices. Si le dévouement chrétien, l'amour de la pauvreté, de l'austérité, sont encore en honneur parmi vous, c'est à elles que vous le devez, à l'empreinte profonde dont elles ont marqué leur œuvre.

Je sens bien que je n'ai aucune qualité pour vous demander une grâce. Toutefois, si j'osais, après tous ceux que vous nous avez déjà rendus, je vous demanderais, au nom de l'Église et au nom de ce pays, de nous rendre un dernier service : celui de garder intact, dans toute sa fervente réalité, l'esprit de vos fondatrices. Car c'est de pareilles âmes que le monde a besoin, parce que de pareilles âmes sont le levain qui empêche le monde de mourir. Soyez des âmes qui dans l'universelle sensualité perpétuent par leur mortification personnelle la Passion rédemptrice du Sauveur ; des âmes qui dans la recherche d'égoïsme sans frein qui emporte

le monde, nous fortifient par leur détachement et leur abnégation ; des âmes qui dans la dissipation qui tue toute vie sérieuse nous remettent sans se lasser sous les yeux la vie recueillie, austère et laborieuse de Nazareth ; des âmes enfin qui ajustent chaque jour leur vie de plus près à l'éternel idéal que Notre-Seigneur leur offre, et qui par là répandent autour d'elles le parfum vivifiant de sa présence.



II

ALLOCUTION DU R. P. L. LALANDE, S. J.

A la messe du troisième jour du triduum

—
(3 septembre 1909)
—

Messeigneurs,

Mes Frères,

JUSQU'ICI l'admirable institution qu'est l'Hôtel-Dieu a célébré, dans ce triduum, sa fondatrice et a glorifié les saints de son histoire, en rappelant leur vie et les hauts faits de leur charité. Elle a ouvert son cloître pour mieux édifier encore, en montrant comme sur place le sacrifice volontaire et la pauvreté féconde.

Aujourd'hui, elle poursuit son œuvre secourable jusqu'au-delà du tombeau. Elle apporte ses prières aux Sœurs disparues et à tous ceux dont elles ont pris soin dans cette maison. Elle ne veut s'arrêter que dans l'épanouissement complet de leur bonheur et les joies suprêmes du ciel.

Pour rendre ses prières plus puissantes, elle les unit à celles de vos cœurs amis — et en particulier aux vôtres,

Messeigneurs. Vous avez, en toute occasion, témoigné tant d'intérêt aux religieuses de l'Hôtel-Dieu et leur avez apporté, avec le soutien affectueux de votre cœur, tant de bienfaisante bonté, qu'il leur est bon de prier en union avec vous pour leurs sœurs, pour ceux qui ont été leurs chers malades, et que Dieu n'aurait pas encore glorifiés. Vous ne pouviez pas non plus être indifférents au souvenir de leurs morts, pas plus que vous ne l'êtes jamais à toute œuvre généreuse, où il est besoin de lumière pour s'orienter, de fermeté pour agir, de piété pour vivifier les courages et garantir le succès.

Permettez, mes Révérendes Mères, que je joigne mes prières aux leurs et vous offre d'abord les souhaits et les hommages reconnaissants de la Compagnie de Jésus, dont je suis en ce moment l'humble interprète. Il y a longtemps que notre Institut a appris à connaître le vôtre et à l'admirer. Depuis les jours lointains où les Pères Lallemand et Saint-Jure guidaient la vocation de Jeanne Mance et la dirigeaient, encore toute jeune fille, vers le Canada ; depuis les missionnaires jésuites qui la reçurent au berceau de Ville-Marie, jusqu'à ceux qui s'édifient encore aujourd'hui à la vue de vos travaux, elles ont été nombreuses et constantes les relations entre vos Hospitalières et la Compagnie—toutes faites de charité, de services mutuels, et, de votre part, de pieuses libéralités dont nous gardons, bien gravés dans nos mémoires, les chers souvenirs.

Combien a été heureuse, mes chères sœurs, la pensée d'associer vos morts à ces fêtes du 250e anniversaire ! Elle fournit une preuve de plus que votre œuvre domine les œuvres de philanthropie et de charité purement corporelle de tout l'espace qu'il y a entre la terre et le ciel.

Elle est tout bonnement et tout entière œuvre de charité. Le mot n'a pas besoin d'épithète pour signifier tout ce que Notre-Seigneur y a attaché, et pour entraîner dans son sens tout un cortège de choses divines : le don de soi, les misères allégées, la souffrance transformée, la croix baisée avec amour et allègrement portée, la santé recouvrée dans la reconnaissance, ou la mort embrassée avec résignation comme une libératrice, le purgatoire abrégé par les prières et les mortifications des infirmières qui ont soigné le corps afin d'ouvrir à l'âme les portes de la vie.

Comme je voudrais invoquer en trois mots ce trait distinctif de votre œuvre ? Ces trois mots d'ailleurs, c'est bien tout ce qu'il reste à dire en ces solennités où tout a été dit, dans un concours splendide de l'art et de la foi, dans une union touchante de la charité et de l'éloquence. Vous ferez mieux, sans doute, que me pardonner d'être court. Vous me remercierez peut-être, vous qui avez tant prié et si bien entendu, de ne vouloir, par mes longueurs, rien amoindrir de la splendeur de ces fêtes.

Ce trait distinctif fait de votre œuvre plus et mieux qu'une grande aumône, plus et mieux qu'un bienfait national,

plus et mieux qu'une œuvre de guérison et de vie corporelle — il en fait une œuvre divine de salut.

L'artiste qui a fait revivre dans le monument dévoilé hier à votre admiration la figure de Jeanne Mance, prête à son héroïne un geste magnifique de tendresse. De sa main elle relève et soutient un malade défaillant, qui s'appuie délicatement sur elle.

Ce geste dit plus que le labeur de votre fondatrice. Il va plus loin que le travail d'une infirmière. Il symbolise l'appui qu'elle a apporté à la colonie, cette nouvelle France, jeune et souffrante, et que ses sœurs, héritières de son dévouement, ont continué à notre patrie, grandie depuis, mais qui, pour changer de maladie n'a pas cessé d'être souffrante.

Ce qui soutient, de fait, un pays catholique comme le nôtre, né pour être et pour atteindre une fin catholique, ce n'est pas en soi la guérison de quelques malades, le soulagement procuré à des infirmes et à des mourants. Ce qui le soutient et le fait vivre de sa vie propre, c'est la conservation dans son sein de la vie divine, par la foi et la pratique des vertus chrétiennes. Quand cette vie divine s'éteint, si fort et si soigné soit-il par ailleurs, il ne produit plus les œuvres d'un peuple vivant, qui lui sont propres — pas plus qu'un arbre dont on a desséché les racines, ne produit ses fruits.

Or, un des foyers qui entretiennent le plus sûrement dans

une population la lumière de la foi, c'est la charité vécue des Hospitalières du peuple et des pauvres.

Celles-là ont commencé par pratiquer dans l'humilité les préceptes et les conseils de cette foi, pour en répandre ensuite les rayons dans toutes les classes et dans toutes les souffrances. Celles-là n'ont pas eu besoin de crier au monde leur abnégation — fleur délicate qui se replie quand on la froisse — ou de livrer aux curieux les statistiques de leurs vertus cachées, pour que la lumière divine qui les illumine ait pu forcer l'indifférence à conclure que de pareilles œuvres célestes doivent naître d'une foi céleste comme elles.

Tant que cette lumière brille et se diffuse dans une ville et dans un pays, la foi n'est pas près de s'y éteindre.

Et c'est là un bienfait sans égal.

Certes ! on peut louer les dons matériels que font à leurs compatriotes les religieuses de la charité. Le pays peut se féliciter de recevoir les fruits de leur économie, leur travail gratuit et l'immolation de leur vie. Ce sont des dons précieux, autant que méconnus quelquefois — mais ils ne valent pas l'autre.

Accumulez autour du lit d'un malade — et il serait facile de continuer la comparaison avec une nation entière — tout ce que la science apporte et promet, tout ce que les palais abritent, tout ce que l'argent achète et paie ; s'il y manque ce que la foi seule fait naître et ce que le cœur seul peut donner — le cœur fort de la force de Celui à qui il s'est

donné — il manque là une puissance de vie que rien ne peut remplacer.

Au contraire, si la foi, vécue dans la charité, brille comme une veilleuse au chevet des mourants, la vie du corps peut s'affaiblir en dépit de l'art et des soins, elle permet d'en conquérir une autre qui ne s'affaiblira ni ne s'en ira plus. Et tant qu'il y aura chez nous des malades pour recevoir et des témoins au cœur assez droit pour apprécier ces dons de vie immortelle distribués par des mains religieuses, nous aurons raison de croire qu'il reste en nous une puissance de vie inextinguible, comme on a raison d'ordinaire de croire d'un temple que Dieu y demeure, tant que brûle la lampe du sanctuaire.

Et ça été votre œuvre de deux siècles et demi, mes Révérendes Mères, de faire rayonner des espérances immortelles chez les désespérés de la terre, de conquérir des forces indomptables aux vaincus des luttes d'ici-bas, de changer en vie éternelle les lambeaux de vie humaine qu'on vous apportait, en chants de délivrance et de gloire les sanglots des agonisants.

Aussi bien, quand cette vie est achevée pour les vôtres, vous ne voulez pas que votre œuvre s'achève.

A l'instar de l'Eglise, votre famille religieuse se partage en trois : la famille triomphante, avec laquelle nous nous sommes réjouis et avons triomphé hier et avant-hier, la famille souffrante — et j'y joins tous ceux qui ont été vos

patients — pour laquelle prie en ce jour la famille militante, en continuant dans les sacrifices de cette vie l'Institution fondée, développée et bénie de Dieu.

C'est que, dans votre famille, comme dans l'Eglise, il y a solidarité entre tous les membres, et que cette solidarité invite à payer les uns pour les autres les dettes contractées.

Or ceux et celles qui sont partis n'ont plus comme nous les moyens d'offrir à Dieu des expiations que la liberté rend éminentes. L'heure de la miséricorde est passée, et il leur faut subir la justice avec ses sévères et impérieuses exigences.

Elle est dure et longue la réparation dans le purgatoire !

Saint Thomas d'Aquin a pu comparer la douleur des âmes qui ont vu Dieu, qui l'aiment et en demeurent temporairement séparées, à la douleur même des réprouvés, sauf le désespoir. Le libre arbitre aurait pu, dans l'amour, payer cette dette temporelle, en puisant dans le trésor infini du sang de Jésus-Christ ; après la mort, plus de trésor infini, plus de liberté, il ne reste aux âmes prisonnières que leurs peines personnelles et finies.

Et pourtant peut-on croire qu'elles soient si nombreuses celles qui, même dans les exercices d'une vie parfaite, ont si bien identifié leurs intentions et leur vie avec la vie du Christ, qu'elles aient pris comme d'assaut le ciel immédiat ? Peut-on croire que tous ces souffrants, venus de toutes parts, des villes et des champs, des familles chrétiennes et des

milieux infects, du sein de l'aisance ou de la nudité de la rue, aient si bien arraché, avec les tenailles de la douleur, toutes leurs affections dérégées, purifié dans les ardeurs de leurs fièvres toutes les souillures du cœur, effacé dans les langueurs et les longues agonies des salles d'hôpital les dernières traces du passé et des faiblesses de leur vie, qu'ils n'aient rien à purifier en purgatoire ?

La famille militante de l'Hôtel-Dieu connaît la lacune ordinaire des trépassés, même chez les meilleurs. Et c'est pour la combler que les Hospitalières se font, après la mort des leurs, leurs sœurs suppliantes, et, pour leurs patients, bienfaitrices encore, j'allais dire gardes-malades des âmes.

Après avoir prié et souffert pour des mourants, elles continuent de prier et de souffrir pour des morts.

Cherchez dans le monde une solidarité plus constante ! Trouvez, si vous le pouvez, une charité plus désintéressée ! Amassez tout ce que les ressources matérielles peuvent apporter à l'humanité qui pâtit et qui croit, si vous n'y trouvez pas ces gages d'espérance pour ceux qui s'en vont, et ces consolations pour ceux qui les pleurent et qui restent, dites-moi, ne pensez-vous pas qu'il y manque quelque chose d'infini ?

Chez vous, mes sœurs, cet infini abonde et déborde.

C'est lui qui vous incline, avec tant de piété fraternelle, ce matin, comme de blanches suppliantes, au-dessus des flammes du purgatoire, pour redire à travers vos larmes le *lux perpetua luceat eis*.

Seigneur, entendez notre prière ! Puisque ces âmes aimées n'ont plus la liberté de s'appliquer les mérites de votre sang, acceptez les sacrifices que nous offrons pour elles, en union de ce sang divin. Prenez notre liberté, à nous ; nous vous l'avons consacrée par nos vœux, nous en renouvelons pour nos sœurs l'offrande avec toutes ses privations ! Seigneur, ayez pitié de celles qui ont pris soin de vos membres souffrants ! Hâtez leur délivrance et rendez-leur la lumière. Souvenez-vous qu'elles ont été prisonnières du cloître pour votre gloire, et que si la poussière du monde a pénétré jusqu'à leur cœur elle ne l'a pas empêché de battre d'amour pour vous et de vous faire aimer par ceux qu'elles ont assistés.

Voyez nos mains, ô Dieu de miséricorde, tendues vers ces feux expiatoires ! Laissez-nous saisir celles que nous aimons et les arracher à leurs douleurs, afin qu'elles aussi jubilent dans ces fêtes ! Qu'il n'y ait plus pour nous, en ce jour, de famille souffrante ! Que la famille qui milite sur terre, pour le bien du corps et de l'âme de vos enfants et pour que votre règne arrive, se réjouisse en vous et en union de la famille triomphante ! Ainsi soit-il.



III

LETTRE-DISOURS DE MGR RUMEAU

Evêque d'Angers

Lue par M. Porcher, prêtre angevin, de Saint-Sulpice, à la cérémonie
de l'inauguration du monument de Jeanne Mance

(2 septembre 1909)

Évêché d'Angers, le 4 août 1909.

A Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal,

Monseigneur,

VOUS m'avez fait l'honneur de m'inviter aux fêtes grandioses que votre zèle pastoral prépare pour célébrer le 250^e anniversaire de l'arrivée des trois premières Hospitalières de Saint-Joseph à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Si je n'eusse été impérieusement retenu par les préoccupations de plus en plus graves qui assiègent en ce moment les pauvres évêques de France, je n'aurais pas hésité à franchir les mers pour m'associer à ces solennités triomphales, où notre cher Anjou aura sa part de gloire.

Quel sujet de légitime fierté pour nous et quel motif de religieuses actions de grâces pour Montréal que cette fondation, où la divine bonté manifesta ses desseins par toute une série de prodiges !

Comment prononcer sans émotion le nom du fondateur de ce pieux Institut, Jérôme Le Royer de la Dauversière, gentilhomme angevin, qui, simple laïque, trouva le secret de garder, au milieu du monde, l'idéal d'une vie de ferveur et d'immolation !

Parmi les grâces extraordinaires, dont il fut favorisé, figure au premier rang la divine apparition, où il reçut l'ordre : 1o d'instituer à La Flèche, qui était alors de terre angevine, une congrégation de Sœurs Hospitalières sous le patronage de saint Joseph, gardien de Jésus-Christ, roi des pauvres ; 2o d'établir à Montréal un Hôtel-Dieu, desservi par les religieuses de cet Institut.

M. de la Dauversière ne connaissait guère le Canada, encore moins Montréal, qui n'était alors qu'une bourgade. De là des hésitations bien permises. Mais les lumières d'en haut furent si vives et les faveurs miraculeuses si éclatantes, qu'il ne pût douter plus longtemps de la volonté de Dieu. Témoin, ce ravissement extatique qu'il eut pendant un voyage à Paris, tandis qu'il priait dans la basilique de Notre-Dame, et où il lui fut donné d'entendre Jésus qui disait à sa Mère « Où trouverai-je un serviteur fidèle ? » et Marie qui répondait en le présentant à son Fils « Le voici ce servi-

teur fidèle ». Témoin, la rencontre qu'il fit, en cette même circonstance, du Vénérable M. Olier, qu'il n'avait jamais vu, qui ne le connaissait pas davantage, et qui cependant vint à lui, l'embrassa et, à sa grande stupéfaction, l'entretenant longuement de Montréal, lui dit : « Monsieur, je sais votre dessein, je veux être de la partie, voici cent louis ». Témoin, la rencontre non moins prodigieuse qu'il fit d'un gentilhomme champenois, M. de Maisonneuve, qui offrit pour cette œuvre sa fortune et sa personne. Témoin, enfin, la connaissance que Dieu lui donna, toujours par miracle, des personnes prédestinées à l'aider dans son entreprise, en particulier de Mlle de la Ferre, qui devait être la fondatrice de de l'Institut, et de Jeanne Mance, qui devait en être l'ange précurseur à Montréal.

Jeanne Mance ! Vous allez donc la glorifier, Monseigneur, cette amante passionnée de la Nouvelle-France ! Vous allez imprimer dans le bronze pour les siècles son angélique figure. Vous allez y graver son nom pour en consacrer l'immortalité !

Ce monument rappellera de génération en génération ce que la religion a su inspirer d'héroïsme à la faiblesse même ! Il racontera comment une jeune fille, éprise de l'amour de Dieu et de ses frères, conseillée par de saints directeurs, tels que le Père Lallemant et le Père de Saint-Jure, discernée par un homme de Dieu, tel que M. de la Dauversière, trouva dans la conscience qu'elle avait de remplir une mission voulue

d'En-Haut, le courage surhumain de se mesurer avec les épreuves de tout genre, de surmonter les obstacles les plus insurmontables, de triompher des situations les plus désespérées, d'y découvrir même avec sa foi ardente une preuve décisive de l'approbation divine, étant donné que l'immolation est la loi ordinaire du succès final dans les œuvres de Dieu, et parvint avec ses trois religieuses de l'Institut naissant que notre Anjou lui donna, la Mère Moreau de Brésoles, si intrépide, la Mère Macé, si douce, la Mère Maillet si humble et si pieuse, parvint, dis-je, à poser les bases inébranlables de cette fondation, qui a si merveilleusement prospéré, sous la constante protection de vos Pontifes, et qui, après 250 ans, est l'un des joyaux de votre religieuse cité.

J'unirai de loin, Monseigneur, en ces grandes et saintes journées des 1, 2 et 3 septembre, mes acclamations à vos prières, et, après avoir mêlé aux accents des vénérés Pontifes, conviés à ces fêtes, mon humble voix pour féliciter Votre Grandeur d'une si heureuse initiative, j'oserai la remercier, au nom de l'Anjou, et plus spécialement au nom de nos chères communautés de Saint-Joseph, pour le reflet que projeteront sur nous les splendeurs d'une telle glorification.

Veillez agréer, Monseigneur, mes plus respectueux et dévoués hommages.

† JOSEPH, ÉV. D'ANGERS.



IV

ALLOUCTION

DE

MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

A la cérémonie de l'inauguration du monument de Jeanne Mance

(2 septembre 1909)

Monseigneur le Délégué Apostolique,

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

Messeigneurs,

Mes Frères,

LES Hospitalières de Saint-Joseph chantent en ce moment leurs actions de grâces au Seigneur qui, pendant deux cent cinquante ans, leur a permis de se dévouer au service des pauvres malades.

Pour nous, nous sentons le besoin de leur dire à elles-mêmes notre vénération et notre reconnaissance au nom de la ville et du pays. Voilà ce qui justifie ces fêtes imposantes auxquelles les plus hautes autorités de l'Eglise et de l'Etat

ont bien voulu prendre une si noble part et que les humbles recluses eussent préféré, je le sais, célébrer dans le recueillement du cloître, sous le regard de Dieu.

Oui, il y a ici un dévouement qui s'exerce, une charité qui se consume depuis deux siècles et demi pour le soulagement de la douleur, et nous avons cru que c'était notre devoir de le proclamer bien haut en un si glorieux anniversaire.

J'ai pensé que de tels bienfaits devaient s'inscrire dans le granit et dans le bronze, qu'il était bon de rappeler à ceux qui seraient tentés de les oublier les premières pages si belles et si pures de notre histoire nationale, et de placer en face de cet Hôtel-Dieu la statue de la femme qui le fonda.

J'ai donc exprimé un vœu et le concours que je sollicitais m'est venu du clergé, des communautés religieuses, du gouvernement, des citoyens riches et pauvres. Le monument est aujourd'hui sous vos yeux. Il ajoute à la renommée si légitimement acquise de notre sculpteur Philippe Hébert, et il redira à nos descendants que fidèles à la devise de cette province, monsieur le gouverneur, comme à un précepte sacré, nous avons su « nous souvenir ».

Pendant que tout à l'heure, messieurs, le convalescent de l'hôpital écartait d'une main émue le voile qui couvrait la virginale figure de notre héroïne, il me semblait qu'un acte de justice et de réparation s'accomplissait, et que les quatre cent mille malades secourus jusqu'à présent par la mater-

nelle bonté de nos Hospitalières apparaissaient soudain pour saluer la France des anciens jours et acclamer en Jeanne Mance celle que nos pères appelaient « l'Ange de Ville-Marie ».

Acclamons-la nous aussi, messieurs, car elle est digne de tous nos respects. Dans le groupe d'hommes et de femmes intrépides suscités par Dieu pour la fondation de cette ville, elle remplit un rôle spécial, tout de suavité, de bénédiction et de grâce. Pour le labeur, comme pour la vertu, elle est la digne compagne de Chomedey de Maisonneuve et de Marguerite Bourgeois. Personne, certes, ne lui niera sa place parmi les caractères les plus généreux et les mieux trempés, mais je dirai plus, et je me demande si son front si pur n'est pas fait pour ceindre un jour l'auréole des saints ?

Etudiez, en effet, les moindres actes de sa vie, et vous les verrez tous marqués au coin des plus insignes vertus évangéliques. Seuls, deux grands amours les ont inspirés : l'amour de Dieu et l'amour des pauvres.

Elle s'appelle Jeanne, comme sa vaillante sœur de France à qui l'Eglise décernait naguère les honneurs des autels, et ne lui trouvez-vous pas avec elle plusieurs traits de ressemblance ? C'est notre Jeanne à nous, Canadiens, et nous avons le droit d'en être fiers.

Elle aussi, comme la bergère de Domrémy, a entendu des voix d'en haut qui lui indiquaient une mission grande et ardue à remplir. Elle aussi, pour obéir à l'inspiration céleste,

s'est séparée de ce qu'elle avait de plus cher au monde et s'est élancée dans le mystérieux inconnu qui l'attirait. Elle aussi est passée par la lutte, l'épreuve et la souffrance. Elle aussi a déployé un courage invincible, bravant et surmontant tous les obstacles. Elle aussi a su, au milieu des dangers, garder à son âme toute sa blancheur. Et si elle n'eut pas à commander des armées sur les champs de bataille, elle se trouva cependant mêlée aux guerres que les farouches enfants des bois faisaient autour d'elle et dont les conséquences pouvaient être désastreuses pour son œuvre comme pour les possessions de la France sur les rives du Saint-Laurent.

Sage et perspicace autant que charitable, elle prit aux heures les plus critiques les déterminations que lui inspirait une affection ardente pour sa patrie d'adoption, et Denonville, le gouverneur-général, écrivant plus tard à la Cour, parlera d'elle comme de la libératrice de Montréal et de toute la colonie.

L'Hôtel-Dieu qu'elle avait rêvé se construisit, modeste maison de bois de soixante pieds de long sur vingt-quatre de large. Jeanne Mance était heureuse de pouvoir y entrer le 8 octobre 1644, pour y commencer ses fonctions d'infirmière, en y recevant les malades et les blessés. Mais sa joie fut à son comble, lorsque, après des péripéties nombreuses, elle put y introduire les Hospitalières que M. de la Dauversière avait établies à La Flèche, en Anjou, en vue de la fondation évidemment voulue de Dieu sur la terre de Ville-Marie.

Ce que ses voix lui avaient jadis fait entendre se trouvait ainsi réalisé. Elle s'effaça alors, comme ces anges dont nous parle l'Écriture qui disparaissent dès qu'ils ont transmis à l'humanité les messages dont le Seigneur les avait chargés pour elle. La prière unie à des actes constants de miséricorde remplit ses dernières années et, sa douce tâche achevée, elle alla dormir son dernier sommeil sous les dalles de l'oratoire de son cher Hôtel-Dieu. C'était un trésor sur lequel les pieuses Hospitalières auraient veillé avec amour, mais hélas tout devait bientôt disparaître ici-bas de ce qui avait été Jeanne Mance.

L'incendie en détruisant l'hôpital consuma ses restes vénérés, et jusqu'à son cœur déposé sous la lampe du sanctuaire comme un perpétuel hommage de son amour pour le Christ et pour ses membres souffrants. Et ainsi se compléta sa ressemblance avec celle que j'ai appelée son illustre sœur. De son corps notre sol en possède rien, comme la France ne possède aucune relique de sa glorieuse Jeanne.

Mais elle vit toujours et tout entière dans l'âme canadienne et plus que partout ailleurs dans ce cloître où se perpétuent « sa tendre charité et son inlassable dévouement ».

Au nom de Jeanne Mance nous avons, messieurs, associé un autre nom qui en est à jamais inséparable dans l'œuvre bienfaisante commémorée par ce monument : celui de Mme de Bullion.

Ces deux femmes, en effet, furent, on peut le dire, chacune

à sa manière, les fondatrices de l'Hôtel-Dieu. L'une y consacra sa fortune, l'autre y dépensa sa vie. Mme de Bullion, c'est la générosité vraiment royale jointe à l'humilité dans ce qu'elle a de plus sincère et de plus parfait. Elle donna son or sans compter, plus soigneuse de cacher ses largesses que l'ambitieux de publier ses exploits. « J'ai plus d'envie — écrivait-elle à sa fidèle mandataire — de vous donner les choses nécessaires que vous en avez de me les demander ». Pendant bien longtemps elle ne fut désignée dans cette colonie dont elle était la Providence que sous le nom de « bienfaitrice inconnue ». Dieu ne permit pas toutefois qu'un tel désintéressement restât ignoré à travers les siècles et lui-même ménagea les événements qui le révélèrent. Il est consigné dans l'histoire, et l'on pourra désormais le lire ici gravé sur la pierre en lettres d'or. Nous savons la promesse faite par le Seigneur lui-même à la vertu qui se cache, et nous nous réjouissons d'avoir exalté les humbles.

O grandes et nobles âmes, de Bullion et Jeanne Mance, Olier, de la Dauversière et Maisonneuve, déjà, je n'en doute pas, vous avez reçu du juste juge, au regard duquel rien n'échappe, la récompense de vos sacrifices et de vos apostoliques travaux. Dans l'éternelle gloire où vous êtes entrés, que vous importent les ovations de la terre et les pauvres louanges que nos lèvres vous balbutient ? Mais qu'il nous soit permis de vous chanter, pour l'acquit de nos consciences de patriotes et de chrétiens, et pour l'édification du peuple dont vous restez l'impérissable honneur.

Grâce à Dieu, la flamme sacrée allumée en vous par la foi s'est communiquée aux continuateurs de vos œuvres et elle ne s'éteindra pas.

Voilà, messieurs, ce que je voulais dire en cette fête de la religion et de la patrie. Aujourd'hui, nous élevons des statues sur nos places publiques ; demain, peut-être, Rome parlera, et alors, dans nos temples, nous érigerons des autels à nos saintes et à nos saints.



V

DISCOURS DE SIR ALPHONSE PELLETIER**Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec**

A la cérémonie d'inauguration du monument de Jeanne Mance

(2 septembre 1909)

Excellence,

Monseigneur,

Mesdames,

Messieurs,

'EST avec un bien grand plaisir que j'ai accepté l'invitation d'assister à cette belle démonstration et je regarde comme un grand honneur de venir prendre part à cet acte de reconnaissance que nous devons tous à l'héroïne dont la statue se dresse actuellement devant nous.

Thucydide a écrit quelque part : « Il n'y a pas de plus belle fête que celle durant laquelle on remplit un grand devoir ». C'est une des plus belles paroles de l'antiquité.

Aujourd'hui, c'est une belle fête que nous célébrons puis-

que nous remplissons un grand devoir. Nous rappelons le souvenir d'une femme qui a passé sa vie à faire le bonheur de ceux qui l'on approchée et à mettre du paradis dans leurs journées.

Nous incrustons dans l'immortalité du bronze la mémoire d'une héroïne qui savait que les jours de la terre ne valent que par leur emploi et que les forces de l'homme sont le seul bien dont il ait le droit d'être prodigue, s'il les dépense tout entières au service d'autrui.

Le cœur de la charité, l'amour religieux du pauvre, du faible, du délaissé, qui l'a possédé plus tendre, plus ardent, plus fidèle que Jeanne Mance ? La main de la charité, la main qui donne, la main qui relève et qui sauve, l'action qui se multiplie, les démarches qui ne se comptent pas, le travail des jours et des nuits, la vie qui se verse goutte à goutte, qui a connu tout cela mieux que cette femme dont l'histoire est une confirmation de cette belle parole de Mme Swetchine « La logique du christianisme est si merveilleuse qu'elle transforme en héros quiconque l'admet pour lui-même dans l'intégrité de ses conséquences » ?

On ne peut lire l'histoire de cette grande fondatrice sans comprendre cette beauté incomparable qui est la splendeur de la vertu et la fleur odoriférante de la sainteté.

On ne peut regarder cette femme auprès de ses malades sans saisir avec évidence de quoi la religion rend capable et de quel amour les pauvres peuvent être entourés par ceux

dont la tendresse humaine s'illumine des clartés évangéliques et se réchauffe de l'amour du Christ.

Le plus sage des rois, voulant laisser à la postérité le portrait d'une femme héroïque, de la femme forte, en formait dans son imagination une idée si parfaite que doutant qu'elle pût se trouver dans la nature il s'écriait : « Mais qui est-ce qui la trouvera ? »

Avec Fléchier, parlant de Mme de Montausier, dont il faisait l'oraison funèbre, j'oserais dire que les hautes vertus que Salomon cherchait dans la vraie femme forte se sont rencontrées en la personne de Jeanne Mance.

L'expérience nous apprend que Dieu a suscité, de temps en temps, des femmes fortes qu'il éleva au-dessus des faiblesses ordinaires de la nature et qu'il rendit dignes de servir d'exemples à leur siècle.

Telle fut l'incomparable Jeanne Mance.

Toute sa vie elle est allée aux désespérés, l'âme palpitante de tendresse pour l'infortune, les lèvres souriantes, l'esprit plein de grandes pensées parce que son noble cœur les dilatait.

Comme elle doit se sentir beureuse aujourd'hui, en contemplant, du haut du ciel, les progrès de l'œuvre qu'elle a vue si petite et en pensant que tant de tiges sont sorties de l'humble grain qu'elle a confié à la terre.

Elle s'était donnée tout entière à Dieu pour les pauvres et pour les malades. Elle s'était donnée tout entière aux pauvres

et aux malades pour Dieu. Dieu se devait à lui-même de la récompenser en bénissant ses efforts et en faisant fructifier ses travaux.

Au nom de tous les habitants de la Province que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui, c'est mon devoir de remercier Dieu d'avoir inspiré à Jeanne Mance la noble pensée de venir au Canada, de lui avoir donné la force de quitter ses parents, de s'enfuir loin du toit paternel, des amis de son enfance, du ciel qui l'avait vue naître, et de venir dans une contrée lointaine pour y mener une vie privée de toutes les douceurs et de toutes les commodités de l'existence, entourée de privations et de sacrifices, et d'y rester, seule avec son cœur et son Dieu, dans cette foi robuste, dans cette espérance invincible qui permettent de croire le bien réalisable même quand il paraît impossible, et de regarder son espoir grandir en raison même des obstacles qu'il faudra renverser.

C'est aussi mon devoir de rappeler quelle admiration nous devons avoir pour ces prêtres, ces religieux, ces religieuses qui, il y a déjà des siècles, quittèrent le beau pays de France pour venir sur les bords inhospitaliers de nos fleuves et de nos rivières, planter le signe de la Rédemption, annoncer la parole de Dieu, prêcher la paix du Seigneur et ses promesses divines.

Ils sont venus — il ne faut jamais l'oublier — au milieu de peuplades sauvages, dompter ceux qui paraissaient

indomptables, bravant la misère, le froid, la faim, errant à travers des contrées inhospitalières, se frayant des chemins dans des forêts qui semblaient impénétrables.

Et c'est de France que nous sont venus tous ces héros ! C'est la France qui a donné le sang de ses enfants pour la prédication de l'Évangile en notre pays. Et c'est pour cela que nous devons rester attachés à cette nation dont Michelet disait : « Si l'on entassait tout le sang et tout l'or que les nations ont dépensés pour des choses désintéressées et qui ne devaient profiter qu'au monde, la pyramide de la France irait jusqu'au ciel, et la vôtre, ô nations, n'irait pas aux genoux d'un enfant ! ».

Il est certain que si l'Angleterre a le gouvernement le plus libéral, la France a le peuple le plus apôtre. Il est certain que si le Français n'aime pas à émigrer pour aller chercher de l'or, il émigre facilement, même avec plaisir, pour aller chercher des âmes. Il est également certain que si le gouvernement anglais est incomparable pour aller semer partout la liberté, le peuple français est aussi incomparable quand il s'agit d'aller au péril de tout, pour l'amour du Christ et par pitié pour les âmes, semer du sang et récolter Dieu.

Ces deux grands peuples ont droit à notre reconnaissance et à notre attachement. L'un nous a donné la vie, l'autre la liberté.

C'est sous l'égide de cette liberté que continueront à se

développer nos communautés religieuses pour le progrès même matériel de notre chère patrie ; car dans ces maisons se trouvent des milliers de personnes qui sont les vivants exemples du bien.

Elles font le vœu de pauvreté. Elles n'ont plus rien parce qu'elles ont tout donné. Quel exemple au milieu de notre monde contemporain où l'or et l'argent jouent un si grand rôle et font souvent faire tant de bassesses !

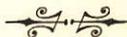
Elles font le vœu d'obéissance. Elles abdiquent leur volonté propre, elles acceptent les minuties d'une règle qui gouverne toutes les minutes de leur vie. Quel exemple dans ce siècle d'orgueil et d'indépendance où tout le monde veut être son maître !

Elles font le vœu de chasteté. Elles sont la personnification visible, palpable, constante, du triomphe de l'esprit sur la chair. Quel exemple et quelle vivante censure pour les âmes lâches dont le nombre est loin de diminuer !

Voilà, Monseigneur, quelques-unes des pensées que fait naître en mon esprit la fête à laquelle je suis venu prendre part avec plaisir. Je suis heureux d'avoir eu cette occasion de vous les exprimer et de vous affirmer, au nom de tous nos concitoyens, que si vous pouvez compter sur notre admiration et notre reconnaissance pour tout le bien que vous avez fait dans le passé, vous pouvez aussi compter pour l'avenir sur notre entier dévouement.

Et vous, Madame la Supérieure, qui m'entendez je l'espère, continuez la belle œuvre dont votre vénérée fondatrice vous a donné l'exemple. Elle a semé le grain béni de la charité, vous en récoltez une abondante moisson que vous distribuez généreusement à tous vos pauvres.

Que Dieu bénisse vos nobles travaux !



VI

DISCOURS DE L'HONORABLE DR GUERIN

ANCIEN MINISTRE

**Professeur à l'Université Laval et l'un des médecins
de l'Hôtel-Dieu**

A la cérémonie d'inauguration du monument de Jeanne Mance

—
(2 septembre 1909)
—

Your Excellency,

Your Honour,

Your Grace, My Lords,

Ladies and Gentlemen,

DURING the first strenuous years of our Nation's existence there was little time to rest on the way and contemplate our heroes. Men were busy felling and planting, blasting quarries, bridging rivers and building cities. The unread pages of our history very often lay uncut. The glorious names of our great ones dwelt hidden in closed volumes. Our heroes awaited the day when their labours

would have borne full fruition, and their children in prosperity and joy would arise to call them « Blessed ».

Ladies and Gentlemen, the time has come. To-day, Canada, like a young giant, stands out with glory on his brow, strength in his arm, and untold riches beneath his feet. The eyes of the world look longingly upon him. All nations throng to his shores. May we not at last with deepest pride open our history and pointing to him, say : Behold ! Is he not worthy of the valiant men and noble women who cradled his struggling infancy, of the warriors who fought, the saints who laboured, and the missionaries who bled for him ? Our history is one of religious enthusiasm, patriotism, chivalry and romance ; and perhaps its most brilliant page is the story of the foundation of Montreal. Where is there such a noble group as that which first stood upon our shores : de Maisonneuve, Dollard, and the valiant women who, with fearless hearts, laboured by their sides, Marguerite Bourgeois and Jeanne Mance ? Where are there more honoured names than among those who in France formed the « Association of Montreal » for its colonization ? Such are Mr de la Dauversiere, the devoted friend and benefactor of Jeanne Mance, Mr Olier who not only advised the Association of Montreal, but also founded the Society of Saint-Sulpice which was destined to play an important part in the development of the new colony, and he who blessed them with his holy help — Lallemand, the Jesuit martyr ?

Never, perhaps, before in the history of the world did a city have such an ideal beginning. All were inspired with the same lofty motives. Religious enthusiasm led them on, and self-sacrifice was their motto. With dauntless courage they faced the dangers of a three months' journey in small sail-boats, the rigours of a northern winter, the awful loneliness of an uninhabited country, and the merciless Indian foe. Their first deed upon our shores was to raise an altar, their first thought was to kneel in prayer. Standing where we are now, at the portals of this great Hospital, and looking down upon the magnificent panorama beneath us, it is difficult to imagine 250 years ago when this was all a vast wilderness, to picture to ourselves the day when three young nuns alighted from a boat, climbed the rugged shores, and passed into the forest primeval. Suffering and privation awaited them. In the comfortless poverty of a miserable hut they found their habitation, but never was king's palace graced by more gentle guests. Their presence glorified it, and forever more it was to bear the gracious title of the « Hotel-Dieu ». Fifteen years before, Jeanne Mance had faced the wilderness. She was the first white woman to set foot upon the Island of Montreal. During all these years she had toiled patiently at her weary task, preparing the way for the sisters who at last had come to her aid.

Ladies and Gentlemen, there was no lack of hospital work

in those days. No sooner had the first pioneers commenced to hew trees and erect houses than the Iroquois with barbarous cruelty attacked them. Strife became incessant, blood flowed, and every moment was filled with peril. Our heroines never faltered. With wide open arms they received the sick and wounded, red-man and white-man alike. We see them in the cold dreariness of a winter night raking up the embers of a dying fire to prepare a draught for parched lips ; smoothing the pillow of some poor wounded French boy, and bathing the wounds of a fierce Iroquois. And again in the gloom of an Autumn morning breaking the ice upon the pools with their delicate hands to wash garments reeking with foulness, contagion and disease. Ladies and Gentlemen, these were delicately nurtured women, timid, too, we may suppose, as women generally are, yet, from the windows of their poor abode, they could often see dusky forms crouching in the rank growth or prowling behind trees waiting for a victim to come within reach of their tomahawks. They were awakened in the dead of night by the savage yells of the wild men, often followed by a charge of musketry which bade the nuns arise, for they knew that the hour had come for Charity to perform her task.

Two centuries and a half have gone and the « Hôtel-Dieu » has passed through many a phase. From the poor little hut which first sheltered the sick and wounded of Montreal, has

evolved this magnificent hospital, where is found all that modern science and trained nursing can offer to relieve pain. One thing only, ladies and gentlemen, has remained unchanged. The spirit of Jeanne Mance has never died. Enter these portals and pass through the wards, you will find the same high aspirations, the same overwhelming charity, the same bright intelligence and tender solicitude that characterized the first founders.

To illustrate this, allow me to recall an incident that occurred during the lifetime of the late beloved and much lamented Sir William Hingston, and which he used to delight in telling in his own incomparable way. Some years ago, one day, the Reverend Mother Superior received a letter which caused her great anxiety. It was a request from a colony of lepers for nuns to nurse the victims of this terrible disease. Now, she knew that the call of charity had never gone unanswered by the « Hôtel-Dieu », yet how could she ask any one of those under her charge to accept such a mission ? It was dooming them almost to a living death. For several days she pondered over it in silence, until at last she conceived a plan by which she could find out whether among them there was one heroic enough to offer herself as a willing victim. One evening, when all were assembled in the choir and the last prayers were said, she told them of the call that had come to them. With fearful accuracy she

explained to them the nature of the work ; she spared no detail ; she lightened no duty. In clear, forcible words she pictured to them the foulness of the disease, the horror of constant contact with the unfortunate victims, the possibility of contagion and the complete isolation from the other Sisters and their friends. « No one can be asked », she said, « to accept such a mission. No one is expected to do it, unless within her heart she feels a special call. To-morrow, I will place in the chapel, upon the altar-steps, a little box, and if there be such a one among you, let her write her name upon a piece of paper and slip it under the cover, but let her do it quietly and unperceived, that her example may not influence others ». The next day it was noticed that there was a great deal of commotion in the Community ; the younger nuns moved around about their duties with unusual buoyancy, and the older ones seemed to be trying to assume the sprightliness of youth. If possible, there was more devotion and tenderness shown to their patients, more thoughtfulness to each other. At last the evening hour came. Once more they were all united in the choir and the last prayers were said. Silently the Reverend Mother arose and held up the little box. Her face was pale and her head slightly trembled as she raised the lid. Did her tear bedimmed eyes deceive her ? It was almost full. She drew a slip of paper — and read. It was her own name ! Then, one by one, she unfolded the tiny scraps each telling its tale of

sublime renunciation and read aloud each name. They were all there, not one was missing. Needless to add that the lepers got their nurses ; and now, besides the place that is kept apart for them, and which is to-day the lazaretto that harbours all the lepers found throughout this vast Dominion, there is a flourishing « Hôtel-Dieu » hospital in Tracadie.

Ladies and Gentlemen, before this magnificent monument which has just been unveiled no eulogy of the great and noble woman that it represents is needed. It tells its own story with the impressive simplicity of the truth. It does more, it conveys to us all a message from the past. In eloquent silence, as the years go by, it will still whisper to our successors that true patriotism consists in fidelity to the ideals of the heroic founders of our country and of our beautiful City of Montreal.



VII

DISCOURS DE M. LE DR HERVIEUX

**Professeur à l'Université Laval et l'un des médecins
de l'Hôtel-Dieu**

A la cérémonie d'inauguration du monument de Jeanne Mance

(2 septembre 1909)

Excellence,

Messeigneurs,

Mesdames et Messieurs,

DEPUIS deux cent cinquante ans, les Révérendes Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche dirigent l'Hôtel-Dieu de Montréal, et, pendant ces deux siècles et demi, elles n'ont pas cessé un seul jour, une seule heure, une seule minute, de prodiguer leurs soins les plus assidus aux malades pauvres de Montréal, du pays tout entier, et même à ceux venus de l'étranger, sans distinction de race ou de religion. Un dévouement si long et si soutenu mérite une bien grande reconnaissance, et c'est pour prouver votre reconnaissance aux bonnes Sœurs que vous êtes accourus,

nombreux et empressés, aux fêtes du deux cent cinquantième anniversaire de leur arrivée au pays. Nous vous en remercions en leur nom.

Mais, messieurs, l'Hôtel-Dieu de Montréal existait depuis quinze années déjà, à la venue des religieuses. — Une jeune fille, seule avec sa suivante, l'avait fondé et maintenu en dépit des plus graves difficultés et au milieu des plus grands périls et ce fut sur son invitation que la Révérende Mère de Brésoles et ses deux compagnes vinrent en prendre la direction. Les religieuses ne pouvaient oublier la fondatrice de leur hôpital en ces jours de fêtes grandioses et elles lui ont donné la première place, en élevant, dans la cour d'honneur de l'hôpital, cette magnifique statue, que l'on vient de découvrir à vos yeux émerveillés, et qui servira à perpétuer la glorieuse mémoire de Jeanne Mance.

Je n'ose pas entreprendre, dans le court espace de temps qui m'est réservé, l'éloge de Jeanne Mance, de sa vie, de son œuvre — ce serait manifestement faire un tort immérité au sujet. Je me contenterai, mesdames et messieurs, de vous faire part de quelques réflexions qui me sont venues depuis que Mgr l'archevêque de Montréal me fit l'honneur de m'inviter à prendre la parole en cette circonstance solennelle.

Je me suis d'abord demandé, comme beaucoup d'entre vous le font j'en suis sûr, pourquoi cette fête venait si tard ? Au premier coup d'œil, ce retard m'a paru le fait d'un oubli impardonnable. Mais, en y regardant de plus

près, en examinant un peu, dans les divers pays, les nombreux témoignages d'admiration et de reconnaissance publique élevés à la mémoire des bienfaiteurs de l'humanité, je me suis dit qu'après tout le fait n'avait rien de bien étrange. Plus une œuvre offre de garantie de durée, plus elle est grande et bienfaisante, et plus elle peut braver l'oubli et résister au temps. Plus une gloire est pure, brillante, indiscutable, plus elle est durable aussi et peut attendre, sans amoindrissement, le moment où l'on se décidera à la fixer en des traits de bronze ou de marbre pour l'édification et l'enseignement des générations futures. Les gloires éphémères, les œuvres périssables doivent être plus vite consacrées par la plume, le pinceau ou le ciseau, car elles sont destinées à disparaître plus vite de l'horizon que constitue l'attention des hommes—semblables à ces étoiles filantes qui éblouissent un instant les yeux, en traçant leur course lumineuse dans l'espace, mais qui s'effacent bientôt dans la nuit. Il y a même des hommes à qui on élève des statues de leur vivant !

En relisant ce qui a trait à la vie de Jeanne Mance et à la fondation de Ville-Marie et de l'Hôtel-Dieu de Montréal, je me suis vite aperçu que je ne savais pas beaucoup mon histoire du Canada. Nous ne lisons pas assez notre histoire, et Dieu sait pourtant quelle mine inépuisable de connaissances nous y trouverions : connaissances des choses de la patrie, de sa fondation, des terribles misères de son enfance, de ses

institutions, de son développement prodigieux ; connaissances de nos grands hommes et des créateurs de notre pays ; connaissances de la vie enfin, où l'on voit si souvent les plus belles intelligences et les plus fortes volontés aux prises avec tant de difficultés et tant de duretés — exemple bien propre à développer nos énergies et à tremper nos courages.

Jeanne Mance était une féministe avancée, un peu différente cependant de la plupart des féministes de nos jours qui se contentent de ressasser des idées dans des harangues sonores débitées au sein des clubs ou dans des banquets spéciaux ; car le féminisme de Jeanne Mance dédaignait les discours et ne s'imposait à l'admiration de tous que par un rare déploiement de courage et des ressources intellectuelles supérieures.

En 1641, elle quitte sa famille, sa patrie et s'en vient au Canada prêter son concours à M de Maisonneuve dans l'établissement du poste de Ville-Marie — c'est la co-fondatrice de notre belle ville ! En 1643, elle fonde l'Hôtel-Dieu de Montréal, et en 1644, elle fait élever les premiers bâtiments qui doivent abriter les malades. L'Hôtel-Dieu est aussitôt rempli de blessés, car les colons sont en butte aux attaques continuelles des féroces Iroquois, et, pendant quinze années, Jeanne Mance donne ses soins aux malades tout en luttant sans relâche pour l'existence de son hôpital contre les Sauvages et contre l'adversité sans cesse renaissante.

Jeanne Mance, avons-nous dit, était *féministe*, c'est-à-dire qu'elle savait accomplir des actes de courage et d'endurance qui semblaient au-dessus des forces d'une faible femme ; mais elle n'était pas *suffragette*, le suffrage étant encore inconnu en ce temps-là. Et cependant sa voix était entendue au conseil de la nation et la sagesse de ses avis sauva plusieurs fois Montréal de l'abandon et de la ruine totale. C'est ainsi qu'en 1649, elle conserva l'existence au poste de Ville-Marie, en allant à Paris réorganiser la *Compagnie des Associés de Montréal*, réduite à quelques membres et sur le point de s'éteindre. C'est ainsi qu'en 1651, elle sauva encore Ville-Marie de la ruine, en prenant 22,000 livres des fonds de l'hôpital pour les envoyer à M. de Maisonneuve, en France, afin qu'il y fit une levée de soldats, qui viendraient combattre ici l'Iroquois sans cesse menaçant.

En face d'une œuvre aussi considérable, il est intéressant de se demander quels étaient les moyens d'action et la puissance de l'ouvrière qui l'a accomplie ? Jeanne Mance était pauvre et de santé délicate. Et pourtant, ainsi faible et sans fortune elle forma ce projet de venir fonder un hôpital dans un pays sauvage ! Folie, direz-vous ; dans ces conditions, le succès était matériellement impossible et l'entreprise a dû avorter misérablement ? Mesdames et messieurs, vous avez devant les yeux la preuve éclatante du contraire. L'Hôtel-Dieu de Montréal s'est développé, il a grandi au point qu'il n'y en a pas un autre au pays qui dispense plus nombreux les bien-

faits de la charité à notre pauvre humanité souffrante ! Et c'est là l'œuvre fondée, il y a plus de deux cent cinquante ans, par une pauvre et débile jeune fille !

Si l'Hôtel-Dieu de Montréal existe, c'est que Jeanne Mance avait deux vertus qui donnent toujours à ceux qui les possèdent la clef du succès : la foi et le dévouement. Je ne veux pas parler ici de la première des vertus théologiques. Cette foi catholique qui a fait les martyrs, Jeanne la possédait à un degré si éminent que Dieu fit presque des miracles plutôt que de risquer de la voir s'affaiblir en elle. C'est ainsi que dans ses moments de très grande détresse financière, il lui fit trouver un banquier providentiel dans la personne de Mme de Bullion, qui, à différentes époques, fournit au fonds de l'hôpital près de 100,000 livres. — Mais je veux plutôt parler de la foi universelle, cette vertu qui comme la foi chrétienne peut transporter les montagnes : foi dans la patrie, qui fait germer les patriotes ; foi dans les chefs, qui fait éclore les héros sur les champs de bataille ; foi dans les gouvernements, qui fait progresser les bons citoyens ; foi dans une œuvre, qui fait se consacrer entièrement à elle ; foi en soi-même enfin — elle résume toutes les autres — qui fortifie la volonté et rend capable d'actions qui paraîtraient d'ailleurs humainement impossibles.

Le dévouement est fils de cette foi humaine et il n'y a pas de succès assuré sans ce dévouement à l'œuvre que l'on poursuit. Notre siècle est fait de légèreté et de superficialité. Combien

de projets insuffisamment mûris et développés échouent, parce que l'attention distraite et la volonté émiettée sont impuissantes à produire l'effort qui doit amener la réussite ? Il n'y a que ceux qui veulent réussir, et qui le veulent fortement, qui voient le succès couronner leurs entreprises. Le monde fourmille d'exemples qui sont la preuve de cette vérité. Dans la sphère industrielle, les rois reconnus des chemins de fer, de l'acier, du pétrole, et les autres magnats de l'industrie, sont des hommes qui ont dirigé leur volonté et leur activité vers un but unique, qui ont fait de cet objet l'œuvre principale et exclusive de leur vie et qui ont vu par suite le succès, mais un succès étonnant, les porter au faite de la fortune. Dans les sciences et dans les arts, tous ceux qui ne se consacrent pas exclusivement à leurs études, sont infailliblement condamnés à la banqueroute de leur carrière. Dans les professions libérales — en médecine surtout — l'on sent plus fortement que jamais la nécessité de la spécialisation. L'homme est trop borné pour viser à l'omniscience ou à l'omnipotence. Il faut savoir se vouer exclusivement à une œuvre.

C'est ce qu'avait compris Jeanne Mance et c'est, il me semble, ce que l'on a voulu nous rappeler en gravant en lettres d'or, sur le socle de pierre de sa statue, cette phrase si grande dans sa simplicité : « Elle fonda cet Hôtel-Dieu, asile des pauvres malades, et lui donna sa tendre charité, son inlassable dévouement, toute l'énergie de son âme

d'élite ». Et je crois, mesdames et messieurs, que j'ai reçu une aussi forte impression de cette modeste sentence que du groupe lui-même auquel l'artiste a su attacher comme un rayon de génie qui illumine son œuvre et nous laisse dans l'admiration.

Permettez-moi, messieurs, de terminer en exprimant trois vœux sincères. Je souhaite que les Révérendes Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal conservent toujours dans leur hôpital l'esprit de justice, de charité et de dévouement de leur noble fondatrice Jeanne Mance. J'espère que Montréal se souviendra un jour, et ce jour ne saurait être loin maintenant, de la dette de reconnaissance que Ville-Marie, il y a près de 300 ans, contracta vis-à-vis de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Je me prends à espérer enfin que le gouvernement de Québec ajoutera bientôt à l'un de ses nombreux ministères, tous créés en vue du bien public, un tout petit bureau d'informations qui aura pour fonction d'étudier les besoins des institutions nationales et d'aider au développement des œuvres reconnues d'utilité publique. De ce jour je prédis un nouvel essor au progrès de notre hôpital, car l'Hôtel-Dieu de Montréal non seulement dès sa fondation et de tout temps fut une institution véritablement nationale, mais il est encore et par-dessus tout une institution de bienfaisance nationale !

VIII

ALLOUCTION

DE

SON EXCELLENCE MGR SBARRETTI**Délégué apostolique au Canada**

A la cérémonie d'inauguration du monument de Jeanne Mance

(2 septembre 1909)

Monseigneur l'archevêque,

Monsieur le gouverneur,

Messeigneurs,

Mesdames et Messieurs,

POUR témoigner leur reconnaissance, les peuples ont l'habitude de célébrer certains anniversaires et d'ériger des monuments à ceux qu'ils proclament les insignes bienfaiteurs de la patrie. C'est alors qu'ils dressent sur les places publiques, ou sous les voûtes des édifices, les statues des princes amis de la liberté, des rois bienfaiteurs de leurs sujets, et des généraux qui ont su attacher la victoire à leurs drapeaux. Bien que ces faits soient glorieux et dignes de

vivre dans la mémoire d'une nation particulière, si nous les considérons d'un point de vue plus large et plus élevé, nous constatons cependant que cet éclat n'est pas sans ombre et que ces triomphes sont parfois achetés cruellement par des ruines accumulées et du sang répandu.

Au contraire, c'est avec une joie sans mélange de regrets qu'un peuple peut célébrer les héros et les gestes de ceux qui n'ont été et qui ne sont encore qu'une source inépuisable de bienfaits pour leurs frères de l'humanité. Rien alors ne vient ternir leur rayonnante splendeur. Les fêtes que nous célébrons, ces jours-ci, exaltent des mérites de ce noble genre.

Ces vastes édifices, ce temple magnifique, cette famille religieuse remarquable par le nombre, plus remarquable encore par ses œuvres et sa ferveur, toute cette œuvre en un mot est née d'un semence de choix déposée par une main pieuse dans ce sol béni que nous foulons à nos pieds. Le splendide épanouissement que nous contemplons nous permet de juger quelles furent sa richesse et sa vitalité. L'abnégation, le dévouement, la foi et la charité ardente d'une fille de la France catholique apportèrent sur ce rivage ce germe précieux. C'est en elle et par elle, comme à une source féconde, que se sont alimentés les ruisseaux qui portent encore au loin sur plusieurs parties du Canada la vie et la fécondité. Mais le principe de cette force toujours agissante, ce fut cette charité du Christ Jésus qu'aucune puissance humaine ne pourra jamais éteindre : *aquæ multæ non potuerunt extinguere caritatem.*

Il n'en est pas de ces œuvres vraiment catholiques comme des œuvres simplement humaines et de pure philanthropie, qui ne sont qu'un reflet mourant de la charité chrétienne, qui ne vivent que soutenues par la réclame de la gloire terrestre, et qui ne peuvent par conséquent durer longtemps, semblables à ces feuilles d'automne qui ne brillent d'un si vif éclat que parce qu'elles sont condamnées à périr bientôt.

L'œuvre que nous célébrons est le fruit de cette charité animée par la foi chrétienne, qui, après nous avoir unis à Dieu, nous reporte ensuite vers le prochain pour répandre sur lui nos bienfaits. Voilà ce qui poussa Jeanne Mance à traverser l'océan, à braver les dangers d'un pays inconnu, à s'exposer à de dures privations, aux intempéries d'un climat rigoureux, aux persécutions enfin d'un peuple païen et cruel ! Voilà ce qui poussa Jeanne Mance à consacrer sa vie à Dieu pour lui gagner des âmes qui allaient se perdre dans les ténèbres de l'erreur et du vice, et pour étendre les frontières du royaume terrestre de Jésus-Christ !

C'est un trait caractéristique de la fondation de l'Église du Canada, où se manifeste l'attention spéciale de la Providence à son égard, que cette portion nouvelle de la vigne du Seigneur ait été mise en culture avec beaucoup de soins et des vues toutes surnaturelles. Le sol ici a été défriché par les durs labeurs des plus zélés missionnaires ; il a été cultivé par des évêques et des prêtres d'une prudence et d'un zèle tout apostoliques ; il a été arrosé par les sueurs de reli-

gieux et religieuses d'une vertu extraordinaire ; il a été fécondé enfin par le sang des martyrs. Aussi de ce sol plein de vitalité est née et s'est développée une Eglise dont nous sommes fiers, parce qu'elle constitue l'une des provinces les plus florissantes du grand royaume de l'Eglise catholique et l'un des groupes les plus beaux du troupeau confié à la sollicitude du Vicaire de Jésus-Christ.

Il était donc très juste que la ville de Montréal, par des fêtes spéciales, célébrât l'une de ces âmes privilégiées dont l'intelligence et le dévouement ont contribué pour une si large part à son développement merveilleux et à sa splendeur actuelle, Jeanne Mance. Son œuvre vit et prospère sans doute dans les édifices érigés en divers lieux du Canada sous le nom d'Hôtel-Dieu, mais surtout dans l'esprit et dans le cœur des pieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, qui adorent et supplient le Seigneur au fond de leur cloître, se dévouent en même temps au soulagement des plus épouvantables misères humaines, et, comme des anges consolateurs, cherchent à panser outre les plaies du corps celles aussi de l'âme. Que le Seigneur comble de ses bénédictions ces épouses que rien ne décourage, n'effraye ni ne rebute, pas même le hideux et redoutable spectacle des pauvres lépreux, lorsqu'il s'agit de soulager les infortunés et de donner une preuve d'amour au divin Maître.

Le beau monument que la générosité de Votre Grandeur, Monseigneur, et celle du peuple de Montréal érigent aujour-

d'hui à Jeanne Mance, rappellera aux citoyens de cette ville et à ses visiteurs l'héroïsme d'une femme catholique, qu'animait toujours l'ardente charité du Christ ; il rappellera à tous le double devoir de l'énergie et du zèle au service du prochain pour l'honneur de la sainte Eglise.

Je suis heureux de prendre part à ces fêtes, car il me semble que, par mon humble personne, le Saint-Père lui-même est présent au milieu de vous. Rome est toujours le centre de la foi et de la charité ! S'il n'y a pas de charité sans la foi, il n'y a pas non plus de foi sans attachement à ce centre et à cette pierre, sur lequel ou sur laquelle le Seigneur a édifié son Eglise. C'est de là en effet que la lumière de la foi et la flamme de la charité se répandent dans l'univers. Et cette œuvre de l'Hôtel-Dieu, que nous célébrons aujourd'hui, n'est qu'un fruit particulier mûri aux rayons de ce soleil de foi et de charité qui brille sur Rome, et qui fait sentir si efficacement ses bienfaisants effets jusqu'à ces lointaines régions du Canada.

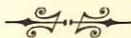


TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
PRÉFACE. — Ce qu'est la charité. — Il s'agit du 250e de l'Hôtel-Dieu. — Le plan adopté. — Les gravures. — Les discours <i>in-extenso</i> à la fin du volume. — Hommage de ce travail aux Hospitalières de Montréal.....	7
CHAPITRE I. — NOTICE HISTORIQUE. — Naissance de Montréal et de l'Hôtel-Dieu. — L'histoire de l'une est celle de l'autre. — Quel anniversaire l'on devait célébrer. — Jérôme LeRoyeur de la Dauversière et Jean-Jacques Olier. — Jeanne Mance à Montréal. — Elle demande les Hospitalières. — Jeanne Mance est guérie par M. Olier. — De la Dauversière et Olier protecteurs de l'Institut. — Ce qu'étaient alors les Hospitalières de La Flèche. — Le choix des trois élues. — Un beau tableau. — Mort de M. de la Dauversière et de Mlle de la Ferre. — Les épreuves du voyage. — Les contrariétés suscitées à Québec. — Arrivée des trois Hospitalières à Montréal. — Le premier monastère. — Lettres patentes du roi Louis XIV. — L'acte de Kingston. — L'approbation d'Alexandre VII. — Celle de Pie IX — L'incendie de 1695 et les restes de Jeanne Mance. — Souvenir des Sœurs de Brésoles, Macé et Maillet. — Mme de Bullion. — Les incendies de 1721 et de 1734. — Les Progrès de l'Institution. — La translation de 1861 au Mont-Sainte-Famille. —	

	PAGES	
Mgr Bourget. — L'âme des vieilles choses et des vieux murs.—On transporte les restes des défuntes.—La petite chapelle-souvenir.—Les maisons-filles de l'Hôtel-Dieu.— L'Hôtel-Dieu progresse. — Mgr Lartigue, Mgr Bourget, Mgr Fabre, Mgr Bruchési, Mgr Racicot (1). — Le zèle de " nos Messieurs ". — L'Ecole de Médecine et de Chirurgie de 1847. — Le mouvement des œuvres de l'Hôtel-Dieu. — L'origine de cette notice historique. — Aperçu de l'administration de l'Hôtel-Dieu.....	11-32	
CHAPITRE II. — LE TRIDUUM RELIGIEUX. — L'anniversaire à célébrer. — Les préparatifs des fêtes. — La chapelle et ses décorations. — La cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu.— Le groupe de Philippe Hébert : Jeanne Mance. — Les inscriptions du monument. — Le jour des communautés-sœurs (39). — Les Dames de Charité. — La messe du premier jour. — Le sermon de M. le supérieur Lecoq (analyse). — Le deuxième jour (47), le grand jour. — La messe de Mgr Sbarretti. — Le sermon de M. le chanoine Gauthier (analyse). — Le troisième jour (54), le jour des défunts. — La messe. — L'allocution du Révérend Père Louis Lalande, jésuite (analyse).....		33-58
CHAPITRE III.—L'INAUGURATION DU MONUMENT DE JEANNE MANCE. — La matinée du 2 septembre. —L'aspect de la cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu. — Les " petites sœurs		

(1) Mgr Racicot n'a pas été ordonné le 6 novembre 1879, comme il a été dit par erreur à la page 27, mais bien le 6 novembre 1870.

PAGES

de Jeanne Mance ” et la *cantate*. — Appréciation de la *cantate*. — Analyse de la lettre-discours de Mgr Rumeau (65). — Le discours de Mgr l’archevêque de Montréal (67). — Rapprochement entre Jeanne Mance et Jeanne d’Arc.—Discours de Sir Alphonse Pelletier (70). —Hommage d’un homme d’État aux œuvres de l’Église. — Appréciation par Mgr l’archevêque. — Discours de M. le Dr Guerin (74).—La fondation de Tracadie.—Discours de M. le Dr Hervieux (77).—Jeanne Mance *féministe*. — Sa foi en elle-même et en son œuvre.—Mise au point.—Trois vœux pratiques. — Une voix attendue. — Mgr l’archevêque remercie les orateurs et invite Mgr Sbarretti à parler. — Allocution de Son Excellence Mgr le délégué apostolique (80). — Hautes pensées et nobles sentiments. — L’œuvre de Jeanne Mance. — Une belle page à l’honneur du Canada catholique. — Rome et l’action catholique..... 59-84

CHAPITRE IV. — LETTRES ET ÉCHOS. — L’embarras du choix. — Cablogrammes du Saint-Père et de l’Hôtel-Dieu. — Dépêche de Sir Wilfrid Laurier. — Lettre de Sir Lomer Gouin. — Explication de l’abstention des autorités municipales. — Le Consul de France. — Mgr d’Angers. — Lettres échangées. — Les archevêques et évêques canadiens. — Lettre de Mgr Bégin. — Extrait d’une lettre de Mgr Bernard. — Les communautés-sœurs. — Lettre de Mme la Supérieure de l’Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec. — Lettre de Mme la Supérieure de l’Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Québec. —

	PAGES
Lettre de Mme la Supérieure des Ursulines de Québec.—	
Lettre de Mme la Supérieure des Ursulines des Trois-	
Rivières. — Autres lettres. — Article de l'honorable	
sénateur L.-O. David, <i>Le Canada</i> , 9 septembre.—Article	
de <i>Madeleine</i> (Mme Dr Huguenin), <i>La Patrie</i> , 4 septem-	
bre. — Compte rendu de la <i>Semaine religieuse</i> de Mont-	
réal, 13 septembre. — Appel aux vocations.....	85-121
APPENDICE. — SERMONS, DISCOURS ET ALLOCUTIONS — Ser-	
mon de M. le chanoine Gauthier (125). — Allocution du	
Rév. Père Lalande (142). — Lettre-discours de Mgr Ru-	
meau (151). — Allocution de Mgr l'archevêque de Mont-	
réal (155).—Allocution de Sir Alphonse Pelletier (162).—	
Discours du Dr Guerin (169). — Discours du Dr Her-	
vieux (176.) — Allocution de Mgr le délégué aposto-	
lique (184).....	123-188



TABLE DES GRAVURES

	ENTRE LES PAGES
1—Jeanne Mance.....	10 et 11
2—Mère Marie de la Ferre.....	12 et 13
3—M. Olier.....	14 et 15
4—M. de la Dauversière.....	16 et 17
5—Départ des trois premières Hospitalières pour le Canada.....	18 et 19
6—Ancien Hôtel-Dieu jusqu'en 1821 (rue Saint Paul)...	20 et 21
7—Chapelle de l'Hôtel-Dieu en 1821 (rue Saint-Paul)...	22 et 23
8—Hôtel-Dieu en 1861 -- Mont-Sainte-Famille.....	24 et 25
9—Chapelle de l'Hôtel-Dieu en 1861.....	26 et 27
10—Les Hospitalières de Ville-Marie prononçant les vœux de religion.....	32 et 33
11—Entrée de l'Hôpital.....	34 et 35
12—Entrée de la chapelle de l'Hôtel-Dieu.....	36 et 37
13—Salle Saint-Joseph.....	40 et 41
14—Salle Saint-Patrice.....	42 et 43
15—Grande salle d'opération.....	46 et 47
16—Salle de stérilisation.....	48 et 49
17—Département d'électro-thérapie.....	52 et 53
18—Salle d'opération — Dispensaire ophtalmique.....	54 et 55
19—Corridor des Saints-Apôtres.....	58 et 59
20—Procure de l'Hôpital.....	60 et 61
21—Lingerie de l'Hôpital.....	64 et 65
22—Buanderie de l'Hôpital.....	66 et 67
23—Parloir de la Communauté.....	70 et 71

	ENTRE LES PAGES
24—Corridor du Cloître.....	72 et 73
25—Religieuses au Chœur.....	76 et 77
26—Religieuses à la Communauté.....	78 et 79
27—Noviciat.....	82 et 83
28—Cellule des Religieuses.....	84 et 85
29—Jardin du Cloître.....	88 et 89
30—Jardin du Cloître.....	90 et 91
31—Caveau des Sœurs défuntes.....	100 et 101
32—Monument Mance.....	102 et 103



